

>>> Pêche et Aquaculture

Les études de FranceAgriMer

> Mai 2018

PROSPECTIVE FILIÈRE FRANÇAISE DE LA PÊCHE MARITIME

TOME 2 : FICHES HYPOTHÈSES



TOME 2 Fiches hypothèses

Fiches hypothèses.....	page
›Thématique Navires : innovation, investissement, rentabilité, flotte, coopération : 18 hypothèses	2
›Thématique RH : rémunération des pêcheurs, formation: 11 hypothèses	21
›Thématique ports, ventes à distance, logistique, transformation: 19 hyp.	33
›Thématique Gestion des pêches: 11 hypothèses	54
›Thématique Concurrences : aquaculture, importation, Pays-Tiers : 7 hyp.	66
›Thématique Consommation, distribution, vente au détail: 16 hypothèses	74
›Thématique Interprofession, ONG, image, partage de la mer : 18 hypothèses	91

Fiches hypothèses

›Thématique Navires : innovation, investissement, rentabilité, flotte, coopération : 18 hypothèses

	page
1 - La flottille bénéficie d'un plan de renouvellement conditionné à la préservation de la ressource Versus <i>La ressource est considérée comme trop fragile pour que le renouvellement de la flottille de pêche soit soutenu</i>	3
11 - Les sociétés d'armement européennes rachètent quotas et bateaux français Versus <i>Des barrières réglementaires (droits à pêcher) empêchent les formes d'intégration étrangères et facilitent les transmissions d'entreprises entre opérateurs français de pêche</i>	4
17 - Les droits de pêche sont monnayables et sortis du prix du navire Versus <i>Les droits de pêche font partie intégrante du prix du navire</i>	5
19 - L'innovation déterminante est celle qui fait baisser la consommation de carburant des bateaux Versus <i>La diminution de la consommation de carburant des bateaux n'est pas décisive</i>	6
20 - Les politiques publiques ciblent le renouvellement de la flotte de moins de 12 mètres. Versus <i>Les politiques publiques ciblent le renouvellement de la flotte hauturière de 12 à 24 mètres</i>	7
23 - Les nouvelles technologies sont porteuses d'économies significatives dans la conception et l'usage des navires Versus <i>Les nouvelles technologies ne sont pas porteuses d'économies significatives dans la conception et l'usage des navires</i>	8
29 - En Europe le chalutage est autorisé. Versus <i>En Europe le chalutage est interdit</i>	9
35 bis mod - Les entreprises d'aval de la filière (transformation, distribution,...) investissent dans le renouvellement de la flottille pour sécuriser leurs approvisionnements Versus <i>Les entreprises d'aval de la filière n'investissent pas dans le renouvellement de la flottille</i>	10
85 bis mod - La variabilité des prix des carburants est un facteur d'incertitude majeure Versus <i>L'évolution technologique et/ou la mise en place de mécanisme de couverture des fluctuations des cours des carburants garantissent une meilleure visibilité sur les coûts d'exploitation</i>	11
90 mod - Une ingénierie financière et/ou de nouvelles règles administratives et fiscales facilitent les investissements privés dans la flotte Versus <i>Les investissements privés dans la flotte ne sont pas facilités par une ingénierie financière et/ou de nouvelles règles administratives et fiscales</i>	12
91 - A quantité de prises constante, la rentabilité des bateaux est améliorée par une bonne circulation des informations, une meilleure commercialisation Versus <i>A quantité de prises constante la rentabilité des bateaux est améliorée par la réduction des coûts d'exploitation.</i>	13
93 - Les achats de navires neufs se font sous forme collective Versus <i>Les achats de navires neufs sont le fait d'investissements individuels</i>	14
638 - Des modalités d'élaboration de projets collectifs et de mise en commun de moyens émergent et permettent à la pêche de se développer Versus <i>Faute d'en trouver les modalités, les projets collectifs n'émergent pas</i>	15
638mod - Le système coopératif se développe dans la pêche Versus <i>Le système coopératif décline pour la pêche</i>	16
651 - Le vieillissement flotte se poursuit Versus <i>Le renouvellement de la flotte est amorcé</i>	17
655 - La pêche offre un modèle économique suffisamment rentable pour attirer des financements privés Versus <i>La pêche n'arrive pas à être rentable et n'attire pas les investissements</i>	18
656 - Une pêche diversifiée assure l'augmentation du chiffre d'affaires global de la filière Versus <i>Faute de plan de production, la concentration des navires sur certains secteurs entraîne une baisse du chiffre d'affaires global de la filière</i>	19
822 - Le gasoil perd sa détaxation Versus <i>Le gasoil pêche reste détaxé</i>	20

Hypothèse :

La flottille bénéficie d'un plan de renouvellement conditionné à la préservation de la ressource. 1

LesEchos.fr

STANISLAS DU GUERNY Le 22/10/15 à 15H35

Manuel Vals a promis des aides fiscales et des garanties de Bpifrance pour les pêcheurs. Les experts estiment qu'il faudrait rénover ou construire 300 bateaux de pêche

Le gouvernement a décidé de favoriser le renouvellement de la flotte de pêche française. A l'occasion du conseil interministériel de la Mer qui s'est tenu jeudi à Boulogne sur Mer, le Premier ministre Manuel Valls annoncé que les sociétés de pêches bénéficieront de crédits garantis par la Banque publique d'investissement et d'avantages fiscaux. *« Il faut des bateaux plus sûrs, moins coûteux, plus économes et plus performants Nous souhaitons mettre en oeuvre un dispositif peu coûteux mais aux effets économiques immédiats. Nous voulons lever l'obstacle que représente une fiscalité très lourde qui ne permet pas le renouvellement de la flotte de pêche »* a -t-il affirmé.

(...) « La ressources reste très fragile, c'est aberrant de vouloir construire de nouveaux chalutiers. Le plus raisonnable serait de diversifier les techniques de pêche, plus seulement dans le chalutage mais avec des casiers, des hameçons », considère en revanche François Chartier de Greenpeace. L'Europe n'autorise que le remplacement de navires anciens de la même capacité.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *La ressource est considérée comme trop fragile pour que le renouvellement de la flottille de pêche soit soutenu.*

Les sociétés d'armement européennes rachètent quotas et bateaux français



Publié le 29/09/2013 à 18:54

Rachetés d'occasion à prix d'or, les chalutiers français passent sous pavillon espagnol. Avec la menace de perdre les quotas de pêche qui leur sont attribués.

« Ce qui est à craindre, c'est que notre flottille ne passe sous la masse critique », explique José Jouneau, vice-président du Comité national des pêches. Ce n'est pas tant le nombre de bateaux qui affole les professionnels, mais l'hémorragie de droits de pêche qu'entraînent ces rachats.

(...)

« Trouver des compromis »

L'appétit espagnol pour les quotas de pêche français pourrait bien être irrassiable. « **Avec le renforcement des contrôles chez eux, ils ont la pression** », convient Cécile Bigot. Celle de mettre en règle les quantités réellement pêchées avec les volumes de quotas accordés par l'Europe. La revente intérieure de droits de pêche (interdite en France) gonfle les trésoreries des armements et leur permet d'acquérir des bateaux à l'étranger en surenchérissant sur les prix. « **Personne ne peut toutefois reprocher à un armateur d'essayer de vendre son bateau au mieux quand il arrive en fin de carrière** », estime José Jouneau. Pour faire face, il réclame donc « **de la lucidité. Il faut trouver des compromis avec les Espagnols, revoir le dimensionnement de nos ports et notamment du nombre de criées.** »

Sujet épineux à la veille d'une année d'élections municipales.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Des barrières réglementaires (droits à pêcher) empêchent les formes d'intégration étrangères et facilitent les transmissions d'entreprises entre opérateurs français de pêche*

Les droits de pêche sont monnayables et sortis du prix du navire

Existe-t-il une alternative aux quotas de pêche ?

Laura Raim, publié le 15/04/2009 à 16:10

Vers une libéralisation du marché des quotas ?

En Norvège, Islande, Nouvelle-Zélande et en Australie, un autre système est en vigueur : le gouvernement attribue des *"quotas individuels transférables"* aux pêcheurs, qui sont ensuite monnayables et échangeables sur un marché privé. Cette formule pousserait les pêcheurs à adopter des comportements plus vertueux, en ménageant les stocks de poissons pour faire fructifier leur "bas de laine" qu'ils pourront un jour revendre au prix fort. Le Danemark, les Pays-Bas et l'Espagne y sont favorables, et la Commission européenne se montre plutôt bienveillante.

En France, les avis sont partagés. Dans son rapport *"pour une gestion durable de la pêche"* Marcel-Pierre Cléach, sénateur UMP de la Sarthe, affirme que *"le tabou des quotas individuels transférables doit tomber. Ils doivent être expérimentés, ne serait-ce que comme cristallisateur d'un changement de mentalité et comme instrument d'un retour à la rentabilité économique"*.

En revanche, le ministre de la Pêche Michel Barnier est méfiant, craignant que cela conduise *"à une concentration des entreprises, les plus puissantes achetant les moins puissantes"* et une remise en cause de la pêche artisanale. Selon François Chartier, de Greenpeace, 1% des bateaux représentent déjà 50% des captures. Surtout, *"ce système de quotas transférables n'a pas permis de restaurer les stocks dans les pays qui l'utilisent"*.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les droits de pêche font partie intégrante du prix du navire

Le prix d'un chalutier a doublé en dix ans

Dans les Ports, les projets sont complexes à monter, et seuls les armements les plus puissants ont pu se lancer jusqu'à présent. La Scapêche, filiale d'Intermarché, a baptisé dernièrement en grande pompe au port de Lorient le « Jean-Pierre Le Roch », un tout nouveau chalutier de 42,7 mètres de long fabriqué en Espagne. 8,5 millions d'euros ont été investis dans ce bâtiment qui permet une économie de 33 % en carburant tout en apportant un meilleur confort de vie aux marins. « *Le carburant est moins cher, les ressources en poissons plus abondantes. Les armateurs retrouvent des marges de manœuvre et souhaitent investir dans de nouveaux chalutiers* », indique Hubert Carré, le directeur du comité national des pêches maritimes.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

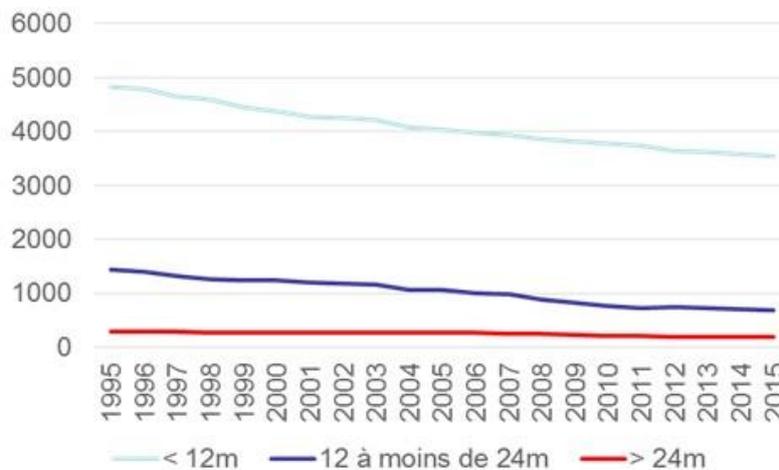
Versus : *La diminution de la consommation de carburant des bateaux n'est pas décisive*

Les politiques publiques ciblent le renouvellement de la flotte de moins de 12 mètres.

Nombre de navires de la flotte de pêche en 2014



Evolution du nombre de navires de pêche en métropole



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les politiques publiques ciblent le renouvellement de la flotte hauturière de 12 à 24 mètres

Les nouvelles technologies sont porteuses d'économies significatives dans la conception et l'usage des navires

Arpege, le bateau de pêche du futur

À Boulogne-sur-Mer, on finalise le démonstrateur Arpege (Approche Réaliste pour une Pêche Générique), un chalutier du futur fonctionnant grâce à la double propulsion diesel et électrique. Le projet commencé en 2012 a bien avancé, puisque le chantier Socarenam livrera la 1ère unité à la fin du premier trimestre 2015.

Conçu par le cabinet d'architecture navale Mauric, il sera utilisé par l'armateur Alexis Hagneré. Porté par l'Ademe, ce projet d'un coût global de 8,17 millions d'euros d'investissements bénéficie d'une aide de l'état de 1,99 million d'euros dans le cadre des Projets d'Avenir portant sur les Navires du Futur.



Un chalutier plus économique et innovant

L'Arpege est un chalutier innovant, d'une longueur de 24 mètres, qui permet de répondre aux problématiques actuelles de coût croissant de l'énergie, d'accidentologie importante, de quotas de pêche, d'obligation de minimiser l'impact sur le milieu halieutique et de difficulté de recrutement. Les navires de pêche actuels sont vieux de 30 ans et atteignent aujourd'hui leurs limites, notamment avec l'augmentation du coût du gasoil mais aussi avec la mise en place d'un cadre plus réglementaire (jauge, longueur, puissance).

D'autre part, le chalutier sera beaucoup plus stable et équipé d'un système pour détecter les risques de croches du chalut du fond de la mer. Les hommes à bord profiteront d'un confort plus important qu'aujourd'hui grâce à un assèchement de l'air ambiant pour réduire les effets de l'humidité. Grâce à son moteur diesel-électrique et un système de treuils électriques, l'Arpege sera également beaucoup plus économe. Enfin, il sera adapté à la nouvelle réglementation qui interdit de rejeter les prises annexes à la mer puisqu'il sera équipé d'une cale supplémentaire dédiée.

Réduire la consommation

L'Arpege devra constituer un nouveau standard pour les deux décennies à venir et repose sur des technologies disponibles à court terme. Tout d'abord, sa carène revisitée, sa propulsion diesel-électrique et la gestion intégrée de l'énergie permettront de réduire la consommation de 15 % au minimum sur les derniers navires construits et de 40 % sur les navires s'appuyant sur des techniques de pêche alternative comme la senne danoise.

Chloé Lottret - Bateaux.com

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les nouvelles technologies ne sont pas porteuses d'économies significatives dans la conception et l'usage des navires.

En Europe le chalutage est autorisé

L'Union européenne interdit la pêche en eaux profondes au-delà de 800 mètres

Après quatre années d'intenses négociations, le sort des poissons d'eau profonde et de leurs écosystèmes a enfin été pris en compte. Jeudi 30 juin, les trois institutions de l'Union européenne (UE) – la Commission de Bruxelles, le conseil des ministres de la pêche et le Parlement – ont conclu un accord sur ce mode de prise très contesté, qui bannit la pêche au chalut qui racle et endommage les fonds marins. Une victoire pour les ONG, très mobilisées.

La mesure la plus attendue en est sans conteste l'interdiction du chalutage au-delà de 800 mètres de profondeur, une technique destructrice qui racle et endommage les fonds marins. Les organisations non gouvernementales (ONG) souhaitaient qu'elle s'applique aux flottes européennes, y compris dans les eaux internationales. Ce ne sera pas le cas : l'interdiction est limitée aux eaux communautaires.

D'autres restrictions vont s'appliquer à la pêche un peu moins profonde : à partir de 400 mètres sous la surface, les navires devront s'astreindre à jeter leurs filets dans les secteurs qu'ils avaient déjà l'habitude de fréquenter, sans chercher à en exploiter de nouveaux afin de « geler leur empreinte », selon la terminologie officielle. En outre, dès cette strate, les zones reconnues comme abritant des écosystèmes vulnérables, des coraux en particulier, seront interdites aux chalutiers.

LE MONDE | 30.06.2016 à 18h07 • Mis à jour le 01.07.2016 à 12h46 | Par Martine Valo

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *En Europe le chalutage est interdit*

Hypothèse :

35bismod

Les entreprises d'aval de la filière (transformation, distribution,...) investissent dans le renouvellement de la flotte pour sécuriser leurs approvisionnements.

La Scopale lance la construction de trois bateaux

La construction des trois premiers bateaux de la Scopale a été lancée officiellement le 15 novembre à Dieppe. Cet armement de type coopératif permet de financer des navires de pêche neufs en copropriété et de diversifier l'activité de la Scapêche vers les pêcheries artisanales.

Investir sous la forme de copropriété avec des artisans-pêcheurs de la région de Boulogne-sur-Mer, dans des navires modernes, polyvalents et économes en énergie. C'est la vocation de la Scopale, créée en 2015. Elle est détenue par la Scapêche, Société Centrale des Armements des Mousquetaires, par la coopérative maritime Pêcheurs d'Opale et par l'armateur boulonnais Groupe Le Garrec.

Les coques des trois premiers navires sont actuellement réalisées par Manche Industrie Marine (MIM) à Dieppe, puis elles seront armées dans les chantiers Padmos aux Pays-Bas. Le premier navire doit être livré au printemps 2017 ; les deux autres suivront avec un décalage de deux mois chacun. Chaque bateau coûtera autour de 2,5 millions d'euros.

Des bateaux polyvalents

« Ces trois bateaux seront polyvalents, explique Sylvain Pruvost, président de la Scapêche. Ils pratiqueront une pêche de 48 heures et saisonnière selon plusieurs méthodes : la senne danoise, le chalut pélagique et le chalut de fond. Ils pourront également travailler la coquille Saint-Jacques. Les espèces pêchées seront variées : merlan, encornet, cabillaud, sole, seiche, rouget barbet, grondin, maquereau, hareng, sardine, anchois, coquille Saint-Jacques... »

La Scapêche, via la Scopale, a fait le choix d'investir dans ces navires en copropriété afin d'avoir accès à la ressource locale à travers une pêche côtière et artisanale. Ces prises de participation sont une manière d'accéder au poisson sur des zones non travaillées par la Scapêche et d'avoir une complémentarité d'approvisionnement. Les espèces pêchées approvisionneront en priorité les rayons marée des Intermarché et des Netto. La débarque pourra être directement transformée et distribuée par l'unité de filetage Capitaine Houat d'Agromousquetaires implantée à Boulogne-sur-Mer.

Un partenariat gagnant-gagnant

La Scopale permet à des patrons pêcheurs de se lancer dans la construction de navires, notamment à ceux qui démarrent dans le métier. « Aujourd'hui, il est pratiquement impossible à un artisan-pêcheur de financer seul un bateau de 2,5 millions d'euros, constate Éric Gosselin, président de la Scopale. Nous avons créé un modèle unique qui répond aux attentes des artisans et offre des garanties et des facilités. Les artisans-pêcheurs ont également un intérêt à avoir comme partenaire Intermarché qui assure des débouchés et des prix de marché intéressants. »

L'arrivée prochaine de ces bateaux neufs est une bonne nouvelle pour Boulogne-sur-Mer qui a vu ces dernières années des bateaux partir définitivement en Irlande ou en Espagne. En devenant actionnaire de navires, l'armement d'Agromousquetaires participe au renouvellement de la flotte, à l'activité des ports et à la sauvegarde de la pêche française. Pour Sylvain Pruvost, « c'est une satisfaction de soutenir le secteur de la pêche à Boulogne-sur-Mer. Et surtout, c'est une fierté de participer au renouvellement de la flotte française et de voir réattribuer des droits de pêche acquis à la France. »

<http://www.mousquetaires.com/actualites/scopale-lance-construction-de-trois-bateaux/>

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les entreprises d'aval de la filière n'investissent pas dans le renouvellement de la flotte.

La variabilité des prix des carburants est un facteur d'incertitude majeure

La baisse spectaculaire du prix du baril de pétrole brut offre une bulle d'oxygène à la filière pêche. Le gazole détaxé, qui avait grimpé jusqu'à 74 centimes le litre, se situe aujourd'hui autour des 46 centimes. De quoi envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité pour des pêcheurs dont le carburant constitue une part importante des coûts d'exploitation.

Le marin de Saint-Guénolé, d'Audierne ou de Concarneau peut remercier l'Arabie Saoudite ! En décidant d'ouvrir le robinet à pétrole, faisant baisser de manière spectaculaire le cours de l'or noir, le pays du Golfe soulage les trésoreries de la filière pêche. Le prix du litre de gazole détaxé (il est exonéré de TIPP et de TVA) est aujourd'hui à 0,46 € du litre, contre environ 0,7 € un an plus tôt.

(...)

Marge de manoeuvre élargie

Sur les quais de Concarneau, cette baisse du prix du gazole pêche est évidemment accueillie avec soulagement. « Cela nous permet de bénéficier enfin d'une marge de manoeuvre, que ce soit dans la gestion de la pêche, de l'équipage ou de l'entretien du bateau », souligne Stéphane Bevin, le patron armateur du Lycia, un bolincheur qui consomme en moyenne 70 tonnes de carburant à l'année. « Même si l'effet est moindre que sur les chalutiers, la part consacrée à la paye de l'équipage a quand même augmenté. Et l'effet de la baisse devrait aussi se faire ressentir à terre puisqu'elle va nous permettre d'investir dans l'entretien des navires ». Pour les bolincheurs, qui « traquent » les bancs de poissons bleus (sardines, chinchards, etc.) près des côtes, un carburant moins cher, c'est aussi la possibilité d'étendre un peu la zone de pêche ou de chercher plus longtemps les bancs de poissons. Enfin, Stéphane Bevin envisage plus sereinement les fluctuations des cours du poisson. « On sait que traditionnellement, les cours chutent en février, cette année, je pense qu'on pourra encaisser une éventuelle chute plus facilement ».

© Le Télégramme RODOLPHE POCHET ET JOSEPH GRASS 6/01/2015

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *L'évolution technologique et/ou la mise en place de mécanisme de couverture des fluctuations des cours des carburants garantissent une meilleure visibilité sur les coûts d'exploitation.*

Une ingénierie financière et/ou de nouvelles règles administratives et fiscales facilitent les investissements privés dans la flotte

L'Etat prêt à accompagner le renouvellement de la flotte de pêche

Les Echos.fr - Stanislas du Guerny - | Le 22/10/15 à 15H35

Manuel Vals a promis des aides fiscales et des garanties de Bpifrance pour les pêcheurs. Les experts estiment qu'il faudrait rénover ou construire 300 bateaux de pêche

Le gouvernement a décidé de favoriser le renouvellement de la flotte de pêche française. A l'occasion du conseil interministériel de la Mer qui s'est tenu jeudi à Boulogne sur Mer, le Premier ministre Manuel Valls annoncé que les sociétés de pêches bénéficieront de crédits garantis par la Banque publique d'investissement et d'avantages fiscaux. « *Il faut des bateaux plus sûrs, moins coûteux, plus économes et plus performants. Nous souhaitons mettre en oeuvre un dispositif peu coûteux mais aux effets économiques immédiats. Nous voulons lever l'obstacle que représente une fiscalité très lourde qui ne permet pas le renouvellement de la flotte de pêche* » a-t-il affirmé. L'accès au crédit des armateurs sera facilité par l'expérimentation entre janvier et juin 2016 d'un mécanisme de garantie financière, en lien avec la banque publique d'investissement. Un dispositif d'assurance-crédit sera également mis en place pour inciter les armateurs à faire construire leurs bateaux dans les chantiers navals sur le territoire national. Une exonération des plus-values de cession sur les sociétés de pêche et la refonte du permis de mise en exploitation pour favoriser l'installation des jeunes sont enfin au programme. Un rapport, publié en début d'année par le ministère de l'Ecologie faisait état d'un besoin en France de 300 bateaux neufs ou modernisés dans les six prochaines années. Si ces investissements ne sont pas réalisés, « la France pourrait ne plus pêcher l'intégralité de ses quotas en 2020 » expliquait le rapport. La flotte française, qui a perdu la moitié de ses navires depuis quinze ans en compte 4500 navires de pêche. Leur moyenne d'âge est de 26 ans.

Le prix d'un chalutier a doublé en dix ans

Dans les Ports, les projets sont complexes à monter, et seuls les armements les plus puissants ont pu se lancer jusqu'à présent. La Scapêche, filiale d'Intermarché, a baptisé dernièrement en grande pompe au port de Lorient le « Jean-Pierre Le Roch », un tout nouveau chalutier de 42,7 mètres de long fabriqué en Espagne. 8,5 millions d'euros ont été investis dans ce bâtiment qui permet une économie de 33 % en carburant tout en apportant un meilleur confort de vie aux marins. « *Le carburant est moins cher, les ressources en poissons plus abondantes. Les armateurs retrouvent des marges de manoeuvre et souhaitent investir dans de nouveaux chalutiers* », indique Hubert Carré, le directeur du comité national des pêches maritimes. Problème : le prix d'un chalutier a doublé en dix ans. Le prix d'un navire de 12 mètres est passé de 800 000 à 1,8 million. Pour l'Etat français la mise en place des aides s'annonce délicate. Les règles européennes sont strictes : les aides publiques directes -Etat et collectivités locales- aux armements sont interdites. La région Bretagne avait tenté de créer un fonds financier dont le projet a été retoqué par Bruxelles.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les investissements privés dans la flotte ne sont pas facilités par une ingénierie financière et/ou de nouvelles règles administratives et fiscales.*

A quantité de prises constante, la rentabilité des bateaux est améliorée par une bonne circulation des informations, une meilleure commercialisation

La baisse spectaculaire du prix du baril de pétrole brut offre une bulle d'oxygène à la filière pêche. Le gazole détaxé, qui avait grimpé jusqu'à 74 centimes le litre, se situe aujourd'hui autour des 46 centimes. De quoi envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité pour des pêcheurs dont le carburant constitue une part importante des coûts d'exploitation.

Le marin de Saint-Guérolé, d'Audierne ou de Concarneau peut remercier l'Arabie Saoudite ! En décidant d'ouvrir le robinet à pétrole, faisant baisser de manière spectaculaire le cours de l'or noir, le pays du Golfe soulage les trésoreries de la filière pêche. Le prix du litre de gazole détaxé (il est exonéré de TIPP et de TVA) est aujourd'hui à 0,46 € du litre, contre environ 0,7 € un an plus tôt.

Plus de 50 % de baisse

« La baisse est flagrante depuis septembre surtout : sur un an, le recul des prix est supérieur à 50 % », note Jean-Loup Thivet, directeur général de la Sobad Marine, à Douarnenez, qui assure la distribution de carburants marins. Cela ne rattrapera pas le début d'année 2014 rendu difficile par les tempêtes, mais apporte une bulle d'oxygène. Payer 0,40 € le litre de gazole : c'était la principale revendication du mouvement de grève des marins-pêcheurs au printemps 2008. Le coût du carburant tournait alors autour de 0,70 à 0,75 € le litre, pesant fortement sur les coûts d'exploitation.

« En 2013, le prix a connu un nouveau pic à 74 centimes, alors que pour beaucoup de navires, le point d'équilibre se situe à 38 centimes ! Des marins ont connu des mois sans salaires, des entreprises ont souffert voire disparu, de telles flambées portent des coups terribles », ajoute Jean-Loup Thivet, qui espère pour la filière voir le cours rester autour de 0,45 € en 2015. D'autant que le coût des appareils de pêche (chalut, filets, casiers...) pourrait aussi bénéficier de la baisse du prix du plastique. « Reste que la dépense en carburant n'est qu'un aspect du problème : il faut aussi une bonne valorisation des produits de la pêche », ajoute ce bon connaisseur du secteur.

Le Télégramme Publié le 06 janvier 2015 Rodolphe Pochet et Joseph Grass

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *A quantité de prises constante la rentabilité des bateaux est améliorée par la réduction des couts d'exploitation.*

Les achats de navires neufs se font sous forme collective.

Regroupement de pêcheurs

Des regroupements de pêcheurs artisanaux créent des fonds comme celui qui vient d'être activé à Lorient. A2G Morbihan, va prendre des participations dans des nouveaux bateaux. Un premier contrat vient d'être signé pour la construction d'un chalutier de pêche côtière dans lequel vont être investis près de 2 millions d'euros. « Un second est en gestation et nous étudions de près 2 ou trois autres dossiers », indique Tristan Douard, le directeur de ce groupement de pêcheurs qui réunit 54 bateaux. « Les résultats financiers des armements sont excellents. Nous espérons attirer dans notre fonds des investisseurs extérieurs, déjà le Crédit Maritime va nous suivre », continue Tristan Douard. Le patron-pêcheur restera maître à bord et conservera la majorité du capital de la société créée pour l'achat du navire. « Plusieurs autres projets sont annoncés comme au port de Sète où trois chalutiers devraient être construits », indique Hubert Carré.

Les Echos.fr - Stanislas du Guerny - | Le 22/10/15 à 15H35

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les achats de navires neufs sont le fait d'investissements individuels.

Des modalités d'élaboration de projets collectifs et de mise en commun de moyens émergent et permettent à la pêche de se développer



Stocks, rejets, habitats : appel à projets de France filière pêche

le marin

Publié le 09/04/2015 19:29 |

Parmi les projets éligibles : ceux portant sur l'impact des engins traînants sur les habitats. Ici, coquillers à Saint-Quay-Portrieux. (Photo : Lionel Flageul)

L'association France filière pêche (FFP) a ouvert le 12 mars, et jusqu'au 19 juin, un appel à projets sur l'amélioration des connaissances des stocks halieutiques et la mise en œuvre de pratiques de pêche de plus en plus durables.

Il comporte trois axes. Le premier : l'amélioration des connaissances sur les principales espèces halieutiques exploitées par les navires français. « **Une grande partie des stocks exploités restent encore mal connue et les données disponibles parcellaires** », souligne FFP. C'est elles qu'il faut cibler, en visant l'acquisition de connaissance pour mieux gérer ces stocks, l'amélioration des prévisions de recrutement, et le développement de nouveaux moyens d'acquisition de données.

Le deuxième axe : la diminution des rejets pour les espèces soumises à l'obligation de débarquement. Les projets devront porter sur la sélectivité des engins, les stratégies d'évitement ou caractérisation des espèces à haut taux de survie.

Enfin, FFP souhaite initier des travaux pour améliorer les connaissances sur les effets de l'utilisation des principaux engins traînants sur les habitats. Les impacts négatifs ou positifs, souligne l'association. Cela concerne les chaluts de fond, sennes danoises, ganguis, dragues... Peu de mesures existent en ce domaine. Les études peuvent concerner la résilience d'un habitat face aux pressions de pêche, la comparaison de différents engins, la mise au point d'engins moins impactants...

Les projets, limités à trois ans, doivent être collectifs, associer une structure professionnelle et au moins un partenaire scientifique. Un autofinancement d'au moins 20 % de la masse salariale globale dédiée au projet est demandé. Et à partir d'un budget global de 300 000 euros, un autofinancement (ou financement extérieur) d'au moins 20 % du budget global est demandé. Le budget minimal est 50 000 euros, et la participation maximale de FFP de 700 000 euros (par projet). Des thèses et post-doctorants peuvent être financés à 50 %. Après évaluation par un comité d'experts l'été 2015, la sélection des projets aura lieu en septembre 2015.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Faute d'en trouver les modalités, les projets collectifs n'émergent pas.

Le système coopératif se développe dans la pêche

10 coopératives maritimes, 2 000 entreprises liées au monde de la pêche et 1 500 navires... Elle est présente à Douarnenez via la CMCS.

Quel est son rôle ?

Association loi 1901, la Coopération maritime fédère toutes les branches de la filière maritime française. Sa mission ? Défendre les intérêts de ses adhérents d'une part ainsi que les structures coopératives. Point important : chaque société adhérente verse une cotisation à la Coopération maritime mais reste autonome dans son fonctionnement. 1 800 salariés sont comptabilisés en additionnant les effectifs de chaque entreprise adhérente. Le chiffre d'affaires cumulé en 2011 atteint les 800 millions d'euros, dont 400 concernent les navires affiliés à la Coopération. Elle est présidée par Philippe Mérabet depuis 2007, Jean-Loup Velut en est le secrétaire général.

La grosse part de l'avitaillement

La Coopération maritime se répartit en six domaines (voir ci-contre). Le plus important étant l'avitaillement, représentant à lui seul 53 % de ses activités. Cecomer, centrale de référencement basée à Couëron, en Loire-Atlantique, est une centrale d'achats pour les 48 coopératives maritimes et 53 Comptoirs de la mer. Les premières fournissent les professionnels, les seconds étant une vitrine « grand public » : vente de vêtements, décoration, alimentaire, cosmétique...

Les Comptoirs ont été créés afin de respecter l'obligation de réserver une part du chiffre d'affaires de la coopérative à des activités extérieures à ses sociétaires. Statut coopératif oblige. Le développement des Comptoirs a également pour objectif de pallier la baisse de l'activité « pêche professionnelle ».

(...)

Trois structures spécifiques

(...)Le Fonds de développement durable de la pêche (F2DP), syndicat professionnel composé de 200 navires, sert, lui, à gérer entre autres les « Contrats bleus », dispositif national de pêche durable, les aides à l'investissement ou l'accompagnement des jeunes investisseurs. Enfin, la Coopération maritime conseil et services (CMCS) est une société de conseil et assistance dans les domaines informatiques, administratifs, en gestion de projets... Elle réalise également des études, missions d'ingénierie et développe des applications pour les professionnels des filières de la pêche. La plateforme « nouvelle technologie » de la CMCS est située sur le port de pêche de Douarnenez, dirigée par Georges Le Lec, chef de projet.

(...)

Ludovic LE SIGNOR. Ouest-France

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le système coopératif décline de la pêche

Le vieillissement flotte se poursuit

Extrait du rapport Deprost Suche « le renouvellement de la flotte de pêche » IGF 2014

1.2.2. Une flotte âgée de plus de 26 ans

Au 31 décembre 2012, l'âge moyen de la flotte métropolitaine s'établit à 26,4 ans (soit 1,4 ans de plus par rapport à 2010), tandis que l'âge moyen de la flotte des DOM est de 15,6 ans.

Tableau 2 : Âge moyen de la flotte par région

Région	Âge moyen
Aquitaine	21,8
Basse-Normandie	22,1
Bretagne	25,4
Corse	29,8
Haute-Normandie	25,3
Languedoc - Roussillon	27,4
Nord - Pas-de-Calais - Picardie	22,1
Pays de la Loire	24,2
Poitou - Charentes	28,7
Provence - Alpes - Côte d'Azur	34,6
Total métropole	26,4
Guadeloupe	13,4
Guyane	12,6
Martinique	18,1
Réunion / Iles éparses	14,9
Total DOM	15,6
Total général	22,6

Source : MEDDE-DAM.

Dans les autres pays de l'UE, la situation est comparable puisque l'âge moyen de la flotte européenne est de 27 ans (données 2011). Toutefois, certaines flottes enregistrent des âges plus élevés encore, notamment en Espagne (28 ans), en Italie (28 ans) aux Pays Bas (33 ans). Seul le Royaume Uni affiche un âge moyen moindre (25 ans).

Tableau 3 : Âges moyens comparés des principales flottes de l'UE (données 2011)

Principales flottes de l'UE	% flotte	âge
Espagne	17	28
France (DOM compris)	9	21
Italie	23	28
Portugal	13	28
Royaume uni	10	25
Pays Bas	1	33
Total UE	100	27

Source : The 2013 Annual Economic Report on the EU Fishing Fleet.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le renouvellement de la flotte est amorcé

La pêche offre un modèle économique suffisamment rentable pour attirer des financements privés

« Les résultats financiers des armements sont excellents. Nous espérons attirer dans notre fonds des investisseurs extérieurs, déjà le Crédit Maritime va nous suivre », continue Tristan Douard.
Les Echos 22/10/15

Stéphane Charleux essaye en vain, depuis trois ans, de convaincre les banques de lui prêter l'argent nécessaire pour s'installer pêcheur. Mission impossible.

(...) Tout ce qu'il veut, depuis trois ans, c'est travailler : acheter un bateau pour pouvoir exercer à son compte le métier de pêcheur. Il a l'expérience, les diplômes, les dossiers de montage financier, les subventions. Ce qui lui manque, c'est l'argent. Le nerf de la guerre.

Un projet qui tient la route

Tout commence il y a trois ans et demi. Stéphane Charleux, scaphandrier de profession, décide de changer de métier. Fin 2008, il décide de retourner sur les bancs du Lycée maritime, à La Rochelle, pour passer son brevet de capitaine.

Dès le départ, il sait que son but ultime est d'être son propre patron. Il s'intéresse à la pêche à la coquille Saint-Jacques, aux pétoncles et aux crevettes. Mais avant de s'installer, il souhaite faire ses premières armes sur un navire. Il embarque comme matelot sur l'« Apollo » de Serge Artus, marin rochelais. Rapidement, « j'ai voulu reprendre son bateau, car il partait à la retraite ». Soutenu par son patron, il monte au cours de l'année 2009 un dossier de reprise de l'entreprise avec Chargeco, le groupement de gestion spécialisé dans la pêche.

« J'étais plutôt confiant car le projet tenait la route. L'entreprise se portait bien et faisait des bénéfices. » Le bateau est expertisé. Stéphane Charleux obtient ses licences de pêche. Il part donc démarcher les banques pour obtenir un crédit de 135 000 euros. Toutes feront la même réponse : non.

Les raisons invoquées ? « Elles me disent que la pêche est en crise, qu'elles ne peuvent pas donner suite à ma demande, ou elles ne donnent pas de motif du tout. »

Publié le 13/03/2012 par Élise Renoleau – Sud Ouest

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La pêche n'arrive pas à être rentable et n'attire pas les investissements

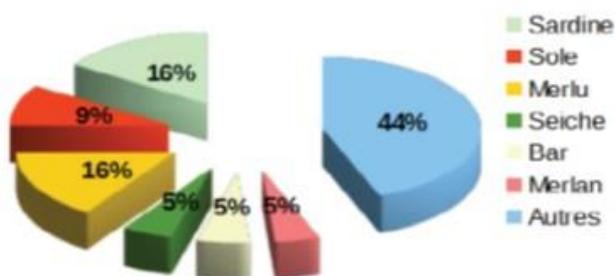
Une pêche diversifiée assure l'augmentation du chiffre d'affaires global de la filière.

Focus sur quelques espèces

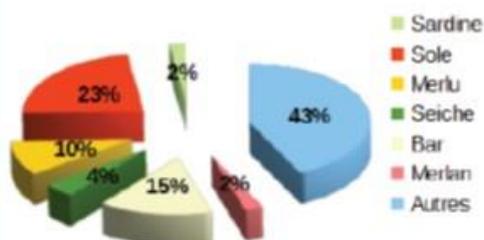
La sardine, le merlu et la sole sont les premières espèces en tonnage. La sardine, la sole, le merlu, la seiche et le bar représentent plus de la moitié des apports en tonnage.

La sole, espèce phare du département, et le bar sont les deux espèces débarquées à forte valeur ajoutée. Elles représentent plus de 38 % des apports en valeur.

Les principales espèces (en tonnage)



Les principales espèces (en valeur)



La catégorie « autres » représente beaucoup d'espèces (44%), ce qui souligne le caractère très diversifié des espèces pêchées.



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Faute de plan de production, la concentration des navires sur certains secteurs entraîne une baisse du chiffre d'affaires global de la filière.

Le gasoil perd sa détaxation



UNE PÊCHE FINANCÉE PAR NOS IMPÔTS

(...)

Les aides publiques au carburant

Les aides indirectes

Les professionnels de la pêche paient un carburant détaxé, c'est-à-dire exonéré de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) par l'article 265 du Code des douanes et de la TVA en application de l'article 298 du code général des impôts.

Cette taxe intérieure sur la consommation est assise sur le prix de base du produit. La TVA se calcule sur le prix de base augmenté de la taxe intérieure, de sorte que le prix TTC n'augmente pas de façon proportionnelle à l'augmentation du carburant.

La TIPP s'établit par carburant, avec une assiette reposant sur le volume du produit pétrolier et non sur le prix de vente du produit. Autrement dit, l'augmentation du prix de la matière première est sans effet sur le montant de la taxe à acquitter. En résumé, la TIPP aplatit les hausses, mais ceux qui ne la paient pas les subissent fortement.

Par exemple, en avril 2008, la TIPP pour le gasoil représentait 0,428 €/litre sur un prix final de 1,291 €/litre et les taxes dans leur totalité (TVA et TIPP) représentaient 49% du prix du Gasoil en France. Le prix du gasoil était alors de 0,65 Euros le litre détaxé. Les professionnels de la pêche ne paient en somme que la moitié du prix du gasoil.

=> Estimation de la facture de gasoil des cinq plus grands chalutiers français de pêche profonde.

En estimant que les cinq grands chalutiers de fond de plus de 40 mètres qui consomment quotidiennement un minimum de 7000 litres de gasoil pêchent 310 jours par an, leur dépense annuelle de gasoil oscille entre 564 000 et 1,4 million d'euros.

Si l'on prend en compte les cinq grands chalutiers hauturiers ciblant les espèces profondes (trois Scapêche et deux Euronor) depuis que les trois navires neufs de la Scapêche sont opérationnels (2005), on obtient une consommation totale de carburant de 2003 à 2010 de 34,307 millions d'euros. Etant donné que la détaxe gasoil équivaut à offrir aux professionnels environ la moitié de la facture de carburant, on peut estimer que les aides indirectes de l'Etat ont contribué à proportion égale à la somme dépensée.

Le manque à gagner pour l'Etat français (ou autrement dit le « cadeau » de l'Etat aux armements industriels) représenté par la détaxe sur le gasoil dont bénéficient les cinq grands chalutiers ciblant les espèces profondes équivaut à environ 34 millions d'euros.

(...)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le gasoil pêche reste détaxé

›Thématique RH : rémunération des pêcheurs, formation: 11 hypothèses

- 42** - L'attractivité financière du métier de pêcheur permet le renouvellement des marins en attirant des jeunes **Versus** *Malgré l'attractivité financière du métier, le métier de pêcheur n'attire pas les jeunes* **22**
- 77** - Le savoir-faire des poissonniers n'est pas remplaçable par des process industriels. **Versus** *Le savoir-faire des poissonniers est remplacé par des process industriels de fabrication de produits prêts à l'emploi.* **23**
- 80** - La formation des poissonniers intègre de plus en plus la dimension préparation du «prêt à cuire» et conseils culinaires. **Versus** *La formation des poissonniers n'intègre pas de dimension «prêt à cuire» et conseils culinaires* **24**
- 787** - La concurrence des autres secteurs maritimes conduit à de réelles difficultés de main d'œuvre pour le secteur des pêches **Versus** *L'arrivée de nouvelles activités maritimes redynamise l'emploi dans le secteur maritime et attire de nouveaux candidats vers le secteur des pêches.* **25**
- 796** - L'arrivée de marins étrangers est une solution au manque de personnel français. **Versus** *L'arrivée de marins étrangers ne permet pas de combler le manque de personnel français* **26**
- 797** - Des facilités juridiques, administratives, financières créées pour faciliter l'accès au statut de patron renforcent l'attractivité du métier de marin pour les jeunes **Versus** *L'accès aux outils de pêche reste trop difficile ce qui décourage les jeunes qui ne voient aucune opportunité de progression* **27**
- 814** - La génération 45-50 ans part à la retraite, les navires sont vendus à l'étranger avec la perte des capacités de pêche, la flotte artisanale française se réduit drastiquement **Versus** *L'état "gèle" la perte des capacités de pêche pour les nouvelles générations* **28**
- 817** - La contractualisation est de plus en plus courante, se substitue à la rémunération à la part et la rémunération des pêcheurs perd en volatilité et en attractivité **Versus** *La contractualisation ne se développe pas et la rémunération des pêcheurs reste attractive et très liée aux prises, au prix du poisson en criée et à l'évolution du cours des intrants (gasoil)* **29**
- 829** - Une ascension sociale limitée, des exigences accrues de niveau de formation, des difficultés pour l'acquisition de l'entreprise discréditent le métier de marin par rapport à un emploi terrestre **Versus** *Le mode de vie du marin est plus attractif que celui offert par un travail terrestre à niveau de formation équivalent* **30**
- 838** - Les formations à la pêche intègre de plus en plus de modules de formation destinés à d'autres métiers maritimes que la pêche **Versus** *Les formations à la pêche se spécialisent sur les modules de formation réglementaires à la pêche* **31**
- 1007** - La pêche professionnelle intègre le tourisme comme une activité de diversification (sur le modèle du tourisme à la ferme, des marchés paysans) **Versus** *La pêche professionnelle ne se diversifie pas en direction du tourisme* **32**

Fiche métier : matelot à la pêche



Le matelot à la pêche exerce son travail dans un contexte parfois difficile : entretien du bateau, mise en place, récupération et réparation des filets, capture et préparation du poisson, participation à la conduite du bateau...

Niveau minimum d'accès : CAP ou équivalent
Salaire débutant : 1500 €
Statut(s) : Statut salarié
Synonymes : Marin-pêcheur
Secteur(s) professionnel(s) : Agriculture
Centre(s) d'intérêt : J'aime bouger

Salaire

Le salaire du matelot dépend de la valeur de la pêche. Il peut varier de 1500 euros à 3800 euros brut par mois. Différents facteurs (quantité pêchée, type de pêche, prix de vente, prix du carburant...) expliquent ces variations de rémunération.

Déclin de la petite pêche

Pour la plupart des marins-pêcheurs français, c'est la petite pêche qui domine, sur des bateaux dont la majorité mesure moins de 12 m. Les marins vieillissent et les machines se modernisent. Les effectifs sont en baisse, d'autant que les règlements européens n'autorisent le renouvellement de la flotte qu'au compte-gouttes.

Pêche industrielle stable

Néanmoins, la pêche industrielle recrute davantage pour répondre aux besoins de la grande distribution et des industries de transformation des produits de la mer. À noter que les embarquements à la pêche donnent très souvent lieu à des contrats stables (CDI, contrats à durée indéterminée). La pêche industrielle offre un salaire minimum garanti, plus un intéressement.

Métiers d'évolution de carrière

Second maître, maître d'équipage, puis patron et capitaine de pêche.

[Commentaires](#) / [Argumentaire](#) / [conditions d'emploi](#) / [versus](#)

Versus : *Malgré l'attractivité financière du métier, le métier de pêcheur n'attire pas les jeunes*

Le savoir-faire des poissonniers n'est pas remplaçable par des process industriels.

Alors que les épreuves de qualification des meilleurs ouvriers de France (Mof) s'ouvrent dans deux semaines, la Scapp a testé le savoir-faire des poissonniers lors du trophée Poséidon.



Plateau du vainqueur, Quentin Lorotte,
Poissonnerie HENRI à La Courneuve (93)
(Crédit Photos : DR)

<http://pdm-seafoodmag.com> 19/03/2014

« C'est une très bonne expérience, un bon entraînement pour les épreuves du Mof » déclare Quentin Lorotte, vainqueur du trophée Poséidon sud-ouest, à propos de ce concours organisé à l'occasion du Smahrt à Toulouse début février. « La situation était particulière, avec du bruit et du monde autour. Ça change de nos labos », poursuit le candidat en lice pour les épreuves qualificatives au titre du Mof de poissonnier écailler 2015 qui se tiendront le 8 avril 2014 à Rungis.

Le salon de la restauration et de l'hôtellerie a fourni un cadre parfait pour tester sa technique. L'originalité du concours : un test de découpe de poisson. « C'est cette épreuve qui m'a paru la plus complexe », avoue-t-il. En effet, lui et neuf autres poissonniers venus d'un peu partout en France ont dû enchaîner à toute allure découpe et filetage de saumon, tranchage de pavés de cabillaud, écaillage, et montage d'un rôti de poisson.

Et pendant une heure trente, les concurrents ont fait démonstration de leurs plus belles techniques de découpe : maquereau colbert, grondin en gallinette, merlan en bélier, turbot en portefeuille... avant de passer à l'épreuve du dressage d'un plateau de fruits de mer, sous l'œil curieux d'autres professionnels.

Initiateur du concours, Bernard Benassy, directeur de la Scapp, société coopérative artisanale de poissonniers professionnels, ne s'étonne pas du haut niveau de la compétition, affirmant que le règlement s'est inspiré des qualifications du Mof afin de s'assurer d'une haute qualité technique. Il s'enthousiasme également de constater que « le public de professionnels s'est révélé très intéressé. L'épreuve était différente de ce qu'on rencontre d'habitude. Certains n'avaient jamais vu ça. »

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le savoir faire des poissonniers est remplacé par des process industriels de fabrication de produits prêts à l'emploi.

Hypothèse :

80

La formation des poissonniers intègre de plus en plus la dimension préparation du «prêt à cuire» et conseils culinaires.

29^{ème} Concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

Session 2014

Promotion: René AUCHER

Poissonnier, Ecailler, Traiteur

Code d'inscription à la spécialité : 312-21

PRESENTATION DU CONCOURS

Vous êtes prié(e) de vous présenter muni d'une photocopie de votre inscription et d'une pièce d'identité à montrer aux surveillants au début du concours.

Vous devez vous présenter 30 minutes avant le début du concours.

Début des épreuves : 8 heures

Première épreuve

Epreuve écrite de connaissances professionnelles de type QCM (30 minutes).

L'épreuve écrite de connaissances professionnelles est une épreuve qui s'appuie sur les savoirs associés du référentiel du CAP poissonnier :

Deuxième épreuve

Préparation et transformation à cru (3h 15mn). 9h15 à 12h30 (temps de nettoyage inclus)

Troisième épreuve

Préparation culinaire (2 heures 45). 14h à 16h45 (temps de nettoyage inclus)

Possibilité de se restaurer au CFA de la Poissonnerie pour les candidats et leurs accompagnateurs si inscription auparavant.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *La formation des poissonniers n'intègre pas de dimension «prêt à cuire» et conseils culinaires*

La concurrence des autres secteurs maritimes conduit à de réelles difficultés de main d'œuvre pour le secteur des pêches

L'émergence de la filière industrielle des énergies marines renouvelables (EMR) ne crée pas à proprement parler de nouveaux métiers. Elle est cependant susceptible de venir transformer ceux pour lesquels les entreprises peinent à recruter, en redistribuant leur socle de compétences et en recomposant l'offre de formation. Elle favorise aussi de nouvelles dynamiques de professionnalisation que le travail en mer rend indispensables. Gérard Podevin CEREQ

Energies marines renouvelables

Des métiers et des compétences entre tensions et besoins nouveaux



Installation en mer et raccordement au réseau

Pilote de barge, chef de pont, ingénieur forage, géotechnicien, sondeur, foreur, mécanicien offshore, treuilliste, grutier offshore, plongeurs scaphandrie, cordiste, lamaneur, ensouilleur, électricien, monteur de brides d'ancrage, logistique intégrée



Conception, études, essais

Géotechnicien, océanographe, biologistes marins, ingénieurs éoliens, ingénieur R et D, architecte de fermes éoliennes, informaticiens, Ingénieurs systèmes, ingénieurs projets

Exploitation/maintenance

Responsable d'exploitation, technicien de maintenance, capitaine navire servitude, pilote hélicoptère, plongeur, gardien, surveillance, logisticien, responsable QHSE, technicien de supervision, responsable stock/achat



Fondation

Coffreur béton, ferrailleur, bancheur, conducteur de drague, soudeur offshore, génie civil maritime, technicien en structures métalliques, grutier

Fabrication de composants et assemblage

Chaudronnier, soudeur, usineur, plieur, peintres industriels, Stratifieur, Drapeur, Technicien et ingénieur plasturgiste, Monteur-ajusteur, technicien électromécanicien, électronicien

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : L'arrivée de nouvelles activités maritimes redynamise l'emploi dans le secteur maritime et attire de nouveaux candidats vers le secteur des pêches.

L'arrivée de marins étrangers est une solution au manque de personnel français.

Chômage : des marins sénégalais sur les bateaux de pêche normands

Par Nolwenn Le Jeune, France Bleu Normandie (Calvados - Orne) vendredi 25 mars 2016 à 11:17

Le chômage connaît sa plus forte hausse depuis deux ans en France apprend-on ce jeudi. En Normandie, il augmente encore plus fortement, plus 1,5%. Et pourtant, certains secteurs peinent à recruter, comme le milieu de la pêche, où des patrons sont obligés d'embaucher des marins étrangers.

Après avoir baissé en janvier, **le chômage repart à la hausse en février** apprend-on ce jeudi. En **Normandie**, il augmente de 1,5% pour les demandeurs d'emploi sans aucune activité (en un an). On évoque souvent la pénurie de main d'œuvre dans le secteur de l'hôtellerie-restauration mais **le secteur de la pêche** n'est pas mieux loti. Les conditions de travail sont difficiles, le salaire n'est pas fixe tout au long de l'année - meilleur en période faste comme pendant la saison de la coquille, plus maigre en période creuse - et les patrons pêcheurs peinent à recruter.

« Je vais recruter un marin sénégalais, pourquoi pas essayer... On ne trouve pas de marins français à l'année de toute façon. »

Grégory Chitel est patron-pêcheur du Virgule, un chalutier de 13 mètres, immatriculé à Port-en-Bessin (Calvados). Son équipage est composé de trois marins. Mais il a du mal à trouver du monde à l'année. Il a donc décidé de recruter un marin sénégalais. Et il n'est pas le seul. Deux ou trois bateaux dans le port normand ont déjà opté pour cette solution.

Pour tenter de trouver de la main d'œuvre locale, une initiative originale : un "navire de l'emploi"

Mise en place par la coopérative des pêcheurs de Port-en-Bessin, en partenariat avec Pôle Emploi et la mission locale, l'idée du "navire de l'emploi" est de présenter les métiers de la pêche aux demandeurs d'emploi. Une dizaine de personnes ont participé au premier "navire" pour l'emploi, début mars. La moitié a pris des contacts pour faire un stage sur un bateau. Car, comme l'explique Christophe Van Roye, directeur général de Copéport, la coopérative des pêcheurs de Port-en-Bessin, *"avant de s'embarquer dans ce métier, il faut mieux être sûr de ne pas avoir le mal de mer !"*

Si, à l'issue du stage, les candidats sont toujours motivés, il leur faudra alors passer un brevet maritime. La formation, dispensée à Cherbourg, dure trois mois. Et ensuite, ils pourront embarquer à bord des bateaux de pêches, à Port-en-Bessin, et ailleurs. Sachant que le marin peut ensuite progresser à bord : de matelot, à mécanicien, il peut accéder au poste de second. Et pourquoi pas, un jour, patron de son bateau...

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *L'arrivée de marins étrangers ne permet pas de combler le manque de personnel français*

Des facilités juridiques, administratives, financières créées pour faciliter l'accès au statut de patron renforcent l'attractivité du métier de marin pour les jeunes



Félix est patron-pêcheur à 24 ans

Publié le dimanche 26 février 2017 à 14:00.

À seulement 24 ans, Félix Le Blond est le plus jeune patron pêcheur de Cherbourg. Depuis douze mois, il navigue seul à bord du Pilou.

À ceux qui pensaient que le métier de pêcheur n'attirait plus, Félix Le Blond est là pour prouver le contraire. À 24 ans, il est, depuis l'an dernier, le plus jeune patron pêcheur du bassin de Cherbourg. Un parcours court mais marqué d'une volonté à toute épreuve. « **Jeune, je trainais sur les pontons et j'allais pêcher avec mon père qui avait un bateau. J'ai commencé la pêche à 16 ans, dès que je suis sorti de l'école.** »

Félix a fait deux ans de lycée maritime. « **J'en suis sorti avec un CAP de matelot de pêche et j'ai navigué huit mois sur un caseyeur cherbourgeois, avant de partir à bord d'un chalutier à Saint-Vaast.** »

De retour dans son port natal, l'idée de se mettre à son compte n'avait pas quitté le jeune homme : « **Depuis que je suis tout jeune, la mer m'attire, c'est ma passion, pour cette liberté et cette vie différente.** »

Financer *Pilou*

Quand on a 22 ans, on pense à s'amuser. Félix, lui, en 2015, cherchait à acheter un bateau. « **J'en ai vu plusieurs mais au final, j'ai opté pour *Pilou*, un caseyeur de 7,70 m.** » C'est à ce moment que la galère a débuté, avec les banques. « **Ma banque n'a pas voulu me prêter 60 000 € pour acheter le bateau et le matériel de pêche, alors que j'avais déjà 20 000 € d'apport. Il m'a fallu plus de trois mois et attendre de voir une quatrième banque, pour en trouver une qui accepte de me faire un prêt, déplore Félix. Les jeunes sont bloqués à cause de cela.** »

[Commentaires](#) / [Argumentaire](#) / [conditions d'emploi](#) / [versus](#)

Versus : *L'accès aux outils de pêche reste trop difficile ce qui décourage les jeunes qui ne voient aucune opportunité de progression*

La génération 45-50 ans part à la retraite, les navires sont vendus à l'étranger avec la perte des capacités de pêche, la flotte artisanale française se réduit drastiquement

Les capitaux étrangers s'ancrent dans la pêche française

@AFP

Publié le 23/06/2016 à 15:22

Les capitaux étrangers sont de plus en plus présents dans la pêche industrielle française, un phénomène qui permet aux armements de continuer à fonctionner dans un secteur où les investissements sont limités, mais qui suscite des inquiétudes au plan social.

Illustration récente de cette tendance: l'annonce du rachat prochain du plus gros armement thonier français par un groupe néerlandais. Parlevliet & Van der Plas (P&P) a annoncé mi-mai être entré en négociations exclusives pour acquérir la Compagnie française du thon océanique (CFTO), basée à Concarneau. Les 14 bateaux, bientôt 15, de la CFTO, sillonnent les océans Atlantique et Indien en quête de thon tropical. L'entreprise de 285 salariés, en difficultés, représente 60% de la capacité de pêche française pour ce poisson.

Avec cette annonce, "ce sont les bijoux de famille de la France qui partent", déplore Olivier Le Nézet, président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Bretagne, qui espère que les bateaux resteront immatriculés en Bretagne, avec à leur bord des marins français. "Malheureusement, on a déjà vu des armements rachetés par ce genre de groupes, au sein desquels au fil des années il ne reste plus beaucoup de marins français", rappelle-t-il.

Le cas de l'armement lorientais Jégo-Quéré reste dans les mémoires: après l'avoir repris en 1994, l'espagnol Pescanova s'en était désengagé en 2003, avec à la clef un plan social pour 75 marins. Dans le cas de la CFTO, le néerlandais P&P a promis de maintenir le "caractère breton de la flotte" et de garder "inchangé" le personnel.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus: *L'état "gèle" la perte des capacités de pêche pour les nouvelles générations*

La contractualisation est de plus en plus courante, se substitue à la rémunération à la part et la rémunération des pêcheurs perd en volatilité et en attractivité

Combien gagne... un marin pêcheur

LORSQU'ON lui demande pourquoi il a choisi le métier de marin pêcheur, pourtant réputé comme l'un des plus dangereux au monde, Jacky Sommessous, 44 ans, n'hésite pas une seconde : « Parce que la mer, c'est le plus beau bureau dont on puisse rêver ! » **Malgré des revenus qui peuvent varier du simple au triple ? c'est-à-dire pour un pêcheur-armateur (propriétaire de son bateau), de 2 000 à 6 000 euros par mois suivant les saisons, la météo et la demande en poissons ?** son enthousiasme demeure intact. On pourrait le croire fils et petit-fils de marin, mais c'est tout seul que ce Breton pure souche a choisi, à l'âge de 14 ans, de rentrer pendant un an à l'école de la marine marchande d'Etel (Morbihan), tout prêt de Lorient, la ville où il est né. Avant d'enchaîner ensuite les périodes d'apprentissage et les pêches sur la grande bleue, et de rentrer quelque temps dans la marine marchande.

Quand on évoque les risques et les difficultés liés à son métier, Jacky demeure serein : « J'ai conscience du danger mais je ne suis pas un casse-cou. Toutes les précautions sont prises pour limiter les risques. Sur mon bateau, tout le monde porte par exemple un vêtement à flottabilité intégrée. C'est obligatoire car on a tous perdu des amis en mer. » Et de conclure, un brin philosophe : « Le plus dur finalement, c'est de se lever la nuit en plein hiver ! »

ERWAN BENEZET Article paru dans le Parisien Eco du Lundi 15 Mai 2009

(...)« Tu sais, être patron sur un bateau comme ça, il faut avoir un œil sur tout. Il faut mener le bateau, mais il faut aussi s'assurer que les gars sont en sécurité sur le pont. Il faut aussi s'assurer qu'on fasse une bonne pêche, on est là pour ça, ramener du poisson qui se vend ». **A la Scapêche tous les marins ont un salaire garanti. Se rajoute ensuite une part calculée sur le produit de la vente de la marée.** « C'est évident que cela motive, il ne faut pas se leurrer. Le métier est dur et il faut bien que les gars s'y retrouvent et aient toujours envie d'embarquer. Alors, évidemment ils attendent de moi que je trouve le poisson ». (...)

Reportage : **Une marée en Ecosse à bord du Mariette Le Roch II**

© MER ET MARINE - CAROLINE BRITZ

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *La contractualisation ne se développe pas et la rémunération des pêcheurs reste attractive et très liée aux prises, au prix du poisson en criée et à l'évolution du cours des intrants (gasoil)*

Une ascension sociale limitée, des exigences accrues de niveau de formation, des difficultés pour l'acquisition de l'entreprise discréditent le métier de marin par rapport à un emploi terrestre.

Marin pêcheur, un métier de passion

Pierre-Georges Dachicourt, ancien président du Comité national des pêches : « préserver les savoir-faire »

Management : Quelle est la situation économique de la pêche française ?

P.-G. Dachicourt : La flotte française compte quelque 7 000 navires, pour environ 15 000 emplois à temps plein. Le secteur subit de plein fouet les effets conjugués de la hausse du prix du carburant, des quotas de pêche et de la concurrence étrangère. Mais, parallèlement, la consommation de poisson en France a presque doublé en vingt ans et le besoin de produits frais continue d'augmenter. Il y a donc un potentiel important pour l'activité.

Comment redresser la barre ?

P.-G. D : Il faut constituer une filière à même de défendre une production de qualité, respectueuse de l'environnement et attrayante pour les jeunes. La pêche se caractérise par une grande variété de métiers : chalutier, fileyeur, caseyeur, senneur, dragueur, métiers de l'hameçon. Il faut préserver ces savoir-faire et les faire évoluer. Nous devons aussi nous moderniser dans le domaine du développement durable. Nous travaillons par exemple avec l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), qui a conçu des chaluts à mailles carrées empêchant la capture des petits poissons.

Le métier ne souffre-t-il pas d'une image misérabiliste ?

P.-G. D. : Cette image a découragé toute une génération. Bien à tort. En 2010, le salaire moyen, tous types de pêche confondus, était de 3 000 euros net par mois. Le métier offre en outre de nombreuses perspectives d'évolution. Dans ma carrière, j'ai formé dix-sept mousses, neuf sont devenus patrons et sept mécaniciens. Les marins pêcheurs peuvent aussi s'orienter vers la marine marchande, les ferrys ou encore vers des postes à terre (mécanique, commerce...). Mais beaucoup de ceux qui partent reviennent à la pêche !

Muriel Jaouën CAPITAL

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Le mode de vie du marin est plus attractif que celui offert par un travail terrestre à niveau de formation équivalent.*

Les formations à la pêche intègre de plus en plus de modules de formation destinés à d'autres métiers maritimes que la pêche

Lycée de la Mer Paul Bousquet



Objectif

La formation sanctionnée par le baccalauréat professionnel spécialité Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes prépare à l'exercice de responsabilités dans les entreprises du secteur maritime ou para-maritime.

Elle comporte un tronc commun d'enseignements relatifs à :

La conduite du navire et de la pêche ;

Le navire et sa stabilité ;

Le traitement des captures ;

La gestion et le management ;

La maintenance du matériel ;

La sécurité et la communication.

Débouchés:

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes peut obtenir, sous réserve d'expérience professionnelle correspondante à la réglementation en vigueur, les brevets de commandement suivants : Le Brevet de Patron de Pêche, le Brevet de Capitaine 500.

La formation du Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes permet d'occuper des emplois d'encadrement à la pêche.

Les patrons de pêche, du fait de leurs capacités manœuvrières, de leur connaissance de la mer et de leurs aptitudes diverses, sont très demandés dans le secteur de l'offshore et de la recherche.

Il pourra aussi exercer dans les domaines du transport littoral de passagers, du dragage public ou privé, du remorquage portuaire ou hauturier, du lamanage et du balisage.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les formations à la pêche se spécialisent sur les modules de formation réglementaires à la pêche*

La pêche professionnelle intègre le tourisme comme une activité de diversification (sur le modèle du tourisme à la ferme, des marchés paysans).

Le terme «pescatourisme» se définit comme les «opérations de transport de passagers effectuées à bord d'un navire armé à la pêche/d'un navire aquacole dans le but de faire découvrir le métier de marin pêcheur/de conchyliculteur et le milieu marin. Ces opérations se déroulent de manière concomitante à l'activité habituelle de pêche professionnelle/dans les parcs et lieux de production aquacoles».

L'objectif du pescatourisme est donc de faire découvrir le milieu marin, le métier, les produits afin de valoriser sa production, tout en continuant à pratiquer son activité principale dans les mêmes conditions (même nombre de jours de mer, même durée de marée...).

L'embarquement de passagers peut aussi se faire dans un but lucratif, afin d'alléger les charges de l'activité principale.

Avant 2006, le pescatourisme se pratiquait de manière traditionnelle sans réglementation. Suite au décès d'Edouard Michelin et du patron pêcheur lors d'un embarquement, une interdiction totale a été mise en place. Cependant, un certain nombre de dérogations ont pu être obtenus en 2007 faisant titre d'exception. Un groupe de travail au niveau national a été créé pour réfléchir à une nouvelle réglementation concernant le pescatourisme. Ce qui a abouti à la réglementation Actuelle : division 226 et 227 (arrêté du 13 mars 2012 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires). La réglementation actuelle scinde les bateaux en 3 catégories : les navires aquacoles, les bateaux de pêche <12m, et les bateaux de pêche entre 12 et 24 mètres. Certaines règles sont communes à ces trois types de navires comme un espace clairement délimité de 0.5m² par passager, la présence de toilette au - delà de 6h de mer, la présence de rambarde et de matériel de sécurité (notamment la VFI). Par contre, le pescatourisme est interdit:

- à bord des navires pratiquant le dragage en dehors des parcs aquacoles pour les navires aquacoles ;
- à bord des navires pratiquant le dragage, le chalutage et les goémoniers pour les navires de moins de 12m,
- à bord des navires pratiquant le dragage, le chalutage à perche et les goémoniers
- pour les navires de plus de 12m.

En France, le pescatourisme est plus implanté sur la façade Atlantique et en Méditerranée. On peut identifier différentes démarches portées soit individuellement, comme depuis 2011 en Charente-Maritime et depuis 2014 à Paimpol, soit majoritairement collectives. C'est le cas par exemple d'Haliotika depuis plus de 15 ans, des Bolincheurs de 2005 à 2013 (Concarneau), des pêcheurs du bassin d'Arcachon (2010), du Var (2009), de la Côte Basque Sud Landes (2011), de la région PACA (2013) du Languedoc Roussillon (2014).

(...) A noter que le pescatourisme est maintenant pris en compte et intégré dans le nouveau BTS maritime «pêche et gestion de l'environnement marin», à Boulogne et à Sète. Cela met en évidence une reconnaissance de cette nouvelle activité. En allant plus loin, on peut réfléchir à une offre touristique plus globale de type «ittitourisme» sur le modèle de l'agritourisme comprenant la dégustation des produits de la pêche ou ostréicoles, le pescatourisme et l'hébergement chez les professionnels. (...)

« Pêche et tourisme : construisons une dynamique » Actes des Journées professionnelles de Rennes 2^{ème} édition (juin 2014) • GIFS

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *La pêche professionnelle ne se diversifie pas en direction du tourisme.*

›Thématique ports, services portuaires, ventes à distance, logistique, transformation: 19 hypothèses

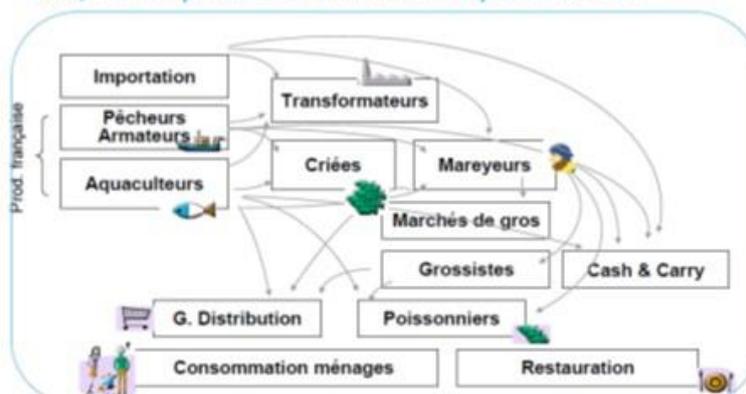
- 98** - Le coût du transport (y compris écotaxe) pèse lourdement sur la rentabilité des opérateurs **Versus** *Les couts de transports, mutualisés avec d'autres commerce de détail sont atténués* **35**
- 367** - Les exigences commerciales du frais imposent des délais logistiques (A pour A) très contraignants **Versus** *Des innovations technologiques font évoluer les exigences commerciales et desserrent la contrainte logistique.* **36**
- 368 mod** - La logistique de marée fraîche est de plus en plus mutualisée par des accords entre mareyeurs géographiquement proches **Versus** *Les mareyeurs "voisins" ne parviennent pas à s'entendre afin de mutualiser les coûts de logistique de la marée fraîche et certains sites de collecte sont abandonnés* **37**
- 387 mod** - Les pêcheurs et les mareyeurs développent collectivement des réponses aux attentes du marché et ont une stratégie d'organisation de la 1^{ère} mise en marché **Versus** *Les pêcheurs et les mareyeurs continuent de fonctionner parallèlement sans recherche de solution commune d'organisation de la 1^{ère} mise en marché* **38**
- 395** - La valorisation des coproduits redonne de la rentabilité aux mareyeurs **Versus** *La valorisation des coproduits ne profite pas aux mareyeurs (externalisée, peu rentable,...)* **39**
- 397 mod** - Les PME se regroupent pour mutualiser le financement du développement des nouvelles technologies innovantes **Versus** *Les PME ne parviennent pas à mutualiser le financement du développement des nouvelles technologies innovantes qui restent inaccessibles* **40**
- 505** - Les ventes, notamment sur Internet, s'ouvrent de plus en plus à des distributeurs finaux **Versus** *Les achats restent réservés exclusivement aux mareyeurs* **41**
- 508** - Les modes de vente (gré à gré, contrat, vente à distance, vente directe...) se diversifient et la criée est le lieu d'enregistrement obligatoire des transactions (même si le flux physique s'amenuise) **Versus** *Les modes de vente (gré à gré, contrat, vente à distance, vente directe...) se diversifient et une partie importante des captures débarquées échappent à la vente et à l'enregistrement sur criée* **42**
- 521** - La halle à marée physique laisse la place à une plateforme de vente virtuelle où la marchandise est vendue quel que soit le port de débarquement **Versus** *Le lien entre la fonction service au point de débarquement et la fonction vente détermine fortement le fonctionnement des halles à marée, la vente à distance est marginale* **43**
- 597** - Les prévisions d'apport s'améliorent notamment grâce à l'utilisation de log book (journal de pêche) électronique et réduisent la volatilité des prix **Versus** *Les prévisions d'apport restent anecdotiques et la volatilité des prix en halle à marée ne recule pas* **44**
- 755** - La massification des débarquements de produits de la mer permet de relancer les industries de transformation des produits domestiques à forte valeur ajoutée **Versus** *Les industries de transformation développent leurs activités avec essentiellement des produits d'importation et les débarquements de produits de la mer ne sont valorisés que brut et "en local"* **45**
- 766** - L'organisation globale de la chaîne logistique permet une meilleure valorisation de la ressource **Versus** *Sans organisation logistique, la valeur de la ressource baisse* **46**
- 776** - Une dynamique globale est enclenchée pour créer un point de concentration (hub) français du seafood dans le but d'atteindre une taille critique (relocalisation de l'ensemble de la filière, création d'emplois, création de valeur) **Versus** *Pas de politique visant à massifier les activités, on reste sur l'atomisation actuelle (la France continue à perdre son savoir-faire, vieillissement des infrastructures, aucune capacité à développer la filière)* **47**
- 786** - Les achats de gré à gré deviennent dominants et conduisent à une restructuration importante des criées **Versus** *Le système de ventes aux enchères continue à se perfectionner (ex. généralisation des préventes) et ce type de ventes reste majoritaire* **48**
- 897** - La gestion des services portuaires par les concédants et concessionnaires n'est, en l'état, pas économiquement pérenne, les pêcheurs ne trouvent plus de structures pour les accueillir **Versus** *La gestion des services portuaires est pérennisée et les pêcheurs disposent durablement de structures pour les accueillir* **49**
- 911** - Un service portuaire de proximité permet un maintien de l'emploi local **Versus** *Sans service portuaire de proximité, le maintien de l'emploi local est difficile* **50**
- 912** - La concentration et le regroupement des ports permettent d'apporter une offre plus importante, diversifiée et de réduire les coûts d'exploitation **Versus** *Le maillage des ports reste en l'état avec une perte de dynamisme due à la réduction des apports qui entraîne un déclin "naturel" des petits espaces portuaires* **51**

921 mod - L'avenir des infrastructures portuaires est réfléchi par les autorités concédantes au niveau local Versus <i>L'avenir des infrastructures portuaires est réfléchi à l'échelle nationale par les autorités concédantes</i>	52
1004 - Le secteur du mareyage se concentre fortement et rapidement Versus <i>Le secteur du mareyage se concentre progressivement</i>	53

Hypothèse :

Le cout du transport (y compris écotaxe) pèse lourdement sur la rentabilité des opérateurs.

Multiplicité des acteurs et des flux dans la filière française des produits de la mer et de l'aquaculture frais



Confidentiel - Tous droits réservés
Ernst & Young 2013

4

Deux variables majeures influent sur le contexte et la réflexion menée

Évolution du marché de la pêche et de l'aquaculture

- *Changement des modes d'approvisionnements
- *Tendances à la spécialisation des criées par espèces
- *Consommation croissante des poissons d'origines lointaines
- *Augmentation du nombre d'espèces élevées
- *Développement continu du poids de la GD
- *Concentrations dans le secteur du transport
- *Dépendance des activités portuaires aux réseaux routiers

Contraintes propres au transport des poissons frais

- *Maîtrise du froid positif => investissements importants
- *Horaires et lieux de chargements concentrés
- *Faible poids des commandes => seuils critiques de chargements
- *Difficile association avec d'autres produits (effluents, nuisances olfactives...)
- *Délais ultracourts (A pour A)
- *Contraintes économiques, légales et sociales récurrentes au secteur du transport routier
- *Difficultés à desservir des territoires enclavés

Confidentiel - Tous droits réservés
Ernst & Young 2013

5

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les couts de transports, mutualisés avec d'autres commerce de détail sont atténués.

Hypothèse :

367

Les exigences commerciales du frais imposent des délais logistiques (A pour A) très contraignants

Extrait de « MUTUALISATION DU TRANSPORT DANS LES FILIERES MAREE, PRODUITS FRAIS ET SECS DE L'OUEST-CORNOUAILLE **ETUDE DE FAISABILITE** »

Comme le montre le chronogramme ci-dessous, **le processus complet dure quelque 8 heures** entre le démarrage de la criée à 6 heures du matin et le départ des dernières vagues de livraison aux alentours de 14 heures. A noter que deux criées ont lieu chaque jour ouvré de la semaine, la criée du matin étant de loin la plus importante en volume (85 %). Les commandes fermes des clients sont transmises entre 13h la veille et 11h le jour J. En provenance de certaines enseignes, des précommandes sont également envoyées la veille et sont réputées fiables à plus de 80 %.

90 % des mareyeurs manquent de temps le matin (environ 30 minutes !) pour bien préparer et bien vendre le poisson avant le passage des premières vagues de collecte desservant le Sud-Est de la France.

Les criées ayant lieu entre 6 et 7 heures et les premières vagues de collecte partant dès 8h15 et 8h30, tout le poisson acheté sur les cinq criées cornouaillaises n'est pas complètement arrivé, préparé et conditionné que les véhicules de ramasse repartent déjà de Douarnenez, Penmarc'h, Le Guilvinec et Loctudy en direction de Lorient comme porte de sortie de la Cornouaille. Des **retards de livraison** du poisson brut dus au débordement des horaires de criée en cas d'apports importants aggravent régulièrement la situation.

© Supply Chain Masters –Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille–
30 juin 2010

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Des innovations technologiques font évoluer les exigences commerciales et desserrent la contrainte logistique.*

La logistique de marée fraîche est de plus en plus mutualisée par des accords entre mareyeurs géographiquement proches

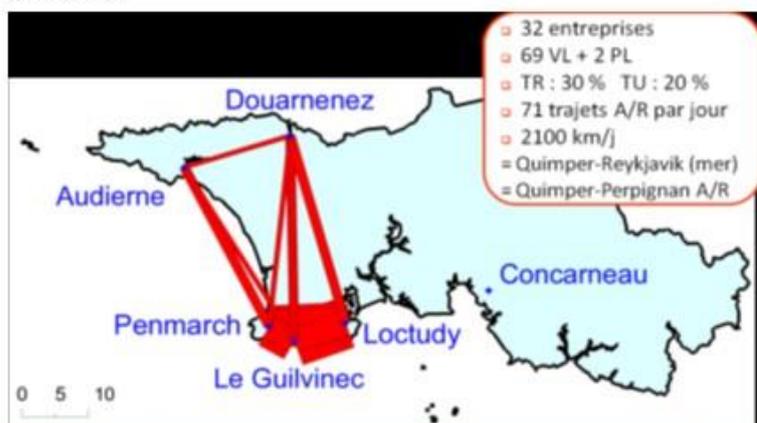
Extrait de « MUTUALISATION DU TRANSPORT DANS LES FILIERES MAREE, PRODUITS FRAIS ET SECS DE L'OUEST-CORNOUAILLE **ETUDE DE FAISABILITE** »

(...) **Surcoût des ramasses** La quasi-totalité des mareyeurs dispose d'une flotte en propre de véhicules légers (VL < 3,5 T) et le poids lourds (PL) pour la collecte des achats effectués sur les différentes criées de Cornouaille.

Historiquement, les mareyeurs sont équipés de véhicules pour l'enlèvement des achats effectués sur chaque criée. Cette habitude tient au fait que ce rôle était dévolu à l'acheteur qui se déplaçait sur chaque criée avant l'arrivée des achats sur Internet (25 % des achats sous criée) et revenait donc avec sa cargaison. Bien que le déplacement de l'acheteur ne soit plus obligatoire (à condition d'avoir confiance dans le tri des apports), les mareyeurs continuent à collecter eux-mêmes leurs achats de proximité. Cette pratique est motivée par le fait qu'ils n'attendent pas la fin de la criée et repartent dès que possible avec leurs achats. Un esprit d'entraide entre collègues existe également, ce qui permet de réduire le nombre de trajets effectués. Ceci dit, un grand nombre de véhicules se croisent le matin entre les différents ports de Cornouaille. A noter que les ramasses sur les ports de Brest, Roscoff, Lorient, Erquy et Saint Quay sont le plus souvent externalisées à des transporteurs locaux.

Conséquences: Sur la base du recensement précis des trajets effectués chaque jour par les mareyeurs de l'Ouest-Cornouaille entre leur magasin et les criées qu'ils fréquentent, quelque 2100 km (l'équivalent d'un aller/retour Quimper sont globalement parcourus quotidiennement dans un rayon de 20 km avec un taux de remplissage moyen de 30 %. Pas moins de 71 véhicules dont 69 VL et 2 PL détenus par 32 mareyeurs (2,2 camions en moyenne par entreprise) se croisent chaque jour pour un taux moyen d'utilisation de 20 % (ne fonctionnent principalement que le matin de 5h à 8h).

Comme le montre la figure, les navettes les plus nombreuses se croisent entre Loctudy, Le Guilvinec et Penmarch'h.



© Supply Chain Masters –
Syndicat
Intercommunautaire Ouest
Cornouaille–
30 juin 2010

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus: Les mareyeurs "voisins" ne parviennent pas à s'entendre afin de mutualiser les coûts de logistique de la marée fraîche et certains sites de collecte sont abandonnés

Les pêcheurs et les mareyeurs développent collectivement des réponses aux attentes du marché et ont une stratégie d'organisation de la 1ère mise en marché

Une filière en phase de structuration

Une des problématiques qui revient sans cesse quand on parle de la filière des produits de la mer bretonne, et même française est, le manque, voire l'absence, d'une réelle structuration. L'association France Filière Pêche est une structure nationale relativement récente, sur laquelle il n'y a pas encore le recul nécessaire pour en évaluer l'impact en termes de fédération des acteurs. A l'échelle bretonne, Normapêche Bretagne s'est aussi positionnée comme une association de type interprofessionnelle, mais dans les faits cette mission s'est trouvée au second plan, après le rôle d'appui à la normalisation des produits en halle à marée. La filière n'a pas de lieu d'échanges et de dialogue, et ce n'est pas dans l'habitude des acteurs de travailler ensemble pour imaginer et réfléchir à l'organisation de la commercialisation de demain pour les produits de la mer locaux. Le Conseil régional de Bretagne a lancé un travail spécifique ayant pour objectif de susciter une réelle réflexion interprofessionnelle autour de la première mise en marché des produits

de la mer, mais à l'heure actuelle il n'y a pas de concrétisation sur le terrain. Concernant la contractualisation, il semble opportun de réfléchir à cette voie de commercialisation à l'échelle de toute la filière. La signature de contrats entre différents opérateurs de la filière, que ce soit au niveau de la première vente ou plus en aval dans le circuit de commercialisation, peut être un moyen d'aller vers une structuration réfléchie et concertée de la filière. La contractualisation dite « longue », de la première vente à la distribution en passant par le maillon industriel, implique tous les acteurs de la filière et est un moyen de répartir réellement la valeur entre tous les maillons. Elle s'oppose à la contractualisation « courte » qui concerne seulement les transactions entre le producteur et le premier acheteur. La contractualisation courte permet de fédérer la production, et de lui donner du poids face au reste et à l'aval de la filière, mais elle ne permet pas d'envisager une construction et un fonctionnement global de la filière. La contractualisation longue, pratiquée dans beaucoup d'autres filières, permet de donner de la visibilité à tous les acteurs, donc d'assurer un revenu stable aux producteurs, de permettre l'investissement pour les industriels et enfin de donner de la visibilité sur les apports aux distributeurs. Pour une filière, l'investissement dans un outil industriel peut être un facteur clé pour garder la valeur ajoutée d'une production.

Il y a dans la filière une réelle volonté de tirer la valeur ajoutée maximale tout au long de la filière, et la contractualisation est envisagée comme une solution parmi d'autres, qui peut très bien, dans certaines conditions, cohabiter avec la première mise en marché aux enchères. En aucun cas, elle ne doit court-circuiter la halle à marée, mais la Bretagne dispose de tous les ingrédients pour sa réussite.

Les cahiers techniques Cogépêche / Les circuits de commercialisation des produits de la mer en Bretagne

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les pêcheurs et les mareyeurs continuent de fonctionner parallèlement sans recherche de solution commune d'organisation de la 1ère mise en marché.*

La valorisation des coproduits redonne de la rentabilité aux mareyeurs.

Stef et Veolia s'associent dans le transport des coproduits de la mer

A l'occasion de Seafood Expo Global, le transporteur Stef et le groupe Veolia (spécialiste de la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie) ont signé une convention de partenariat portant sur Recyfish, leur solution de valorisation des coproduits de la mer respectueuse de l'environnement. Le but est d'augmenter le taux de valorisation des sous-produits de poisson dans la région Méditerranée en mettant à profit le trajet retour des camions qui livrent les usines de transformation des produits. A lieu de repartir des usines à vide, les camions de Stef récupèrent les coproduits, les acheminent vers son site de centralisation de Plan d'Orgon (Bouches-du-Rhône) puis les acheminent vers l'usine d'engrais de Veolia de Sète (Hérault). « Le partenariat avec STEF permet d'éviter de mettre de nouveaux véhicules sur la route et d'optimiser les retours de tournées de livraison de STEF, tout en respectant la réglementation concernant le conditionnement et la traçabilité des sous-produits animaux de catégorie 3 », soulignent les deux partenaires. Lancé en février dernier, stef et Veolia prévoient de traiter cette année 500 tonnes de coproduits, avec pour objectif à horizon 2019 de valoriser 2 500 tonnes de coproduits de la mer par an.



Quelles valorisations des co-produits ?

Selon le co-produit et le procédé mis en œuvre pour le valoriser, une gamme très variée de produits dérivés peut être obtenue. Ces produits dérivés ont des volumes de production et des valeurs ajoutées très différents, et leurs applications sont larges (tableau non exhaustif):

	Marché de valorisation	Pour quelles applications ?	Quels produits dérivés des co-produits ?
	Agriculture	Enrichissement des sols Amendement calcaire Protection graines, fruits et légumes	Compost/engrais Minéraux Chitine/chitosan
	Energie / Industries	Production d'énergie Œnologie, ameublement Tannerie Epuraton des eaux Biomatériaux pour chimie lourde	Biodiésel/biogaz Colle de poisson Graisses industrielles Chitosan
	Alimentation animale	Elevage agricole sauf ruminants Elevage aquacole Elevage d'animaux à fourrure Animaux domestiques	Farines de poisson Huiles de poisson Hachis congelés Hydrolysats protéiques
	Agroalimentaire et alimentation humaine	Alimentation humaine directe Produit alimentaire intermédiaire Gélifiant Arômes Épaississant Enzymes Flocculant pour boissons	Foie, œufs, ventrèche... Huiles de poisson Pulpes alimentaires Gélatine Hachis congelés Chitine/chitosan Enzymes
	Diététique et nutraceutique	Protection des articulations Apports en phospholipides Apports en minéraux Apports en vitamines, oméga 3 ou alkylglycérols Diverses applications	Chondroïtine sulfate Lécithine marine Minéraux (Ca, P et Mg) Huiles raffinées Peptides bioactifs Collagène
	Cosmétique	Beauté de la peau Beauté des ongles et des cheveux Implants sous-cutanés	Collagène Elastine Dérivés d'acides nucléiques Chitine/chitosan Squalane Kératine
	Médecine, pharmacie et biotechnologies	Diverses propriétés thérapeutiques Pansements, implants bio-compatibles, fils de suture... Milieux de culture Capsules molles, microencapsulation	Peptides bioactifs Chitine/chitosan Collagène Peptones Gélatine

Aujourd'hui, la pêche et l'aquaculture française valorisent la quasi-totalité de leurs co-produits (générés à terre). Il s'agit pour 96%, d'une valorisation de masse (sans aucun tri des matières premières), avec une faible valeur ajoutée. Il serait intéressant de concentrer les efforts sur la production de produits dérivés à plus forte valeur ajoutée, comme les peptides bioactifs.

IFREMER – La valorisation des co-produits – aout 2010

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La valorisation des coproduits ne profite pas aux mareyeurs (externalisée, peu rentable,...)

Les PME se regroupent pour mutualiser le financement du développement des nouvelles technologies innovantes.



Innovation. Quatre entreprises de l'Ouest achètent un pasteurisateur **entreprises**

Quatre sociétés de l'Ouest se sont réunies pour investir dans un pasteurisateur à froid, un nouveau procédé qui prolonge la durée de vie des aliments.

« **C'est la plus grosse machine de ce type installée, aujourd'hui, en France.** » Patron de Miti, une PME nantaise spécialisée dans les crevettes et les produits de la mer, Pierre Roffino est aussi le président de HPP Atlantique, toute jeune société par action simplifiée, qui s'est constituée pour l'achat de la machine en question. Un engin d'environ un million d'euros, qui permet d'écrabouiller les bactéries que peuvent contenir les produits alimentaires: « **On travaille à une pression de 6 000 bars. Ce sont les conditions qu'on trouverait sous une colonne d'eau haute de 60 km !** »

À 6 000 bars, les membranes des bactéries explosent : bye-bye salmonelles, listeria et autres dangereuses microbestioles. À 6 000 bars, les nutriments et vitamines sont conservés (la chaleur les détruit). Mais à 6 000 bars, tout ce qui contient de l'air (les mousses au chocolat) se ratatine et le saumon rose perd sa couleur : le traitement n'est donc pas adapté à tous les aliments. **Procédé garanti.** Jusqu'à présent, il fallait démontrer l'innocuité du traitement pour chaque produit, chaque recette. Trop lourd pour que le procédé soit accessible aux petites entreprises. L'Europe vient de valider le traitement dans sa globalité.

La pasteurisation à froid par haute pression est désormais réputée saine et fiable. Tout le monde peut s'y lancer. À condition de pouvoir se payer l'engin. Cher. D'où l'idée d'un investissement partagé

« **On a monté une structure collaborative qui réunit des sociétés de taille très différentes : le groupe Fleury Michon, deux PME, le charcutier breton Tallec et la société Miti, et une petite start-up de Maine-et-Loire qui produit des dés de tomates.** »

Des sociétés qui, chacune de leur côté, réfléchissaient à la pasteurisation à froid avec le Centre technique de la conservation des produits agricoles (CTCPA). Elles ont contribué, à parts égales, à la constitution de la société au capital de 240 000 €. **Nouveaux marchés** La machine à très haute pression est installée au Min de Nantes, à côté de la société Miti qui « loue » son personnel à HPP pour la faire fonctionner.

Chacun des associés va maintenant faire ses essais. Avant de se lancer dans une production limitée : les paniers qui pénètrent dans le cylindre à haute pression ont un volume d'une centaine de litres, ce qui, à l'année, permet un traitement total d'environ 2 000 tonnes de produits.

Du haut de gamme, pour de nouveaux marchés: « **Pour mes crevettes, la date limite de consommation va jusqu'à 28 jours avec le traitement, ce qui me permet d'aller sur le marché de la restauration. On peut prendre exemple sur les Espagnols : traitée à haute pression, leur charcuterie crue, garantie sans pathogène, a le droit d'entrer sur le territoire des États-Unis** »

(20/10/2016)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les PME ne parviennent pas à mutualiser le financement du développement des nouvelles technologies innovantes qui restent inaccessibles*

Hypothèse :

505

Les ventes, notamment sur Internet, s'ouvrent de plus en plus à des distributeurs finaux.

Bilan des achats en criées en 2016 en France

lundi, 24 avril 2017 09:23

Écrit par L'Union Nationale de la Poissonnerie Française

(...) Plus de 50 % des acheteurs en criées sont des poissonniers mais ces derniers ne représentent que 12 % des montants vendus en halles à marée. A l'inverse, les mareyeurs sont moins de 300 à acheter en halles à marée en 2016 (¼ des acheteurs) mais ils représentent plus de 65 % du chiffre d'affaires des halles à marée. Les autres catégories d'acheteurs (restaurateurs, transformateurs purs, grossistes, acheteurs de la grande distribution, pêcheurs et acheteurs étrangers) représentent moins de 35 % des effectifs et un quart des volumes vendus en criées.



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les achats restent réservés exclusivement aux mareyeurs*

Les modes de vente (gré à gré, contrat, vente à distance, vente directe...) se diversifient et la criée est le lieu d'enregistrement obligatoire des transactions (même si le flux physique s'amenuise).

Bilan des achats en criées en 2016 en France

lundi, 24 avril 2017 09:23

Écrit par L'Union Nationale de la Poissonnerie Française

(...) Les achats hors criée

Depuis octobre 2016, 86 entreprises ont déclaré via la télédéclaration (mis en place depuis septembre 2016) avoir acheté hors criée des produits issus de la pêche contre 1453 acheteurs en halles à marée. Ces achats ont pu s'effectuer en direct entre le bateau et l'acheteur ou via un contrat préalable. **En moyenne, les acheteurs hors criée se concentrent sur moins de 10 bateaux et ces bateaux approvisionnent en grande majorité un seul acheteur hors criée.** Parmi ces acheteurs hors criée, un peu moins de la moitié (37) a également effectué des achats en criées cette année. Sur quatre mois les achats hors criée ont atteint 9 000 tonnes soit 13 % des volumes totaux vendus (hors et en halles à marée). Le volume moyen par acheteur est plus faible pour les achats en criée : 29 tonnes contre 76 tonnes en moyenne hors halles à marée. La proportion de gros acheteurs (supérieur à 100 tonnes sur les quatre derniers mois) est également supérieure chez les acheteurs hors criée. Les montants moyens dépensés hors criée sont de 219 milliers d'euros par acheteur contre 138 milliers d'euros en criées. Plus de 80 % des acheteurs en criées ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 € alors qu'un tiers des acheteurs hors criée ont un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 €. Parallèlement le prix d'achat moyen est plus faible sur les achats hors criée : 2,10 €/kg contre 3,57 €/kg en halles à marée. Cela s'explique notamment par des différences dans la répartition des espèces achetées. **Les acheteurs hors criée sont plus spécialisés que les acheteurs en criées, ils ont acheté en moyenne 8 espèces contre 29 en criées d'octobre à janvier.** Près des trois quart des acheteurs hors criée achètent moins de 5 espèces différentes et les volumes achetés par espèce sont en moyenne dix fois plus élevés qu'en criées.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les modes de vente (gré à gré, contrat, vente à distance, vente directe...) se diversifient et une partie importante des captures débarquées échappent à la vente et à l'enregistrement sur criée.*

La Halle à Marée physique laisse la place à une plateforme de vente virtuelle où la marchandise est vendue quelque soit le port de débarquement.

Fin de l'enchère à la criée de l'île d'Yeu

Le Marin Publié le 14/11/2016 08:51 | Mis à jour le 14/11/2016 14:23

La criée de l'île d'Yeu vit ses dernières ventes. Le gestionnaire de l'équipement portuaire, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vendée a décidé d'opérer une mutation de l'activité de la halle à marée.

« L'idée est de transformer la criée en un point de débarquement. Une solution qui constituera une démarche innovante pour la pêche vendéenne et même d'autres départements », avance Anthony Valentini, directeur de la CCI de Vendée.

Depuis la mise en place de la ligne d'expédition du poisson conteneurisé avec le navire Maxiplon de la société A2TMI, au printemps, la halle à marée a enregistré une érosion supplémentaire de ses tonnages. Des espèces comme le bar, traditionnellement vendues à l'île d'Yeu, ont pris la route directe des Sables-d'Olonne l'été dernier. **« La halle de l'île d'Yeu s'est alors retrouvée parfois avec des ventes de 50 kg de poisson par jour. Des volumes qui ne sont pas suffisants ni pour le gestionnaire que nous sommes ni pour les mareyeurs locaux. »**

Ventes terminées le 31 décembre

Avec des exercices sous la barre des 1 000 tonnes d'apports depuis plusieurs années, l'équipement est déficitaire. **« Nous tablons d'ordinaire sur 350 000 euros de déficit par an. 2016 se situera autour de 400 000 euros. »** D'où l'urgence de trouver une solution. **« Le débarquement à l'île d'Yeu est apprécié par les producteurs, notamment les navires hauturiers qui économisent du gasoil et de la fatigue pour les équipages en livrant sur l'île plutôt que sur le continent. Depuis l'ouverture de la ligne Maxiplon, la criée voit ses débarquements augmenter, mais les volumes mis en vente ne cessent de baisser. »** Les ventes vont donc s'arrêter d'ici le 31 décembre. Mais la CCI va mettre en place une possibilité de vente de gré à gré évolutive à la disposition des mareyeurs locaux désirant profiter de la production débarquée sur l'île d'Yeu. **« Les mareyeurs islais pourront travailler le poisson dès son débarquement, mais le prix qui leur sera facturé sera celui de la vente de la criée des Sables-d'Olonne du lendemain. Il ne s'agira donc pas d'une vraie vente de gré à gré à prix fixe »,** précise Pierre Sarrazin, directeur du développement des criées de Vendée. D'ici la fin de l'année, les deux systèmes de ventes vont coexister sur Yeu avant la fin la dernière mise aux enchères sur l'île d'Yeu.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Le lien entre la fonction service au point de débarquement et la fonction vente détermine fortement le fonctionnement des Halles à Marée, la vente à distance est marginale.*

Hypothèse :

597

Les prévisions d'apport s'améliorent notamment grâce à l'utilisation de log book (journal de pêche) électronique et réduisent la volatilité des prix

Datapêche « permet de fournir à distance et en temps réel les prévisions d'apport en poissons, avant que la pêche ne se termine », explique Simon Tosser, qui a fondé Kornog Computing il y a 11 ans. Car, depuis 2010, une norme européenne oblige les bateaux de plus de 12 mètres à enregistrer et transmettre par satellite les produits de leur pêche. Avec Datapêche, **le même logiciel permet de fournir également des prévisions d'apport aux mareyeurs et aux criées à terre.**

Datapêche utilise les données issues du Logbook électronique (règlement ERS) collectées et transmises par les opérateurs ERS.

L'utilisation des flux ERS permet de ne pas engendrer de coûts supplémentaires de transmission par satellite et évite d'avoir à effectuer une resaisie des données.

La solution Datapêche permet au personnel à terre (armement, OP) de consulter l'état des stocks flottant en temps réel et de suivre les prévisions d'apport par date et par port.

Les données peuvent être exportées et importées dans les systèmes d'annonces d'apport des criées.

C'est le hasard qui a conduit Kornog Computing vers l'univers de la pêche dans les années 2000. Depuis, la PME finistérienne a développé plusieurs solutions à destination des professionnels du secteur. C'est en 2012 que le projet Datapêche a émergé. « **Nous avons été sollicités par le groupement [Les Pêcheurs de Bretagne](#). En suivant en direct les stocks flottants de poissons à bord des bateaux, ceux-ci souhaitent anticiper les ventes, et donc mieux gérer les quotas** », explique Simon Tosser.

Et la coopérative maritime [Les Pêcheurs de Bretagne](#) a même été récompensée par un **Trophée Crisalide Numérique - catégorie "Relation clients"**, en octobre 2015, pour la mise en œuvre de la solution Datapêche !. Aujourd'hui, **plus de 70 % des bateaux de pêche bretons sont équipés** de ce système. Il s'agit maintenant pour Datapêche de séduire d'autres régions de pêche en France et en Europe.

Source : « Kornog. Des informaticiens branchés pêche » (Sophie Prévost), Le Télégramme du 19 novembre 2015

[Commentaires](#) / [Argumentaire](#) / [conditions d'emploi](#) / [versus](#)

Versus : Les prévisions d'apport restent anecdotiques et la volatilité des prix en HAM ne recule pas

La massification des débarquements de produits de la mer permet de relancer les industries de transformation des produits domestiques à forte valeur ajoutée

Créé en 2011 à Lorient, l'Armement de pêche artisanale de Keroman (Apak) cherche à valoriser le poisson pêché par ses cinq chalutiers. Depuis 2013, la structure s'est lancée dans la production de conserves artisanales. Fin 2017, elle franchira une nouvelle étape : elle disposera de son propre atelier de transformation, à deux pas du port de pêche de Keroman. © Le Télégramme

Fin 2017, l'Armement de pêche artisanale de Keroman, qui compte cinq chalutiers et une trentaine de pêcheurs, disposera de sa propre conserverie à Lorient. Créée en 2011 par É. Guygniec et X. Le Floch, l'Apak, qui s'est lancé depuis 2013 dans la production de conserves artisanales, vient de faire l'acquisition d'un terrain de 2.700 m², juste en face de son atelier de maintenance et de réparation en propre, à deux pas du port de pêche de Keroman. Enjeu: «Assurer la transformation des produits de notre pêche, confie É. Guygniec. On ne pouvait pas être ailleurs que sur le port !», complète le cogérant, ancien pêcheur qui n'a de cesse, depuis qu'il a posé sac à terre, de « valoriser le produit et mettre en avant le métier. Tout part de nos bateaux. Notre force, c'est une pêche artisanale, côtière et saisonnière. L'objectif est donc de valoriser au mieux cette pêche ». Si, aujourd'hui, la conserverie n'utilise que 5 % de la ressource pêchée par l'Apak, « l'idée est d'atteindre, à terme, les 30 % ».

Trois lignes de production

Sur ce site appartenant à la Société d'économie mixte de Lorient-Keroman, « l'Apak va construire un bâtiment de 800 m² avec trois lignes de production : une pour les conserves, une pour la fumaison et une pour la congélation », détaille Jérôme Nicol. Cet ancien acheteur chez Capitaine Houat prendra les commandes du nouvel atelier, dont l'investissement se chiffre à 1,3 M€. Le projet englobe aussi un espace d'exposition de 150 m², avec un circuit de découverte, gratuit, pour le public et la boutique actuelle sera également intégrée. Les premiers coups de pioche sont attendus début 2017. L'outil, quant à lui, devrait être opérationnel en décembre 2017. À la clef, « l'embauche de cinq à six salariés ». En se dotant de cet atelier de fabrication, l'Apak, qui pêche chaque année 2.100 tonnes de poisson, merlu et thon blanc en tête, change de dimension et entend « stabiliser son activité. La première conserverie, c'était pour le fun, s'amuse É. Guygniec. L'idée était toute bête : proposer des recettes authentiques, comme si elles étaient cuisinées à bord par les marins ». L'Apak s'était alors rapproché du centre IDmer pour élaborer les recettes.

Deux marques, deux cibles

Face à la demande, les produits ont fait mouche ! D'un côté, la gamme « Recettes de la mer », bientôt rebaptisée « Ty Pesked » (la maison du poisson en breton, NDLR) ; une vingtaine de références (conserves, rillettes, soupes...) avec un positionnement premium et 100 % bio d'ici l'été, à retrouver en épicerie fines et réseaux spécialisés. De l'autre, la nouvelle gamme « Pêcheurs de l'Ouest », lancée en avril et destinée aux grandes et moyennes surfaces. Au menu : du thon blanc à l'ail et au basilic, des sardines au piment d'Espelette, du merlu au choucroute et oignons rosés de Roscoff, du maquereau au citron vert et une soupe de poissons. Et déjà des idées de recettes autour de la seiche et de la langoustine... Et É. Guygniec d'insister : « L'Apak a conscience de la nécessité de mettre en place des connexions avec les GMS. Si nous voulons nous développer, nous devons travailler avec eux. On a tous à y gagner ! Ça valorise aussi notre image et la leur, en offrant une vision globale de la filière, du bateau au consommateur ».

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les industries de transformation développent leurs activités avec essentiellement des produits d'importation et les débarquements de produits de la mer ne sont valorisés que brut et "en local"

L'organisation globale de la chaîne logistique permet une meilleure valorisation de la ressource

Seafoodways

Premier réseau européen dédié à la marée

Grand angle | publié le : 14.04.2017

Début 2014, trois gros transporteurs français – Stef, Olano et Express Marée – opérant sur le marché de la marée se sont regroupés pour former le premier réseau européen de collecte et de distribution exclusivement dédié aux produits frais de la mer, « Seafoodways ». Objectif : massifier les flux et les moyens logistiques à l'échelle du continent afin de répondre à l'évolution du marché grâce à des dispositifs interconnectés et synchronisés permettant de traiter des opérations de groupage en réseau à l'échelle européenne. « *Les clients élargissent de plus en plus leurs approvisionnements et Seafoodways répond à ces soucis d'internationalisation des flux en proposant un rayon d'action élargi avec une qualité opérationnelle homogène* », indique Nicolas Olano. C'est notamment le cas avec les bars et les daurades de plus en plus élevés en Grèce et en Turquie. Fin 2014, le réseau s'est agrandi avec l'arrivée de Kotra Logistics (basé au Pays-Bas), de O'Toole Transport (Irlande) et de Med Frigo (Grèce). Dans la nouvelle organisation du réseau, Olano se charge en particulier de la péninsule Ibérique, tandis qu'Express Marée se concentre sur la France avec STEF qui opère également en Italie.

1,3 million de tonnes par an

Seafoodways ne représente aujourd'hui pas moins de 630 véhicules dédiés au transport des produits de la mer qui ramassent près de 1,3 million de tonnes de produits de la mer par an auprès de 150 ports et aéroports en Europe pour les acheminer ensuite vers 51 plateformes de distribution sous température dirigée offrant des services complémentaires (stockage, préparation de commande, congélation, etc). La mise en place de ce vaste réseau de six sociétés de transport spécialisé permet d'offrir des services communs permettant de collecter et distribuer, en moins de 48 heures, les principaux bassins européens de production et de consommation. « *Avec l'utilisation des compétences et des outils logistiques de chacun des partenaires, cette alliance européenne permet de mutualiser les flux dans les zones d'influence de chaque partenaire* », souligne Nicolas Olano

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Sans organisation logistique, la valeur de la ressource baisse

Une dynamique globale est enclenchée pour créer un point de concentration (hub) français du seafood dans le but d'atteindre une taille critique (relocalisation de l'ensemble de la filière, création d'emplois, création de valeur)

Sans surprise, le conseil départemental a attribué la gestion des ports de pêche de Cornouaille à la CCI, lundi. La politique de la pêche pilotée par le nouveau syndicat mixte et le gestionnaire des ports bénéficie de moyens renforcés.



Seule candidature à la délégation de service public pour l'exploitation des ports de pêche de Cornouaille, la chambre de commerce et d'industrie a été désignée, lundi, comme le nouveau gestionnaire des ports de Douarnenez, Audierne, Penmarc'h, Le Guilvinec, Lesconil, Loctudy et Concarneau. Une concession unique qui marque un tournant dans la politique de la pêche en Cornouaille, première place française en matière de pêche fraîche. Deux mois après la création du syndicat mixte pêche et plaisance de Cornouaille - il réunit le Département, la Région et les intercommunalités concernées - l'exploitation des

sept ports de pêche du territoire va pouvoir s'appuyer sur ce nouveau dispositif. « Nous avons tiré les conséquences de la situation qui, jusqu'à présent ne permettait pas à la CCI de dégager suffisamment de cache pour honorer son contrat parce que l'activité ne permet pas de dégager suffisamment de rentabilité », explique Michaël Quernez, le président du syndicat mixte. Le nouvel organisme qui, dès le 1er janvier prochain, se verra attribuer la compétence portuaire, transférée par le Département et la Région pour ce qui concerne Concarneau.

60 millions d'euros pour les ports de pêche

Une coopération renforcée entre collectivités, accompagnée d'un effort financier non négligeable. Au cours des dix prochaines années, le syndicat mixte entend investir 42 millions d'euros dans les grands aménagements. Une enveloppe qui traduit, pour son président, le souhait de rattraper le retard pris en la matière. « Il faut que, dans dix ans, les ports fonctionnent parfaitement », insiste-t-il. S'y ajoutent près de 15 millions d'euros attribués au délégataire au terme de six mois de discussions, pour, notamment, renforcer l'attractivité des criées.

Le délégataire bénéficiera de près de 5 millions d'euros supplémentaires dans le cadre des fonds européens appuyés par la Région et l'État, le budget d'investissement étant complété par les 8,6 millions d'excédents d'exploitation et d'emprunts contractés par le gestionnaire.

Les usagers devront contribuer

Pour boucler ce budget, les usagers des ports ont été appelés à la contribution après, parfois, d'après discussions. « Le concessionnaire avait déjà fait un travail d'harmonisation des tarifs. Nous sommes allés plus loin », poursuit le président du syndicat mixte, évoquant une volonté d'harmonisation à l'échelle régionale. « C'est normal quand on met autant d'argent public sur la table », estime Michaël Quernez. D'autant que l'objectif à atteindre doit bénéficier aux professionnels, pêcheurs et mareyeurs : « Même si les professionnels font déjà beaucoup d'efforts, l'objectif est d'atteindre une qualité irréprochable des produits sur tous les ports », justifie-t-il. Un enjeu essentiel compte tenu du fort développement de la vente à distance qui conduit les professionnels à acheter indifféremment sur l'ensemble des ports de Cornouaille.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Vs : Faute de politique visant à massifier les activités, la France continue à perdre son savoir faire, vieillissement des infrastructures, aucune capacité à développer la filière)



Ventes en criées : moins de poisson, plus d'acheteurs

Le 06/03/2017

Un gâteau moins important à partager entre un plus grand nombre. C'est grosso modo la situation du marché sous les criées françaises : les volumes régressent et les acheteurs multisites sont de plus en plus nombreux

[Hors criée en visée]

Grâce au système de déclaration Visiomer, FranceAgriMer offre ses premiers résultats du marché hors criée d'octobre 2016 à janvier 2017. Même partielles, ces données révèlent l'importance du gré à gré et de la contractualisation. À part la civelle et l'anguille, vendues presque à 100 % hors criées, bon nombre de produits passent par les deux circuits, parfois à égalité comme le bulot ou le chinchard. Dans une moindre mesure (20 à 40 %), le hors criée touche la sardine, le hareng, le germon, l'anchois et le tourteau. À l'inverse, des produits clés comme la coquille, les céphalopodes ou la baudroie se commercialisent essentiellement sous criées.

Pour toutes les espèces concernées ou presque, le cours en criée dépasse celui hors criée : 3,57 euros en moyenne contre 2,10 euros. Cela tient au type d'espèce et à leur diversité. L'acheteur hors criées se spécialise en moyenne sur huit espèces contre 29 en criée, et les volumes sont nettement plus importants. Aussi, les montants par acheteur hors criée dépassent ceux réalisés sous les halles à marée.

[Commentaires](#) / [Argumentaire](#) / [conditions d'emploi](#) / [versus](#)

Versus : *Le système de ventes aux enchères continue à se perfectionner (ex. généralisation des préventes) et ce type de ventes reste majoritaire.*

La gestion des services portuaires par les concédants et concessionnaires n'est en l'état pas économiquement pérenne, les pêcheurs ne trouvent plus de structures pour les accueillir

Fin de l'enchère à la criée de l'île d'Yeu Le gestionnaire de l'équipement portuaire, la chambre de commerce et d'industrie de Vendée change l'activité de la halle à marée. Les ventes vont s'arrêter le 31 décembre 2016.

« **L'idée est de transformer la criée en un point de débarquement. Une solution qui**

constituera une démarche innovante pour la pêche vendéenne et même d'autres départements », explique Anthony Valentini, directeur de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vendée.

Depuis la mise en place de la ligne d'expédition du poisson conteneurisé avec le navire *Maxiplon* de la société A2TMI, au printemps, la halle à marée a enregistré une érosion supplémentaire de ses tonnages.

Des espèces comme le bar, traditionnellement vendues à l'île d'Yeu, ont pris la route directe des Sables-d'Olonne l'été dernier. « **La halle de l'île d'Yeu s'est alors retrouvée parfois avec des ventes de 50 kg de poisson par jour. Des volumes qui ne sont pas suffisants ni pour le gestionnaire que nous sommes ni pour les mareyeurs locaux.** »

Publié le 15/11/2016



Maritima TV : REPORTAGES - La Criée de Port de Bouc s'est tu

www.maritima.info › Accueil › Programmes › REPORTAGES

Crée en 1988 *la Criée* aux poissons de *Port de Bouc* a fermé ses portes il y a quelques semaines... Plus de poissons à vendre, plus de bateaux en activité, la pêche a petit à petit disparu sur les quais de l'anse Aubran. Ambiances, histoires et regrets, un reportage de Michel Montagne.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *La gestion des services portuaires est pérennisée et les pêcheurs disposent durablement de structures pour les accueillir*

Un service portuaire de proximité permet un maintien de l'emploi local

27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

Publié le 21/03/2017 par Caroline Britz dans Mer et Marine

Vie Portuaire

L'Association des ports locaux de la Manche (APLM) fédère 14 ports régionaux et départementaux dits « décentralisés » sur la façade Manche de Calais à Douarnenez. Ces ports développent des activités diversifiées : commerce, transport de passagers, croisière, pêche, plaisance, réparation/construction navale. Elles apportent une richesse économique aux territoires. En 2013, leurs activités génèrent 27 000 emplois répartis dans 2 200 établissements, soit 4,8% de l'emploi des aires urbaines de ces 14 ports. Ces emplois sont répartis en deux catégories. Le cluster maritime et portuaire compte 18 300 emplois répartis dans les produits de la mer, les activités navales, le transport maritime ou encore les services aux navires et à la marchandise. Le cluster non maritime regroupe les industries et leurs services associés dont l'implantation est liée à la présence des ports. Il regroupe 8 700 emplois. Hors marins-pêcheurs, ces 14 ports dégagent 1,1 milliard d'euros de richesse, soit 4,6 % de la richesse des aires urbaines abritant ces ports. La pêche apporte 286 millions de recettes à ces territoires.

LA DIVERSITE DES ACTIVITES PORTUAIRES DYNAMISE L'EMPLOI

L'APLM fédère, depuis 2007, 16 autorités portuaires et concessionnaires (collectivités territoriales, chambres de commerce et d'industrie et Société d'exploitation) des ports issus pour la plupart du transfert des anciens ports d'État. Chaque port de l'APLM (Douarnenez, Brest, Roscoff, Tréguier, St Brieuc/le Légué, St Malo, Granville, Cherbourg-en-Cotentin, Caen-Ouistreham, Fécamp, Dieppe, Le Tréport, Boulogne-Sur-Mer et Calais) a su créer et développer des activités favorables à l'économie locale. En 2013, ils ont fait transiter 53 millions de tonnes de marchandises, 14 millions de passagers et ont vu débarquer 96 610 tonnes de poisson. À cela viennent s'ajouter les 11 000 anneaux proposés pour la plaisance et les sites pour la réparation/construction navale. Ainsi, les ports de l'Association comptent chacun entre 50 et 6 400 emplois. Le secteur des produits de la mer est le 1er gisement d'emplois avec 7 400 personnes. Les activités de commerce (transport maritime, services à la marchandise et services aux navires) restent un atout pour les ports de l'APLM. Elles arrivent en seconde position avec 4 500 emplois, le trafic ferry vers l'Angleterre et les îles anglo-Normandes ayant un impact très positif sur ce secteur. Le secteur public, qui associe les services maritimes de l'État et ceux des autorités portuaires et des gestionnaires de ports, agit également comme un vecteur important d'emplois avec 3 900 personnes. Les activités navales et nautiques comptent 2 000 emplois. Le savoir-faire reconnu des activités de réparation et de construction navales joue un rôle important sur l'emploi dans ce secteur. Les ports attirent aussi des entreprises non maritimes qui ont besoin des infrastructures portuaires.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Sans service portuaire de proximité, le maintien de l'emploi local est difficile*

La concentration et le regroupement des ports permettent d'apporter une offre plus importante, diversifiée et de réduire les coûts d'exploitation



Tréguier-Lézardrieux-Paimpol-Pontrieux : un seul et même port ?

La loi adoptée le 5 août 2015, portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), a alimenté les débats du conseil portuaire ce mardi en mairie. Avant le 31 mars 2016, les collectivités doivent adresser au préfet de région les candidatures de transfert éventuel des compétences portuaires, pour un transfert effectif de propriété avant le 1^{er} novembre 2017.

Jean-Yves de Chaisemartin, le président, propose de saisir cette opportunité de « **Créer une nouvelle organisation des ports départementaux (dont Tréguier, avec concession à la ville pour la plaisance, jusqu'en 2022, et le commerce à la chambre de commerce et d'industrie jusqu'en 2023), pour pouvoir investir et travailler en réseau.** » À l'unanimité des membres présents, le feu vert est donné pour la réalisation par le département « **d'un audit sur l'inventaire de la complémentarité des espaces portuaires de Tréguier, Lézardrieux, Pontrieux, Paimpol. Soit 5 000 anneaux.** » Une opportunité à saisir

L'objectif est de créer un pôle regroupant ces quatre ports, afin de « **valoriser le bassin de navigation, et saisir l'opportunité d'une gestion commune de ces ports, à l'image de l'organisation portuaire de Vannes, constituée en réseau** », selon Jean-Yves de Chaisemartin, convaincu que « **Bréhat fédère l'attraction des plaisanciers.** » Un avis contesté par Jean-Jacques Furet, le capitaine du port de Tréguier. « **Nos plaisanciers sont surtout orientés vers Port-Blanc et les 7-iles.** »

Quant au port de commerce, le président confirme sa position, « **Le port de Tréguier doit garder son activité de commerce et s'adapter à la plaisance. Avant tout, c'est la ville qui doit choisir son destin.** » Guirec Arhant confirme, « **La ville doit se prononcer sur la façon d'envisager son port.** »

Jean-Yves de Chaisemartin ponctue en revenant sur l'audit, « **La décision finale sera respectueuse de l'avis de la commune.** » Pour l'heure, les membres du conseil portuaire ont validé l'étape de la réflexion et de l'étude, intéressés par les conclusions de l'audit. Un dossier qui sera à nouveau à l'ordre du jour du prochain conseil portuaire le 25 novembre.

26 septembre 2015

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Le maillage des ports reste en l'état avec une perte de dynamisme due à la réduction des apports qui entraîne un déclin "naturel" des petits espaces portuaires*

L'avenir des infrastructures portuaires est réfléchi par les autorités concédantes au niveau local.



Un groupement créé pour l'avenir de la pêche

Publié le 24/10/2016 à 11:52

Le 30 septembre, en compagnie du Premier ministre Manuel Valls, Jean-Yves Le Drian, président de la Région, a confirmé la mise en place d'un GIP pêche au niveau régional.

C'est quoi un GIP ?

Inspirés des GIE (groupements d'intérêt économique), les groupements d'intérêt public (GIP) ont été créés en 1982 par la loi Chevènement. Ils sont constitués de partenaires privés ou (et) publics et ont une mission d'intérêt général non-lucratif. Les pouvoirs publics ont la majorité des droits de vote. Le CEFCM de Concarneau (formation maritime pour adultes) est un GIP depuis sa création.

Le but de ce GIP pêche

Le GIP a plusieurs objectifs : coordonner les investissements portuaires structurants, dont le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), qui prévoit 588 millions d'euros pour la France de 2014 à 2020 et le Plan régional d'organisation et d'équipement des ports de pêche (PROEPP) ; définir une stratégie de promotion des services portuaires et une harmonisation des tarifs ; généraliser les normes de tri et de contrôle qualité ; créer une stratégie commerciale ; renforcer la contribution de la pêche au développement du tourisme.

Il devra également observer et suivre l'évolution des activités de la pêche et des filières ; créer de la synergie entre les différentes structures et être un lien entre producteurs et mareyeurs.

(...)

Les transferts de ports

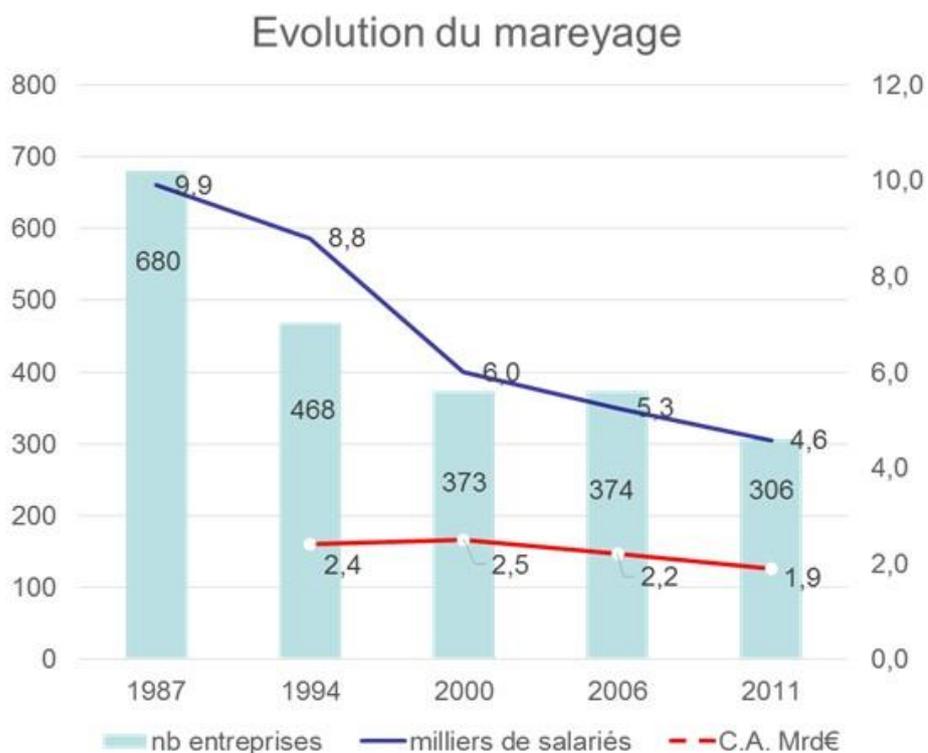
Dix-neuf ports sont transférés à la Région, dont trois ports de commerce et 16 ports de desserte des îles. Les ports de pêche demeurent propriété des départements mais auront à leur disposition l'outil régional qu'est le GIP Pêche de Bretagne. Sont partie prenante, le Finistère, les Côtes d'Armor, Lorient agglomération, l'État, les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) volontaires, les acteurs privés candidats.

Une enveloppe de 44 millions d'euros du FEAMP (fonds pour la pêche) accompagnera les 130 millions d'euros d'investissements prévus pour l'aquaculture et la pêche. 21 millions de subventions viendront s'y rajouter.

[Commentaires](#) / [Argumentaire](#) / [conditions d'emploi](#) / [versus](#)

Versus : *L'avenir des infrastructures portuaires est réfléchi à l'échelle nationale par les autorités concédantes.*

Le secteur du mareyage se concentre fortement et rapidement.



Source OFIMER puis FranceAgriMer

Le nombre d'entreprises de mareyage diminue sans concentration flagrante en nombre de salariés ni en C.A./ entreprise

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le secteur du mareyage se concentre progressivement.

›Thématique Gestion des pêches: 11 hypothèses

12 - Les TAC & quotas se stabilisent ou deviennent pluriannuels et lèvent l'incertitude sur l'exploitation future Versus <i>Les possibilités de captures sont gérées annuellement laissant les entreprises de pêche dans l'incertitude</i>	55
33 - L'atteinte du RMD permet une réévaluation à la hausse du TAC et des captures Versus <i>L'atteinte du RMD ne suffit pas à reconstituer les stocks et à permettre une hausse des captures</i>	56
61 - La filière s'organise pour optimiser la consommation des quotas Versus <i>La filière continue de ne pas consommer tous les quotas</i>	57
233 - La PCP remet en cause le principe de stabilité relative (la clé de répartition des captures admissibles par EM). Versus <i>Le principe de stabilité relative reste un pilier de la PCP</i>	58
234 - L'évaluation biologique des stocks permet d'exploiter davantage les océans et d'augmenter les potentiels de capture Versus <i>L'évaluation biologique des stocks prouve que les stocks s'effondrent et certaines zones de pêche sont interdites</i>	59
241 - La gestion de la ressource halieutique reste au centre de la gestion européenne des pêches Versus <i>Les équilibres économiques des flottilles sont intégrées aux décisions européennes sur la pêche</i>	60
255mod - L'application du "0 rejet" favorise les investissements dans la valorisation des rejets plutôt que dans la sélectivité Versus <i>L'application du "0 rejet" fait progresser les techniques de pêche sélective</i>	61
432mod - L'accroissement des zones nationales réduit les espaces pêchés par les armements français Versus <i>Les zones de pêche européennes ne sont pas modifiées</i>	62
669 - Le système des OP disparaît au profit d'organisations privées « financiarisées » Versus <i>Les OP se renforcent et les organisations privées « financiarisées » restent en marge de la filière</i>	63
687 - La mise en œuvre de plans de production et de commercialisation par les OP améliore l'organisation des ventes et permet une meilleure valorisation de la pêche française Versus <i>Le financement des OP est remis en cause par la difficile application des plans de production et de commercialisation</i>	64
931 - Dans une Europe de plus en plus libérale, un système de QIT s'installe Versus <i>Les quotas restent gérés en collectif et c'est l'Europe qui fixe les règles pour ce maintien</i>	65

Les TAC & quotas se stabilisent ou deviennent pluriannuels et lèvent l'incertitude sur l'exploitation future.



L'info en +

TAC ET QUOTAS 2018 : BILAN DU CONSEIL DES MINISTRES

Comme chaque année, les Ministres européens de la pêche se sont réunis mi-décembre pour la négociation des TAC et quotas de l'année à venir.

Les résultats chiffrés de ce Conseil traduisent avant tout l'extrême rigidité de la Commission sur la question du Rendement Maximum Durable. Ainsi, certaines négociations, dont l'ampleur souhaitée était pourtant modeste (sole et langoustine VIII, cardine), ont tout simplement été rendues impossibles du fait que la Commission a souhaité que le RMD soit atteint dès 2018 pour ces stocks.

Si l'on doit se féliciter des décisions prises sur les poissons plats (sole, plie), les relèvements de TACs opérés sur plusieurs stocks de raies constituent de vraies bonnes surprises. Les niveaux de TACs fixés pour la baudroie (statu quo) et le merlu (-7%) sont conformes aux prévisions. Les deux décisions les plus impactantes concerneront certainement l'églefin en mer Celtique (-11%) et la cardine VII - VIII (-10%).

LÉGENDE



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les possibilités de captures sont gérées annuellement laissant les entreprises de pêche dans l'incertitude.

L'atteinte du RMD permet une réévaluation à la hausse du TAC et des captures

Le quota de pêche du thon rouge relevé, inquiétude des ONG

Les pays pêcheurs de thon rouge en Méditerranée et Atlantique ...

© 2014 AFP

Des bateaux de pêche au thon rouge quittent le port de Marseille le 23 août 2006 — *Eric Estrade AFP*

Les pays pêcheurs de thon rouge en Méditerranée et Atlantique Est ont pris lundi, pour la première fois depuis l'imposition en 2007 de strictes mesures de contrôle des prises, la décision de relever significativement le quota de pêche de ce poisson, suscitant l'inquiétude des défenseurs de l'environnement.

Réunis à Gênes (Italie), les membres de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) ont adopté la proposition de l'Union européenne de relever de 20% par an pendant trois ans le quota de prises du thon rouge, dont le stock se reconstitue.

Fixée à 13.500 tonnes pour 2014, l'autorisation passera à 16.142 T en 2015 et 19.296 T en 2016. Le quota pour 2017, établi pour l'instant à 23.155 tonnes, sera réexaminé sur la base d'une réévaluation du stock prévue pour 2016. Le texte adopté souligne la volonté dans l'immédiat de maintenir un quota «en-deçà du niveau des estimations les plus prudentes».

Pour les 49 membres de l'instance (UE + 48 pays dont Japon, Etats-Unis), pris entre enjeux économiques et préservation de la ressource, la pression était forte depuis que son comité scientifique avait annoncé la reconstitution spectaculaire du plus gros stock de thon rouge au monde, formé de poissons évoluant entre la Méditerranée et l'Atlantique Est.

Selon cette étude, le stock de reproducteurs était estimé à 585.000 tonnes en 2013 (150.000 T en 2008). Les scientifiques, ne pouvant cependant préciser si ce stock est reconstitué ou en passe de l'être, ont juste souligné qu'une hausse «progressive et modérée» du quota ne devrait pas remettre en cause le programme de reconstitution prévu sur 15 ans.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *L'atteinte du RMD ne suffit pas à reconstituer les stocks et à permettre une hausse des captures*

La filière s'organise pour optimiser la consommation des quotas



La pêche prend la gestion de ses quotas en main Publié le 08/06/2016

Le comité régional des pêches maritimes des Pays de la Loire et les organisations de producteurs élaborent des plans de capture du poisson. Une large concertation entre métiers.

(...)

Quels sont les rôles du Corepem ?

Instance politique des pêcheurs, le Corepem est l'interlocuteur de la pêche régionale auprès des administrations et de l'État. C'est par cet organe que la pêche fait entendre sa voix. Mais, il a également un rôle de médiation pour « **définir le partage de l'espace marin régional**, relève le président José Jouneau. **Le savoir empirique de la pêche est incontournable dans l'actuel déploiement des énergies marines renouvelables. Nous avons également la tâche de lancer des études pour défendre les intérêts des pêcheurs. Nous travaillons actuellement avec les scientifiques sur un programme sur l'espèce du requin-taube.** »

Comment s'organise la production de la pêche ?

Elle est principalement orchestrée par les organisations de producteurs (OP) qui sont représentatives des flottilles. Depuis la loi de la modernisation de l'Agriculture et de la pêche, l'administration a confié aux OP la gestion des droits à produire : les fameux quotas. C'est la clé de voûte du système dans un secteur ultra-réglémenté depuis la création de l'Europe bleue.

Quels sont les outils des organisations de producteurs pour orienter l'activité de la pêche ?

Les Pays de la Loire recèlent trois OP : pêcheurs de Bretagne, l'organisation de producteurs des pêcheurs artisans de Noirmoutier (OPPAN) et l'OP Vendée. Cette dernière regroupe Les Sables, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Yeu. « **Avant, notre rôle était de faire du soutien de cours. Aujourd'hui, nous devons organiser le marché et miser sur des démarches de qualité**, poursuit José Jouneau, président de l'OP Vendée. **Il existe des interactions entre les organisations de producteurs et le comité régional.** » Il est essentiel de bien faire passer le message à l'ensemble de la filière d'où l'intérêt d'une étroite collaboration entre les représentants des ports de pêche et les rouages des OP, qui détiennent le pouvoir économique du secteur.

Comment réguler la production ?

« **Notre objectif est d'avoir une consommation pérenne du quota échelonnée sur toute l'année**, explique le président de l'OP Vendée. **C'est tout bon pour la santé des criées d'avoir des approvisionnements raisonnés. Nous nous adaptons aux diminutions afin d'éviter les ruptures de marché, mais quand ce n'est plus réalisable, nous décrétons des mesures de plan de gestion. Moins il y a de quotas, plus l'exercice est difficile.** »

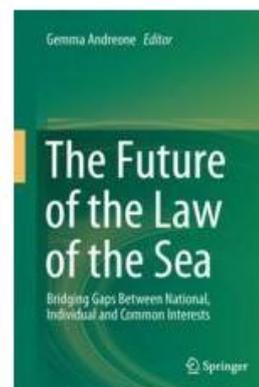
Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La filière continue de ne pas consommer tous les quotas

The Common Fisheries Policy: A Difficult Compromise Between Relative Stability and the Discard Ban

Abstract

For over 30 years, the TACs (total allowable catches) have been distributed among the Member States of the European Union using a fixed allocation key, supposedly based on historic catches, known as the *relative stability*. In December 2013, Regulation (EU) No 1380/2013 of the European Parliament and the Council on the Common Fisheries Policy was adopted. This new regulation keeps relative stability as a criterion for allocating fishing opportunities among Member States and also introduces something new: a ban on discards, which are catches returned to the sea. Implementing the discard ban poses a major challenge for mixed fisheries, where more than one species is present. The aim of this paper is to examine this compromise between relative stability and the discard ban.



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Le principe de stabilité relative reste un pilier de la PCP*

L'évaluation biologique des stocks permet d'exploiter davantage les océans et d'augmenter les potentiels de capture

Extrait du rapport mondial FAO 2014
(...)

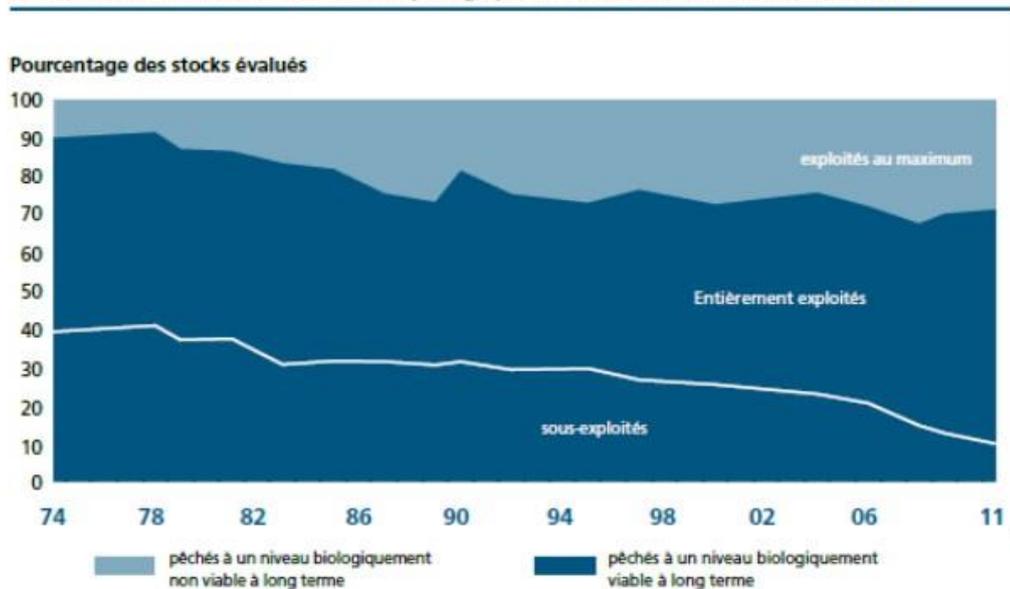


En 2011, les dix espèces les plus productives ont fourni 24 pour cent environ de la production mondiale de la pêche de capture en mer. La plupart de leurs stocks sont exploités au maximum, et n'offrent donc aucune possibilité d'accroissement de la production; certains sont surexploités et une augmentation de leur production n'est possible que si des plans efficaces de reconstitution des ressources sont mis en œuvre.

Les deux principaux stocks d'anchois du Pérou du Pacifique Sud-Est, les stocks de lieu d'Alaska (*Theragra chalcogramma*) du Pacifique-Nord, et les stocks de hareng de l'Atlantique (*Clupea harengus*) de l'Atlantique Nord-Est et Nord-Ouest sont exploités au maximum. Les stocks de morue de l'Atlantique (*Gadus morhua*) sont considérés comme surexploités dans l'Atlantique Nord-Ouest, mais exploités au maximum dans l'Atlantique Nord-Est. Les stocks de maquereaux espagnols (*Scomber japonicus*) du Pacifique Est et du Pacifique Nord-Ouest sont exploités au maximum. Les stocks de bonites (*Katsuwonus pelamis*) sont considérés soit comme exploités au maximum, soit comme sous-exploités.

Figure 13

Évolution de l'état des stocks ichthyologiques marins mondiaux (1974-2011)



Notes: Zone sombre = pêchés à un niveau biologiquement viable à long terme; zone claire = pêchés à un niveau biologiquement non viable à long terme. La ligne blanche divise les stocks pêchés à un niveau biologiquement viable en deux catégories, exploités au maximum (au-dessus de la ligne) et sous-exploités (en dessous de la ligne).

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : L'évaluation biologique des stocks prouve que les stocks s'effondrent et certaines zones de pêche sont interdites

La gestion de la ressource halieutique reste au centre de la gestion européenne des pêches



Politique commune de la pêche (PCP)

Gestion des pêches dans l'UE

Qu'est-ce que la politique commune de la pêche?

La PCP définit une série de règles destinées à gérer la flotte de pêche européenne et à préserver les stocks de poissons. Conçue pour gérer une ressource commune, elle donne à l'ensemble de la flotte de pêche européenne une égalité d'accès aux eaux et aux fonds de pêche de l'UE et permet aux pêcheurs de se faire une concurrence équitable.

Mais si les stocks peuvent se renouveler, ils sont néanmoins limités et certains sont surexploités. Les pays de l'UE ont donc pris des mesures pour garantir la durabilité du secteur et éviter que les activités de pêche menacent les populations de poissons et la productivité à long terme.

La PCP a été lancée dans les années 1970. Elle a subi plusieurs réformes, la plus récente ayant pris effet le 1er janvier 2014.

Quels sont les objectifs de la politique commune de la pêche?

La PCP vise à garantir la durabilité de la pêche et de l'aquaculture sur le plan environnemental, économique et social et à offrir aux citoyens de l'UE une source de produits alimentaires sains. Elle a pour but de dynamiser le secteur de la pêche et d'assurer un niveau de vie équitable aux pêcheurs.

S'il est important de maximiser les captures, des limites doivent aussi être imposées. Il faut donc veiller à ce que les pratiques de pêche ne nuisent pas à la capacité de reproduction des espèces. La politique actuelle prévoit de fixer entre **2015 et 2020** des limites de captures durables et qui permettent de maintenir les stocks de poissons à long terme.

À l'heure actuelle, les incidences de la pêche sur un environnement marin fragile ne sont pas tout à fait comprises. C'est pourquoi la PCP adopte une approche prudente en reconnaissant les incidences de l'activité humaine sur l'ensemble de l'**écosystème**. Elle s'efforce ainsi de rendre les captures plus sélectives et de supprimer progressivement la pratique consistant à rejeter les poissons non désirés.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les équilibres économiques des flottilles sont intégrées aux décisions européennes sur la pêche*

Hypothèse :

255mod

L'application du "0 rejet" favorise les investissements dans la valorisation des rejets plutôt que dans la sélectivité



Grande pêche, petite pêche, pêche au large, pêche côtière, il existe différents types de pêche selon le poisson, le crustacé ou le coquillage recherché. Les espèces vivent dans une tranche d'eau précise (sur le fond, près du fond, en pleine eau ou en surface). Les bateaux et les techniques de pêche sont adaptés à l'espèce recherchée, à son lieu de vie, à son comportement.

Les engins de pêche utilisés de nos jours par les pêcheurs professionnels permettent, par leur conception, de capturer les poissons, crustacés et mollusques avec efficacité. Ces engins font l'objet de recherches afin de mettre en œuvre des méthodes de pêche plus respectueuses de l'environnement, plus sélectives par rapport aux espèces visées (en limitant la capture d'espèces indésirables (prises accessoires)), et plus sécurisées au niveau des conditions de travail des marins à bord.

La sélectivité des techniques de pêche s'améliore au sein de l'Union européenne grâce à la recherche scientifique et à la collaboration des pêcheurs. L'obligation de débarquement de certaines espèces pour éviter les rejets, mise en place depuis 2015 (voir réforme de la PCP) incite les pêcheurs à développer et à utiliser des techniques plus sélectives. Pour une même technique de pêche, les pêcheries opérant avec des outils plus sélectifs sont donc à privilégier.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : L'application du "0 rejet" fait progresser les techniques de pêche sélective

L'accroissement des zones nationales réduit les espaces pêchés par les armements français

Brexit : la fin de la pêche hauturière bretonne ? Jeudi 27 avril 2017, par LE SANN Alain

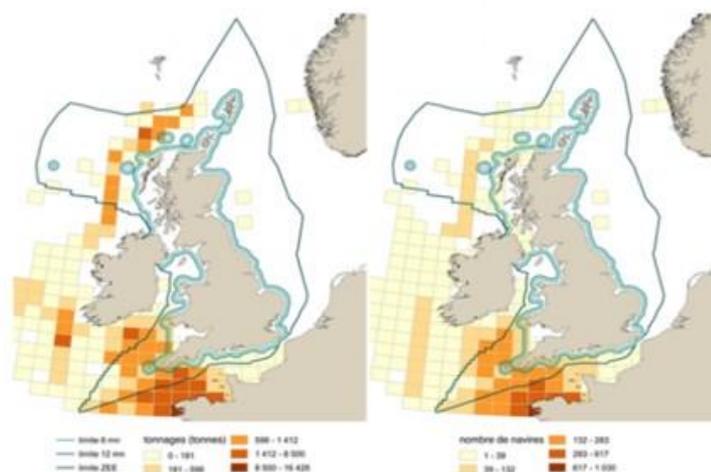
Les pêcheurs britanniques veulent profiter du Brexit pour se réapproprier les Zones Economiques Exclusives des mers entourant leur île. Les pêcheurs bretons en sont fort inquiets !

Actuellement, seulement 32% des captures dans leurs ZEE pour les pêcheurs du Royaume Uni

50% des débarquements de la pêche bretonne proviennent des eaux britanniques. La perspective proche d'une nationalisation de leur ZEE par les Britanniques, fortement réclamée par leurs pêcheurs, inquiète donc légitimement tous les professionnels de la pêche en Bretagne et en France.

Carte 4. Activité des navires bretons dans les eaux du Royaume-Uni, exprimé en volume de production et en nombre de navires, pour l'année 2013

Les Britanniques veulent retirer 75% des quotas de pêche qui sont attribués aux pêcheurs des autres pays. On peut donc imaginer à l'extrême une quasi disparition de la pêche hauturière bretonne avec des répercussions sur la pêche côtière qui serait de plus en plus sollicitée. Les pêcheurs britanniques accusent les autres pays de l'Union Européenne d'accaparer leurs ressources depuis leur adhésion à la Politique commune des pêches.



Source : Les Pêcheurs de Bretagne

En effet sur une moyenne de 1,6 million de tonnes pêchées chaque année dans les eaux du Royaume Uni, 68%, en poids, le sont par des bateaux étrangers, pour 54% en valeur. Les bateaux de l'UE ne sont pas les seuls bateaux étrangers, car il y a également des accords permettant aux Norvégiens et aux Féringiens de pêcher au Royaume-Uni. 21% des captures sont réalisées par les Norvégiens, 4% par les Féringiens, soit, au total, 400 000T environ ; en échange, les Européens ont des droits de pêche dans les eaux de Norvège. Les pêcheurs britanniques oublient que la PCP et la création des ZEE, à laquelle ils ont résisté, ont permis de chasser les Soviétiques de leurs eaux. Pour leur part les britanniques ne réalisent que 100 000 T de captures en dehors de leurs eaux. L'accès aux eaux britanniques est donc vital pour la majorité des pays européens de la façade atlantique. Il faut sans doute réduire encore la part des pêcheurs britanniques si on prend en compte les nombreux bateaux sous pavillon du Royaume Uni qui sont en réalité néerlandais ou espagnols. Ainsi, le chalutier néerlandais Cornelis Vrolijk dispose de 23% des quotas britanniques pour des espèces pélagiques. Au total, les pêcheurs britanniques n'ont que 18% des quotas en mer du Nord, 30% en Manche, 24 en mer Celtique, 77% en mer d'Irlande.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les zones de pêche européennes ne sont pas modifiées.

Le système des OP disparaît au profit d'organisations privées "financiarisées"

**GÉRER LES DROITS DE PÊCHE**

Aujourd'hui plus contraignante que par le passé, la réglementation européenne a nécessité la mise en place d'un mode de gestion des droits de pêche très structuré. Les Organisations de producteurs (OP) y jouent aujourd'hui un rôle prépondérant.

« La gestion de la ressource telle que nous la pratiquons aujourd'hui ne s'est imposée que très récemment. Ce n'est que dans les années 2000 que la pêche a connu un tournant important avec la montée en puissance de la problématique de la ressource et la mise en place de quotas plus contraignants. »

Des quotas décidés par Bruxelles, répartis entre Etats membres puis, au niveau français, entre les OP. C'est dans ce contexte qu'elles n'ont d'autres choix que de mettre sur pied de véritables stratégies de gestion. Pour Les Pêcheurs de Bretagne la gestion a un double volet :

- Une gestion de l'accès à la ressource à court terme
- Une gestion de la flotte à moyen et long termes

La gestion de l'accès à la ressource à court terme

A chaque nouvelle année et pour chaque stock soumis à quota, la France se voit attribuer une quote-part du Total admissible de captures (TAC) décidé par le Conseil des ministres européens de la pêche. Ces quotas sont ensuite répartis entre les différentes OP françaises (au nombre de 10 pour la façade Manche-Atlantique) au prorata des antériorités (niveaux de captures sur les années de référence 2001-2002-2003) cumulées de leurs adhérents respectifs. A charge pour chaque OP de choisir une gestion collective (c'est le cas de LPDB) ou individuelle des sous-quota dont elle a la responsabilité. (...)

Selon le niveau de tension sur le stock en question et les flottilles concernées (métier, taille, saisonnalité...), il peut s'agir d'allocations individuelles, de plafonds individuels forfaitaires, d'allocations collectives par métier, de limitations à la marée, de plafonds de captures par période... Dans tous les cas, l'objectif de ces plans de gestion est de permettre à chaque adhérent de pouvoir accéder à la ressource au moment où il le souhaite en évitant les phénomènes de « course au quota » qui peuvent exister lorsqu'il n'y a pas de gestion collective. En effet, certaines espèces sont mieux valorisées en fin d'année et il est donc important que les différents sous-quotas restent ouverts jusqu'au 31 décembre pour que les adhérents qui souhaitent les pêcher à ce moment puissent encore le faire. Heureusement, pour de nombreux quotas (la lotte notamment), il n'y a pas de contrainte particulière à imposer aux navires : leur niveau de disponibilité permet à tous de travailler sans se soucier de respecter une limitation. C'est le cas pour environ 70% des stocks sous quotas exploités par nos adhérents mais vu les contraintes sur d'autres quotas « clés », on a souvent tendance à se focaliser sur ceux là.

La gestion de la flotte à moyen et long termes

Outre la gestion annuelle des quotas qui lui sont attribués, l'OP a pour mission de veiller à l'adéquation entre la capacité de la flottille et le niveau de la ressource pour maintenir la rentabilité des entreprises de pêche. (...)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les OP se renforcent et les organisations privées "financiarisées" restent en marge de la filière.

Hypothèse :

La mise en œuvre de plans de production et de commercialisation par les OP améliore l'organisation des ventes et permet une meilleure valorisation de la pêche française.

687

66 – Plan de production et de commercialisation

Mesure nationale (FAM)



Objectifs de la mesure :

Dans le secteur de la pêche, renforcer le rôle des OP via des plans de production et de commercialisation afin d'assurer une exploitation durable des ressources halieutiques et une valorisation optimale des productions :

- mise en adéquation de l'offre avec la demande du marché au niveau de la première vente, prévision des apports dont les captures non désirées, qualité des produits, quantités, types de produits transformés...
- renforcement des liens avec les maillons aval, en identifiant de nouveaux marchés et en valorisant la qualité des produits de la pêche.

Dans le secteur de l'aquaculture, accroître la valeur commerciale de la production aquacole :

- valeur ajoutée des produits et coproduits de l'aquaculture à travers la transformation
- valoriser la qualité des produits aquacoles français au travers de la commercialisation
- améliorer l'insertion des produits aquacoles dans les circuits de distribution.

Bénéficiaires potentiels :

- ↳ OP et associations d'OP reconnues (les OP adhérentes à une association d'OP inéligibles, un PPC unique étant présenté par l'association)
- ↳ organisations représentatives des OP au niveau national (union et fédération) dans le cadre de leurs actions nationales spécifiques

Actions soutenues :

- ↳ actions relatives à l'élaboration et au suivi du plan de production et de commercialisation
- ↳ actions relatives à la mise en œuvre des actions approuvées

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le financement des OP est remis en cause par la difficile application des plans de production et de commercialisation

Dans une Europe de plus en plus libérale, un système de QIT s'installe

**LES QUOTAS INDIVIDUELS DE PECHEES TRANSFERABLES :
BILAN ET PERSPECTIVES POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES**

CONCLUSION : ATOUTS ET LIMITES DES QIT POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES EN FRANCE.

(...)

Finalement, le système de QIT apparaît comme une solution séduisante pour répondre à certaines limites françaises actuelles (course aux poissons, sur-investissements, absence de transparence sur le coût d'accès à la ressource contenu dans le prix de vente des navires d'occasions...) pour atteindre une gestion plus durable de la ressource. Il ne permet évidemment pas de prendre en compte l'ensemble des problèmes environnementaux liés à la pêche mais apparaît comme un outil intéressant à associer à une réglementation et à des mesures d'incitation supplémentaires pour assurer des pratiques écologiquement viables. C'est le cas des réglementations sur les pratiques de pêche : définition des engins ou techniques visant à éviter les prises accessoires ou la capture de poissons de taille insuffisante... Ces réglementations associées aux QIT peuvent ainsi permettre de prendre en charge de nombreuses limites pouvant apparaître avec ce système.

La principale limite qui demeure est l'opposition que cet instrument suscite auprès des professionnels de la pêche. Ils redoutent principalement les effets des concentrations et la disparition des petits pêcheurs. Dans les pays étudiés, de fortes réticences existaient aussi au préalable, mais des outils ont été mis en oeuvre afin d'accroître cette acceptabilité. On notera : la protection des petits pêcheurs en Islande via la séparation de deux marchés distincts selon la taille du navire, la volonté de ne pas limiter uniquement les captures de la pêche commerciale en Nouvelle Zélande, avec une part de TAC allouée à la pêche récréative et un TACC pour la pêche commerciale, une participation importante des professionnels de la pêche dans la gestion des QIT aux Pays-Bas. L'acceptabilité de cet instrument par les professionnels est en effet un élément indispensable à sa réussite. Le cas de l'Islande paraît exemplaire sur ce point en étant parvenu à satisfaire l'ensemble des acteurs de la pêche, qui s'accordent maintenant sur l'intérêt d'un tel système. Cette acceptabilité par les acteurs de la pêche constitue donc l'enjeu majeur de la mise en oeuvre de cet outil en France. Le QIT présente d'ailleurs sur ce point un fort potentiel relativement à d'autres modes de gestion.



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les quotas restent gérés en collectif et c'est l'Europe qui fixe les règles pour ce maintien*

›Thématique Concurrences : aquaculture, importation, Pays-Tiers : 7 hyp.

- 10** - A l'international, les règles fiscales et sociales convergent et ne constituent plus une distorsion de concurrence majeure **Versus** *Les différences internationales en matière de droit fiscal et social constituent une distorsion de concurrence majeure* **67**
- 49** - A la consommation, les produits de l'aquaculture gagnent du terrain par rapport au poisson sauvage **Versus** *A la consommation, les produits de la mer "sauvages" résistent à la concurrence des produits de l'aquaculture* **68**
- 76 mod** - La consommation de produits de la mer s'oriente en France vers des produits importés **Vs** *Les consommateurs français préfèrent consommer des produits issus de la pêche française* **69**
- 307 mod** - En Europe, des emplacements sont disponibles et accessibles pour de nouvelles installations d'aquaculture en eau douce ou en eau de mer **Versus** *En Europe, la difficulté d'accès à de nouveaux sites contraint fortement le développement de l'aquaculture* **70**
- 323** - La demande croissante de produits aquatiques est satisfaite grâce à la croissance de l'aquaculture **Versus** *La demande croissante de produits aquatiques est satisfaite à la fois par une augmentation de la production aquacole et par une augmentation des captures* **71**
- 334 mod** - La France accepte de réduire sa dépendance aux importations de produits de la mer en autorisant l'implantation d'élevages aquacoles **Versus** *La France protège son environnement proche en interdisant l'implantation d'élevages aquacoles et importe pour sa consommation de poisson* **72**
- 341** - L'opinion publique accepte le développement des pisciculteurs en France **Versus** *Les Français n'acceptent pas le développement des pisciculteurs en France* **73**

A l'international, les règles fiscales et sociales convergent et ne constituent plus une distorsion de concurrence majeure.

L'harmonisation fiscale est une « *nécessité absolue* ». Ce sont les mots de Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, prononcés en décembre 2014 en réaction à la révélation des scandales LuxLeaks – des accords fiscaux avantageux et secrets entre le Luxembourg et de grandes entreprises. (...) De fait, la concurrence fiscale entre les États membres de l'Union européenne (UE) est souvent considérée comme une faille dans la construction de l'UE et dans la perspective de faire converger les systèmes (...) Dans beaucoup d'autres domaines, pourtant, les États membres parviennent à s'entendre (...). Son objectif : harmoniser au maximum l'offre de biens et de services afin de faciliter leur circulation libre et rapide dans l'ensemble du marché unique. Mais l'impôt reste hors de son champ d'action.

Bruxelles a tout de même esquissé de timides tentatives. En matière de fiscalité, la transparence est une notion clé. La Commission a donc proposé que le chiffre d'affaires de toute entreprise soit rendu public, pays par pays, dès lors que son siège ou l'une de ses filiales se trouve en Europe.

La Commission a également mis sur la table une proposition, dès mars 2011, en vue d'un système commun pour le calcul de l'assiette imposable des entreprises. Interrogé sur l'état d'avancée de ce texte, Grégory Claeys, économiste au sein du laboratoire d'idées Bruegel, n'hésite pas :

« *Embourbé* », juge-t-il, laconique.

Pourtant, avant d'espérer harmoniser les taux (c'est-à-dire décider que tous les bénéficiaires sont taxés à 20 %, par exemple), il faut effectivement se pencher sur la définition de l'assiette, c'est-à-dire de la base imposable. Avec l'Accis (l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés – nom de la proposition bruxelloise), les montants imposables des sociétés résulteraient d'un calcul unique (reposant sur un ensemble commun de règles destinées à déterminer cette base).

« La Commission se contente de travailler sur l'assiette »

Après l'objectif de transparence, puis l'établissement d'une assiette commune, l'harmonisation des taux est une troisième étape. « *La proposition initiale était clairement trop ambitieuse*, admet une source européenne. *Dans sa nouvelle version, la proposition ne touche pas aux taux de l'impôt sur les sociétés car la Commission n'a pas du tout l'intention de forcer les États à l'harmonisation.*

L'établissement des taux d'imposition est une compétence nationale. »

Une « compétition vicieuse » entre les États européens

Un droit souverain mis en œuvre de manière très disparate au sein de l'UE : l'Irlande se détache notamment du reste du groupe (dont la moyenne est de 27 %) avec un taux d'imposition de 12,5 % qui attire sur son sol de grandes entreprises comme Google, Amazon ou AOL.

À titre de comparaison, le taux appliqué est de plus de 30 % en France ou en Belgique, d'environ 15 % dans les anciens pays communistes d'Europe centrale, et autour de 20 % au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas.

« *Les États européens sont invités à s'engager dans une compétition vicieuse, aboutissant à la mise en place d'une fiscalité avantageuse pour les entreprises, ou pour certaines sphères – le secteur financier par exemple* », dénonce le collectif Oxfam, qui perçoit cette hétérogénéité comme un grand « *jeu de perdants et de gagnants* ». À Bruxelles de remonter au score.

----- LA CROIX Céline Schoen (à Bruxelles) , le 09/05/2016

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Les différences internationales en matière de droit fiscal et social constituent une distorsion de concurrence majeure.*

A la consommation, les produits de l'aquaculture gagnent du terrain par rapport au poisson sauvage.



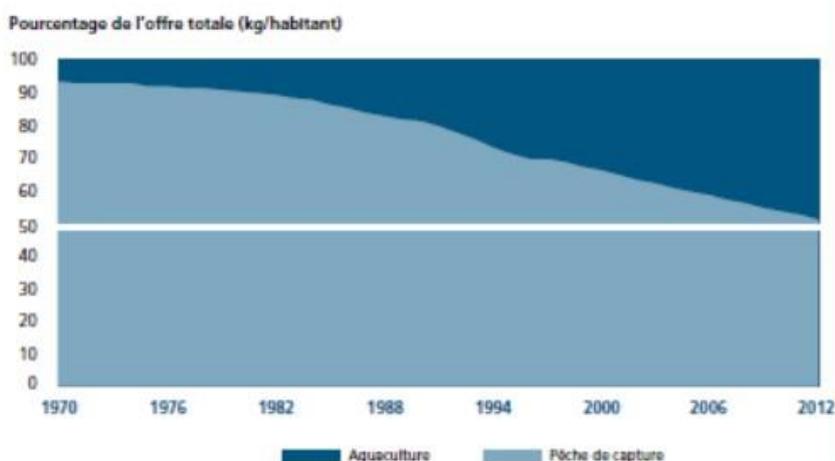
Extrait du rapport de 2014

En 2012, l'aquaculture a fourni 49 pour cent environ de la production halieutique destinée à la consommation humaine – un bond impressionnant quand on sait que cette contribution était égale à 5 pour cent en 1962 et 37 pour cent en 2002 (Figure 31), avec un taux de croissance annuel moyen de 6,2 pour cent pendant la période 1992-2012. La contribution croissante de l'aquaculture est également sensible dans l'évolution de la consommation de poisson par grands groupes d'espèces. Compte tenu de l'augmentation de la production de crevettes, de bouquets et de mollusques d'élevage et de la baisse relative de leurs prix, l'offre en crustacés par personne et par an est montée en flèche, passant de 0,4 kg en 1961 à 1,7 kg en 2010, et celle des mollusques (y compris les céphalopodes) de 0,8 kg à 2,9 kg pendant la même période.

L'essor de la production de saumons, de truites et de certaines espèces d'eau douce a entraîné une forte croissance de la consommation d'espèces d'eau douce et d'espèces diadromes par personne et par an, qui a atteint 6,5 kg en 2010 contre 1,5 kg en 1961. Ces dernières années, les autres grands groupes n'ont pas été touchés par des changements majeurs, et de nombreuses espèces étaient issues de la production des pêches de capture.

Figure 31

Part respective de l'aquaculture et de la pêche de capture dans la consommation alimentaire de poisson



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : A la consommation, les produits de la mer "sauvages" résistent à la concurrence des produits de l'aquaculture.

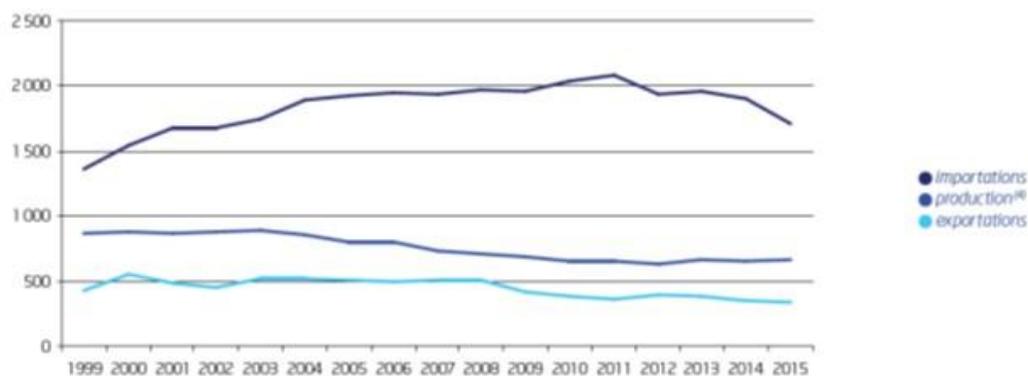
Hypothèse :

76mod

La consommation de produits de la mer s'oriente en France vers des produits importés.

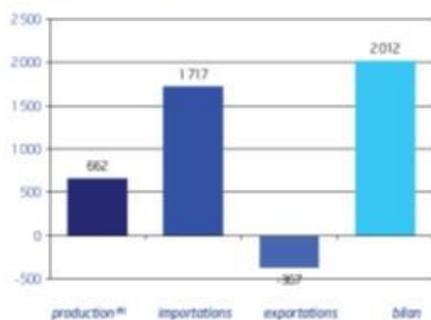
Évolution de la production, des importations et des exportations ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

(en milliers de tonnes)

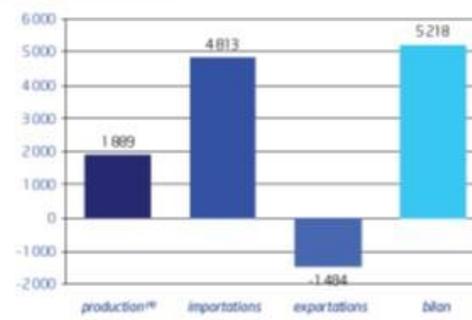


Bilan d'approvisionnement en 2015 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

en volume (en milliers de tonnes)



en valeur (en millions d'euros)



(1) voir note méthodologique en troisième de couverture - (2) équivalent poids vif - (3) pour l'alimentation humaine uniquement - (4) estimation pour 2014 et 2015
Source : FranceAgriMer

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les consommateurs français préfèrent consommer des produits issus de la pêche française.

En Europe, des emplacements sont disponibles et accessibles pour de nouvelles installations d'aquaculture en eau douce ou en eau de mer.

*Meilleur projet « Europe »
Meilleur projet pour le développement de
la filière pêche et aquaculture*

Création d'une unité aquacole pour l'élevage de poissons par construction de 3 bassins

M. POULBASSIA Léonus

Ce projet a été mis en place dans le cadre de la mesure « Aide aux investissements productifs aquacoles » qui a pour objectif général de développer la production aquacole locale en soutenant les investissements de production en aquaculture continentale et marine, et en confortant l'appareil productif existant.

Contacts

POULBASSIA Léonus
99 Commune Anjo
97411 Sainte Suzanne
Tel : 02 62 52 11 71

Direction régionale et départementale des
affaires maritimes
11 r Compagnie 97400 SAINT DENIS
Tél. : 0262 90 19 60

M Léonus Poulbassia exerce une activité agricole polyvalente basée sur la canne à sucre. Il a diversifié son activité avec la culture de bananes, d'arbres fruitiers et avec le maraîchage.

M Poulbassia a construit il y a une dizaine d'années, sur fonds propres un bassin de 500m² alimenté par une source pour l'élevage de Camarons puis de gouramis géants.

En collaboration avec l'ARDA, un test de croissance de Tilapias rouge a été réalisé en 2000 en vue de rationaliser son activité aquacole. Par contre il a été forcé de constater que si les caractéristiques du bassin initial permettait un élevage extensif sans problème du Gourami, ce bassin s'avère difficilement exploitable pour l'intensification de l'activité Tilapia.

La création d'une unité aquacole a permis la mise en place de 3 nouveaux bassins qui permettent de rationaliser la production aquacole. Le premier bassin de 120m² est consacré à l'élevage de Tilapia et deux petits bassins de 14m² et 18m² sont consacrés à l'élevage et au stockage des gouramis.

Le bassin initial de 500m² est conservé et il est réservé à la reproduction ainsi qu'au stockage d'autres espèces complémentaires (carpes, black bass)

La création de ces bassins a pour objectif de créer une activité de diversification génératrice d'un complément de revenu non négligeable au sein d'une exploitation agricole.

Quelques indicateurs :

Nombre d'emplois confortés ou créés : 2
Nombre d'espèces élevées : 2
Tilapias produits : 800kg/an
Gouramis produits : 200kg/an



Photo LPOUAM

Coût total éligible : 6 745 €
Participation de l'Union Européenne :
3 372 € (IFOP)

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : En Europe la difficulté d'accès à de nouveaux sites contraint fortement le développement de l'aquaculture.

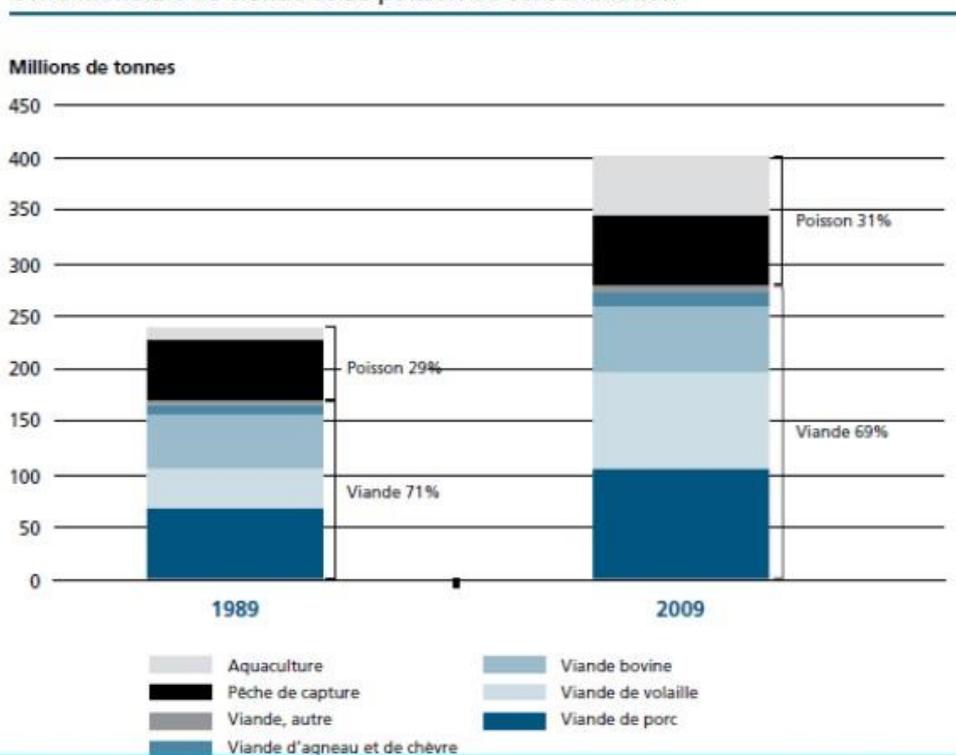
La demande croissante de produits aquatiques est satisfaite grâce à la croissance de l'aquaculture.

Consommation de poisson

Le poisson et les produits halieutiques jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et la nutrition des populations des pays développés et en développement. L'offre mondiale de poisson destiné à la consommation progresse en moyenne de 3,2 pour cent par an depuis cinq décennies, prenant de vitesse la croissance de la population mondiale (1,6 pour cent); par conséquent, la disponibilité moyenne par habitant a augmenté. La consommation mondiale apparente de poisson par personne a augmenté, passant d'une moyenne de 9,9 kg pendant les années 60 à 17,0 kg pendant les années 2000, 18,9 kg en 2010 et les premières estimations pour 2012 indiquent qu'elle pourrait atteindre 19,2 kg. Cette poussée impressionnante s'explique par une combinaison de facteurs, notamment la croissance démographique, l'augmentation des revenus et l'urbanisation ainsi que la forte expansion de la production de poisson et des canaux de distribution modernes.

Figure 32

Offre mondiale de viande et de poisson de consommation



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La demande croissante de produits aquatiques est satisfaite à la fois par une augmentation de la production aquacole et par une augmentation des captures.

La France accepte de réduire sa dépendance aux importations de produits de la mer en autorisant l'implantation d'élevages aquacoles.

Les fermes aquacoles marines et continentales : enjeux et conditions d'un développement durable réussi

Elodie Martinie-Cousty et Joëlle Prévot-Madère –Avis du CESE juin 2017

La pisciculture marine : un développement au « point mort »

Dans les années 1980, la France était à la pointe de la recherche et du développement dans ce secteur. Cependant, les avancées des travaux sur la domestication des espèces marines ont essentiellement bénéficié au développement piscicole de pays européens concurrents et désormais dominants (Grèce, Espagne, Italie mais aussi Turquie).

La pisciculture marine française constitue une petite production en volume : 5 000 t sur 15 ha au total, comparée aux autres pays voisins : 30 000 t pour l'Espagne ou l'Italie et plus de 100 000 t pour la Grèce et la Turquie. Les espèces élevées en mer, en métropole, sont principalement le bar (ou loup en méditerranée), la daurade et dans de moindres tonnages, le maigre, le turbot, la sole et le saumon.

Les alevins sont fournis par 3 grandes écloseries (Gravelines, Le Douhet à Oléron, et Les Poissons du Soleil sur le Bassin de Thau) essentiellement tournées vers l'export : elles vendent chaque année 114 millions d'alevins représentant 90% de leur chiffre d'affaires.

(...)

La pisciculture marine française doit répondre à plusieurs enjeux majeurs qui concernent indifféremment l'hexagone et les régions ultramarines :

- optimiser les productions sur les sites existants dédiés et ceux délaissés notamment en Outre-mer et trouver de nouveaux espaces de production en sites protégés marins ;
- améliorer son image auprès des consommateurs. en valorisant les progrès réalisés en matière de respect des milieux naturels et de bien-être animal ;
- réduire la part des farines et huiles de poisson dans l'alimentation des élevages et disposer d'un panel d'espèces adaptées aux conditions du milieu naturel de chaque zone de production.

(...)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *La France protège son environnement proche en interdisant l'implantation d'élevages aquacoles et importe pour sa consommation de poisson*



Paimpol. Feu vert pour la première pisciculture en mer de France depuis 1996

L'accord préfectoral d'exploitation vient d'être donné et l'événement est loin d'être anodin car depuis 1996, il n'y a plus eu en France de création de pisciculture en mer. Les premières truites pourraient donc être produites dès cette année.

Courant décembre, la société Symbiomer (immatriculée à Perros-Guirec et sur le quartier maritime de Paimpol) devrait implanter une première cage d'élevage de truites avec alimentation bio, sur une concession marine de 3 ha (secteur proche de l'île de Modez, près de Bréhat).

Une demande croissante

Symbiomer organise l'inauguration de sa société, ce vendredi 10 novembre, dans les locaux du Crédit mutuel de Bretagne, à Paimpol. À cette occasion, Alexis Bouvet, son président âgé de 28 ans, se verra remettre une subvention de 3 000 € au titre de l'innovation et de l'appel à projets « Arkensol » pour lequel le dossier est également finaliste régional.

Le jeune entrepreneur confirmera l'obtention de la concession sur laquelle la société effectuera également de la culture d'algues et plantera ainsi un circuit naturel et vertueux d'aquaculture.

Les perspectives du marché s'annoncent intéressantes. La demande va croissant. Des études de marché font état d'un déficit d'environ 4 000 tonnes dans la production de truites.

Symbiomer vise, dans un premier temps, les 4,5 t mais sa production atteindra les 20 t à moyen terme. En se positionnant en complément sur des activités de pêche plus traditionnelles (coquille Saint-Jacques), l'entreprise mise aussi fortement sur le ramassage d'algues, pour lequel elle dispose d'un navire basé au port de Loguivy-de-la-Mer.

Publié le 08/11/2017 à 07:01

[Commentaires](#) / [Argumentaire](#) / [conditions d'emploi](#) / [versus](#)

Versus : *Les Français n'acceptent pas le développement des pisciculteurs en France*

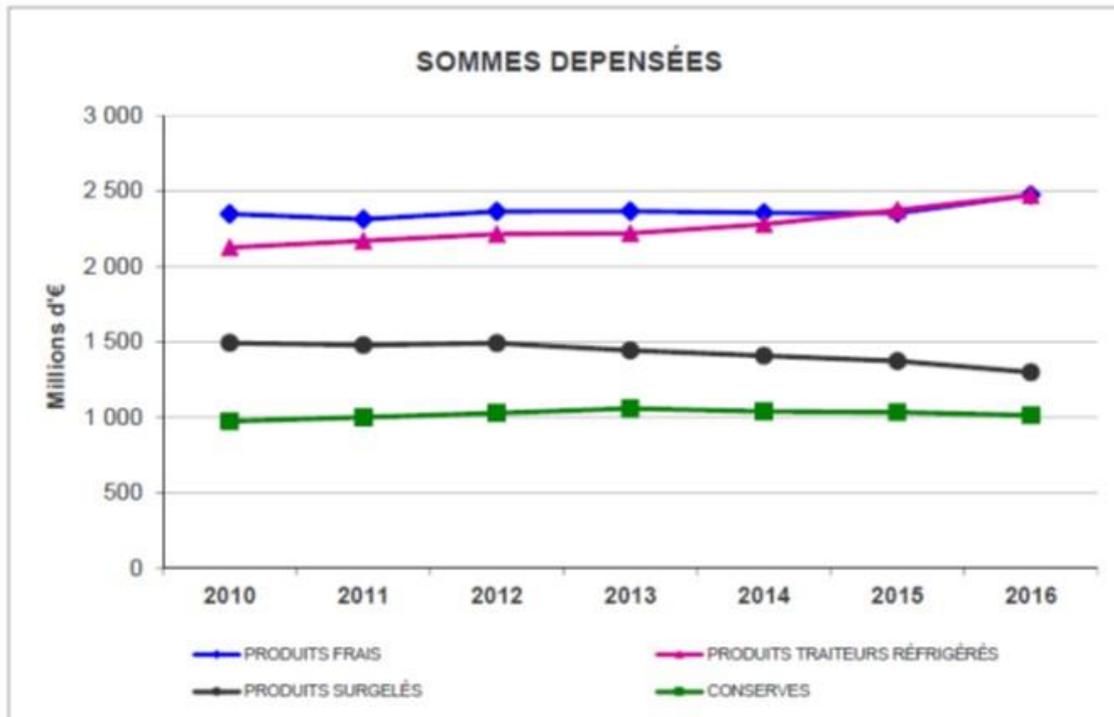
Thématique Consommation, distribution, vente au détail: 16 hypothèses

- 8** - La part des produits élaborés dans la consommation augmente. **Versus** *La consommation de produits bruts se stabilise voire augmente (retour de la culinarité, amélioration des techniques de conservation...)* 75
- 9** - Les produits aquatiques sont surtout consommés hors domicile **Versus** *Les produits aquatiques sont surtout consommés au domicile des ménages* 76
- 13** - De nouveaux modes de consommation du poisson émergent pour s'adapter aux nouveaux modes de vie **Versus** *La consommation du poisson reste traditionnelle et s'éloigne des nouveaux modes de vie.* 77
- 35** - Avec le vieillissement de la population française la consommation de poissons frais augmente **Versus** *Malgré le vieillissement de la population, la consommation de poisson frais n'augmente plus (les seniors se sont habitués aux produits tout préparés, n'ont pas de pouvoir d'achat, l'image du poisson s'est dégradée,...)* 78
- 37** - Le poisson parvient à sortir de son image de produit "méritant" que l'on mange parce que c'est bon pour la santé **Versus** *Le poisson reste moins "jouissif" que la viande* 79
- 45** - Les poissonneries diversifient leur offre (produits traiteurs, des produits "prêt à consommer", surgelés,... multi canal) **Versus** *Les poissonneries restent consacrées à la vente de poissons "frais&brut" en boutique* 80
- 69** - En centre-ville, les halles privées principalement dédiées aux commerces de bouche sont florissantes et la poissonnerie en est un pilier **Versus** *En centre-ville, les halles privées laissent de plus en plus de place au commerce non alimentaire ou aux restaurants* 81
- 73** - Le prix des produits aquatiques augmente (plus que le panier alimentaire et plus que les autres sources de protéine) **Versus** *Le prix des produits aquatiques augmente moins que les autres sources de protéines* 82
- 79mod** - La communication permet de faire évoluer favorablement la consommation de produits de la mer au détriment des autres sources de protéines **Versus** *La communication n'a pas d'impact sur la consommation de produits de la mer* 83
- 268** - Les consommateurs sont prêts à payer plus cher un produit labélisé s'il correspond à leurs attentes de qualité supérieure **Versus** *Les consommateurs sont peu réceptifs aux labels de qualité et le prix est le critère de choix privilégié* 84
- 285 mod** - Les ventes de produits refresh augmentent (praticité, dessaisonalisation, logistique,...). **Versus** *Les ventes de produits refresh stagnent voire reculent (réticence des consommateurs)* 85
- 785 mod** - Les innovations produits (ex. pasteurisation à froid) en élargissant l'offre traiteur de la mer au rayon libre-service permettent aux GMS de se désengager du rayon marée qui dégage des marges trop faibles **Versus** *L'absence d'innovation (ou le coût trop élevé de leur développement) et le regain de demande des consommateurs pour le poisson frais maintient l'attractivité des rayons marée en GMS* 86
- 1006** - Certains produits de la mer sont spécifiquement choisis par les consommateurs pour leur impact sur la santé **Versus** *La santé n'est pas un facteur de différenciation entre les produits de la mer pour les consommateurs* 87
- 1010**- Le poisson est bon pour la santé. **Versus** *Manger du poisson est risqué (parasites, histamine, métaux lourds,...)* 88
- 1014** - Le poisson est de plus en plus un produit alimentaire technologique (DLUO longue, détoxification, aromatisation, complémentation,...) **Versus** *Le poisson est principalement apprécié par sa naturalité* 89
- 1015** - La chimie biosourcée se développe à partir de produits issus de la mer **Versus** *La chimie biosourcée ne se développe pas à partir de produits issus de la mer* 90

La part des produits élaborés dans la consommation augmente.

Produits aquatiques : le marché accélère sa valorisation mais les volumes restent en recul

Les volumes de produits aquatiques achetés par les ménages français pour leur consommation à domicile ont atteint 644 milliers de tonnes en 2016 soit une baisse de 1,7 % par rapport à 2015 et un recul de 10 % en 6 ans. Parallèlement, la valeur des achats des ménages a atteint son niveau le plus haut depuis 8 ans (7 139 millions d'euro) soit une hausse de 1 % par rapport à 2015. Sur le long terme, **seuls les produits traiteurs affichent un dynamisme en volume (+ 10 % en 6 ans)**. À l'inverse, les produits aquatiques frais et les produits aquatiques surgelés régressent respectivement de 13 % et 17 % en volume depuis 2009. En valeur, les produits frais et traiteurs dominent le marché et atteignent chacun 2,48 milliards d'euros. Les produits traiteurs progressent le plus fortement (+ 29 % depuis 2009) mais les produits aquatiques frais enregistrent également une augmentation de 6 % en valeur depuis 2009.



Source Kantar Worldpanel in « Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2016 » FranceAgriMer Données et bilans – juin 2017

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La consommation de produits bruts se stabilise voire augmente (retour de la culinarité, amélioration des techniques de conservation...)

Les produits aquatiques sont surtout consommés hors domicile



L'Agence de l'économie alimentaire et de la distribution - www.agraalimentation.fr

18 janvier 2017

Produits de la mer : une enquête européenne révèle une consommation en augmentation

Les enquêteurs ont d'abord demandé aux personnes sondées (voir encadré) à quelle fréquence elles mangeaient des produits de la pêche ou de l'aquaculture à la maison. Les réponses révèlent que plus de sept Européens sur dix (72 %) mangent des produits de la pêche ou de l'aquaculture à la maison au moins une fois par mois, environ deux consommateurs sur cinq (42 %) mangent ces produits à la maison au moins une fois par semaine. Selon une analyse par pays, dans 27 des 28 États membres, la majorité absolue des personnes interrogées mangent des produits de la pêche ou de l'aquaculture à leur domicile au moins une fois par mois. L'Espagne (92 %), la Suède (90 %) et le Danemark (86 %) sont les pays où la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture est la plus élevée.

Plus d'un tiers des fruits de mer consommés au restaurant

Les répondants ont également été interrogés sur la consommation de produits de la pêche ou de l'aquaculture dans les restaurants et autres points de restauration (cantines, bars, etc.). Plus du tiers (34 %) disent consommer dans les restaurants et autres établissements de restauration « au moins une fois par mois ». Un peu moins d'un tiers des répondants (31 %) « ne mangent jamais » de produits de la pêche ou de l'aquaculture dans les restaurants et autres points de restauration. Au niveau des pays, plus d'un tiers des répondants dans 13 des 28 États membres consomment des produits de la pêche et de l'aquaculture au moins une fois par mois dans les restaurants ou autres établissements de restauration. Le Luxembourg (52 %), la Suède (50 %), le Royaume-Uni et Malte (49 %) sont les pays ayant les proportions les plus élevées dans les restaurants ou les points de restauration au moins une fois par mois. On a également demandé aux Européens combien de fois ils achètent des produits de la pêche ou de l'aquaculture. Plus des deux tiers des citoyens de l'UE (67 %) disent acheter des produits de la pêche ou de l'aquaculture au moins une fois par mois, 37 % des répondants les achetant au moins une fois par semaine. Plus d'un répondant sur dix (17 %) affirme ne jamais acheter ces produits.

L'enquête « Eurobaromètre » sur les choix des consommateurs a été menée par le réseau TNS Opinion & Social dans les 28 États membres de l'UE entre le 4 juin et le 13 juin 2016. Au total, 27.818 citoyens européens de différentes catégories sociales et démographiques ont été interviewés face à face à domicile.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les produits aquatiques sont surtout consommés au domicile des ménages.

De nouveaux modes de consommation du poisson émergent pour s'adapter aux nouveaux modes de vie

Les sushis, un plat courant et accessible pour 22% des Français



Selon les résultats de l'étude menée par TNS Sofres pour le compte du Centre des produits de la mer de Norvège (étude réalisée du 29 mars au 4 avril 2016 auprès de 2000 personnes âgées de 20 à 65 ans), 49% des personnes interrogées déclarent ne jamais manger de sushis. Bonne nouvelle tout de même, Parmi ceux qui en consomment, 22% déclarent en manger au moins une fois par mois, voire plus, ce qui constitue une fréquence d'achat relativement élevée. Sans surprise, les jeunes âgés de 20 à 34 ans constituent les plus gros consommateurs de sushis (30%) alors que les plus de 45 ans ne sont que 15% à en manger une fois par mois, voire plus. Le niveau d'études (et donc de pouvoir d'achat induit) est un autre facteur déterminant : plus il est élevé, plus la consommation de sushis a tendance à augmenter. L'endroit où se trouvent les personnes interrogées est également un élément à prendre en compte : 40% des personnes qui déclarent manger des sushis au moins une fois par mois, voire plus, vivent à Paris ou dans la région parisienne, là où l'offre est la plus développée.

Des sushis pour toutes les bourses

Parmi les plus anciens consommateurs de sushis (depuis plus de 10 ans) figurent les plus hauts revenus et les niveaux d'études les plus élevés des personnes interrogées par TNS Sofres (ils sont 15%). Cependant, pour ceux qui déclarent consommé des sushis depuis 4-6 ans (24% des personnes interrogées), voire depuis 1 à 3 ans (22 %), ces caractéristiques socio-économiques ne sont plus perceptibles, ce qui laisse penser, selon TNS Sofres, que la consommation de sushis est belle et bien devenue accessible pour tous, quel que soit le niveau de revenus du foyer.

Le goût d'abord

L'étude s'intéresse aux 49% qui déclarent ne jamais consommer de sushis. Le scepticisme à l'égard d'un produit cru est une raison avancée par 45% d'entre-eux. Pour 32% d'entre-eux, les sushis restent un produit trop cher et pour 24%, c'est parce que leurs familles et amis n'en mangent pas qu'ils n'en achètent pas. Il est intéressant de noter que les consommateurs qui achètent des sushis aiment le goût de ces produits (59% d'entre-eux). Les considérations de santé et de diététique sont des motivations qui arrivent loin derrière (39%). Les achats sont réalisés pour 35% des déclarants dans des restaurants indépendants, dans des chaînes de restaurant (28 %) et enfin dans les supermarchés et hypermarchés (21%).

(...)

Marie Cadoux Publié le 18/05/2016

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

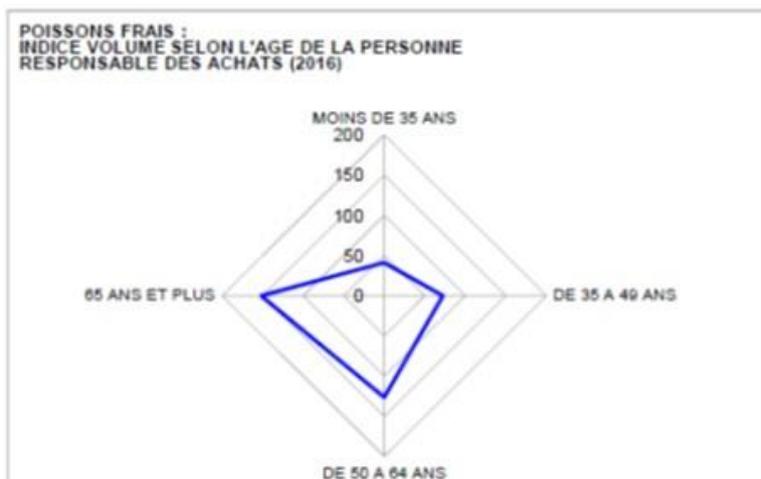
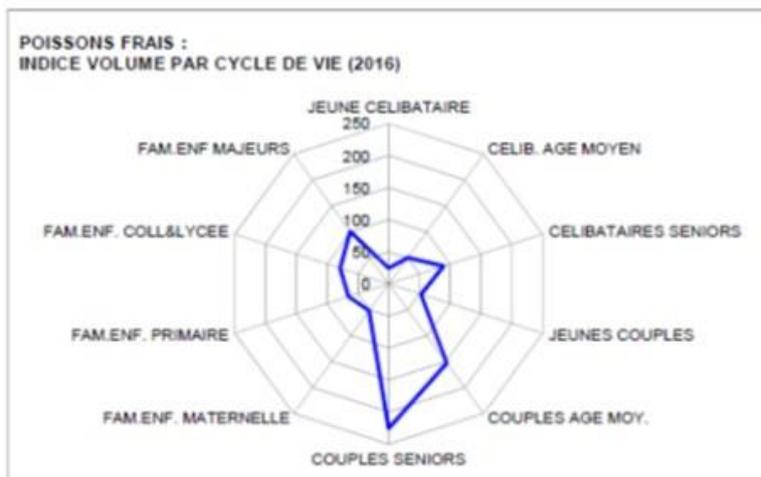
Versus : La consommation du poisson reste traditionnelle et s'éloigne des nouveaux modes de vie.

Hypothèse :

Avec le vieillissement de la population française, la consommation de poissons frais augmente

3.3.1 Les poissons frais

Répartition des achats en volume en 2016
Base 100 : moyenne nationale



Source Kantar Worldpanel in « Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2016 » FranceAgriMer Données et bilans – juin 2017

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Malgré le vieillissement de la population, la consommation de poisson frais n'augmente plus*

(les séniors se sont habitués aux produits tout préparés, n'ont pas de pouvoir d'achat, l'image du poisson s'est dégradée,...)

Hypothèse :

Le poisson parvient à sortir de son image de produit "méritant" que l'on mange ³⁷ parce que c'est bon pour la santé.

Sportifs il faut manger du poisson pour la santé et la performance !!!

Le poisson comme les produits marins apportent des **protéines** de bonne qualité ; également des **vitamines**, des **oligoéléments**, des **minéraux**.

Les **poissons blancs** (cabillaud etc.) sont **très riches en protéines et pauvres en graisses**.

Les graisses contenues dans les **poissons gras** (saumon, sardine, maquereau, plichart) sont de bonnes graisses qui sont bénéfiques chez le sportif ; pour leur action anti-oxydante, également leur rôle anti-inflammatoire sur les tendons (prévention des tendinites) ; et aussi ces « acides gras » ont une action sur la membrane des globules rouges qui sera plus « souple » (ainsi le sportif « casse » moins de globules rouges ; également les globules rouges circulent plus aisément dans les vaisseaux sanguins) ; enfin ces « bonnes » graisses vont « nettoyer » les artères avec une action bénéfique contre l'artériosclérose; ces graisses représentent du « bon » cholestérol (appelé HDL)

J'ai pour habitude de conseiller au sportif de manger du **poisson blanc 3 fois par semaine ; du poisson gras 2 fois par semaine ; et des moules ou crevettes ou coquilles St-Jacques une fois par semaine.**

Jean-Jacques Menuet, nutritionniste du sport

Traitement à l'huile de foie de morue

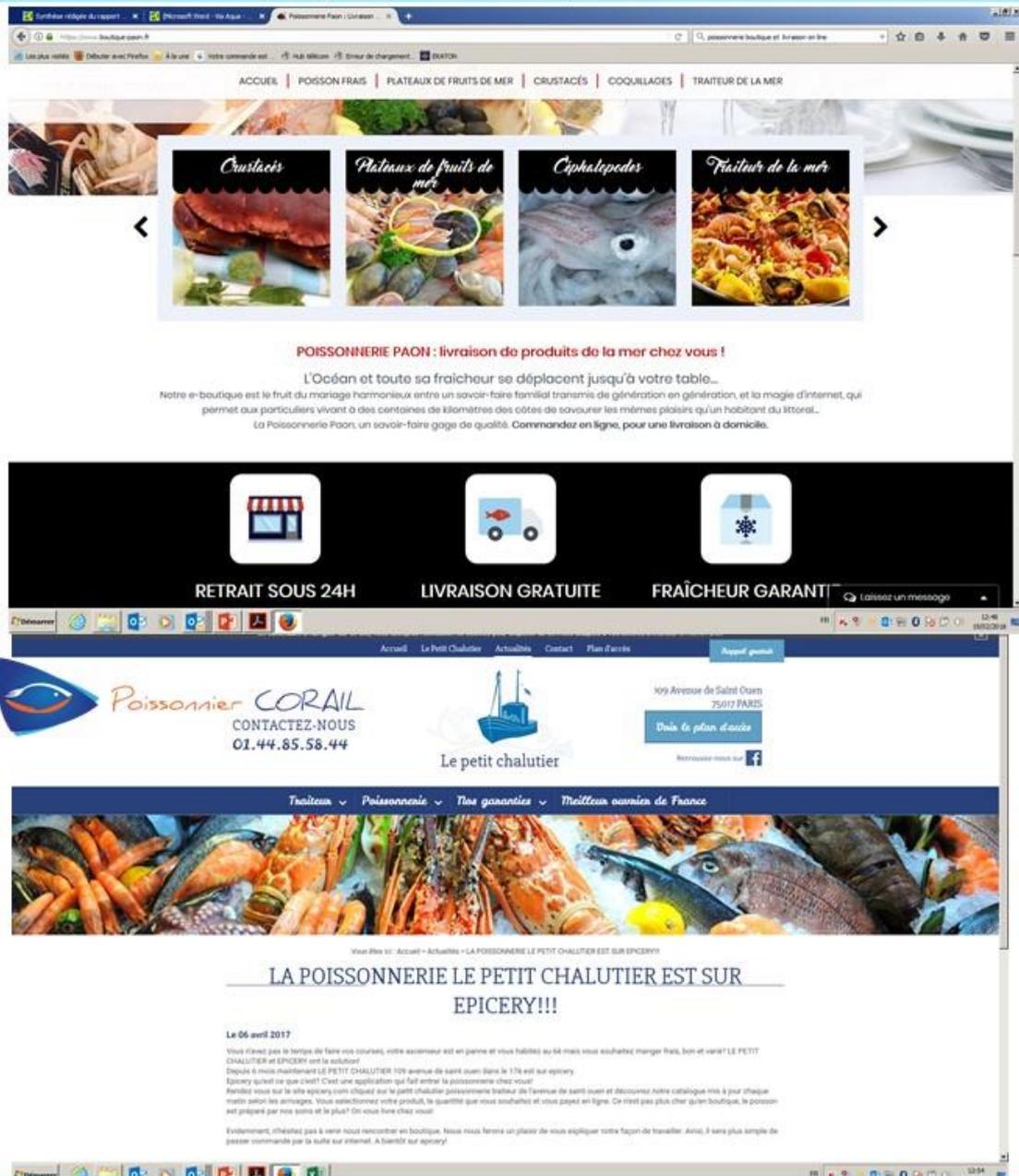


Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Le poisson reste moins "jouissif" que la viande.*

Hypothèse :

Les poissonneries diversifient leur offre (produits traiteurs, des produits "prêt à consommer", surgelés, ... multi canal)



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les poissonneries restent consacrées à la vente de poissons "frais&brut" en boutique.

En centre ville, les halles privées principalement dédiées aux commerces de bouche sont florissantes et la poissonnerie en est un pilier.

Les halles de retour en centre-ville de Perpignan

Les halles sont de retour à Perpignan. En attendant l'ouverture des halles Vauban sur le passage Doisneau dans quelques jours, c'est donc le Carré Arago qui accueille ses premiers clients ce jeudi matin. Il aura fallu quasiment **deux ans de travaux** pour transformer entièrement l'ancien immeuble du Crédit Lyonnais, place Gabriel Péri. "Il y a beaucoup d'excitation c'est sûr" explique à la veille de l'inauguration Jean Armangaud, l'homme à l'origine du projet. "Ce sont **des vraies halles !**" poursuit celui qui est également président de l'association des commerçants du Carré Arago. Au rez-de-chaussé, **une demi-douzaine de commerçants s'est installé**. On retrouve un étal de fruits et légumes bio, une boulangerie, une boucherie, une poissonnerie, une épicerie fine, un caviste et un fromager avec François Bourgon, meilleur ouvrier de France. À l'étage, un restaurant (La cuisine d'en bas) devrait ouvrir dans quelques semaines.

FranceBleu 25 octobre 2017



Quimper. Halles et commerce du centre-ville questionnent

24
**HALLES
ET
MARCHÉS**
À MONTPELLIER
DU PRODUCTEUR
AU CONSOMMATEUR



Vous souhaitez acheter des produits frais, des fruits et légumes du terroir, du poisson de la criée du jour, de la viande d'éleveur de la région ? Vous préférez peut-être les produits exotiques, les épices, les denrées rares ou les plats tout préparés ? Vous avez envie de fleurs, de vêtements, d'objets de décoration, bijoux fantaisie, tissus, livres anciens ou d'occasion ? Halles, grands marchés, marchés de quartier, marchés à thèmes sont là pour répondre à vos attentes.

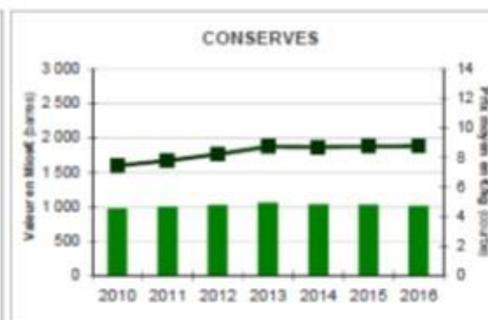
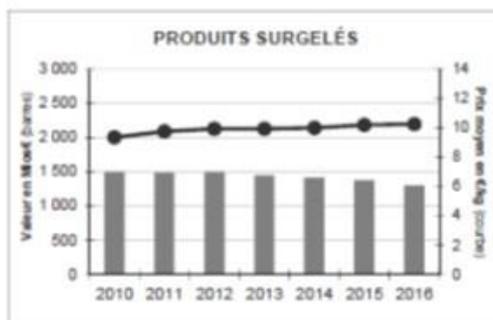
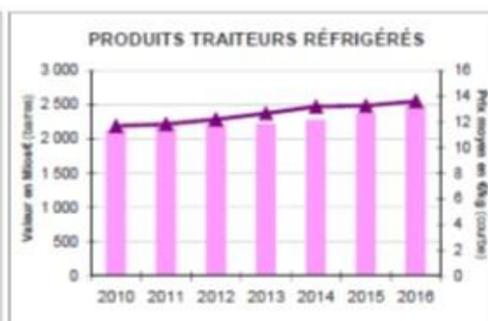
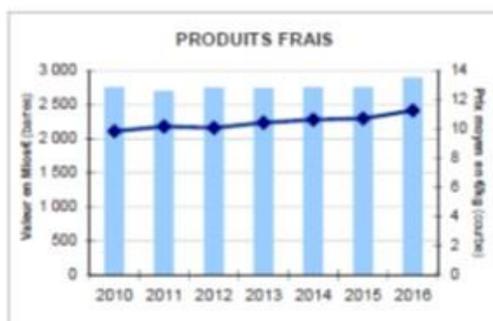
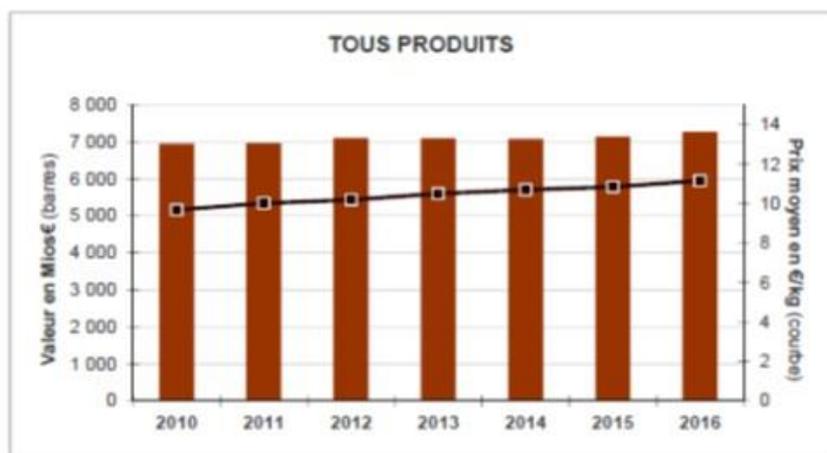
Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : En centre ville, les halles privées laissent de plus en plus de place au commerce non alimentaire ou aux restaurants

Hypothèse :

Le prix des produits aquatiques augmente (plus que le panier alimentaire et plus que les autres sources de protéine)

73



Source Kantar Worldpanel in « Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2016 » FranceAgriMer Données et bilans – juin 2017

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le prix des produits aquatiques augmente moins que les autres sources de protéines

Hypothèse :

79mod

La communication permet de faire évoluer favorablement la consommation de produits de la mer au détriment des autres sources de protéines.

Le saviez-vous ?



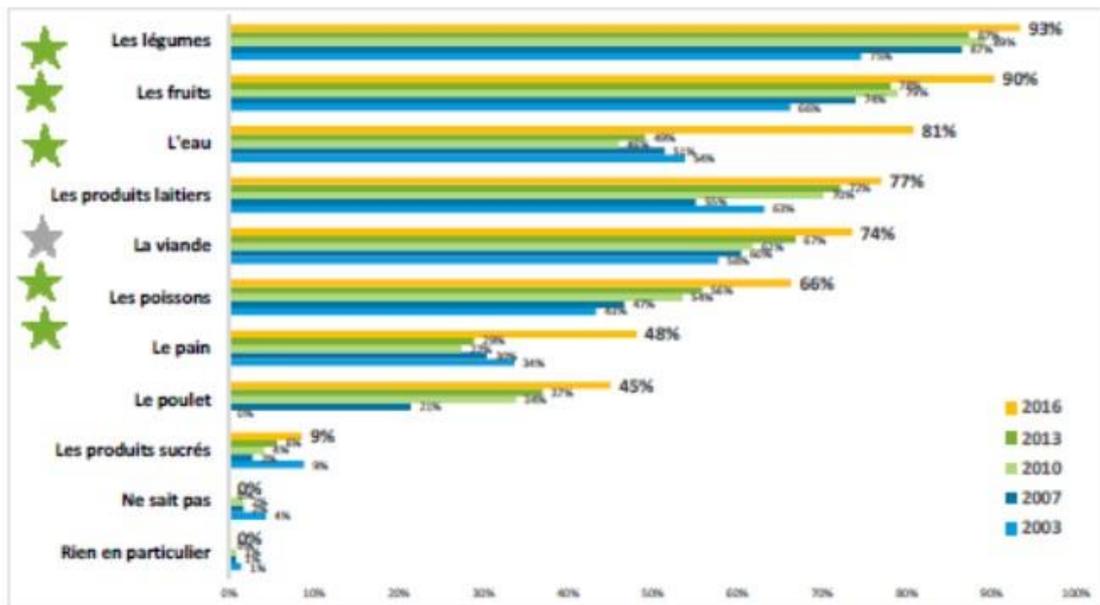
La consommation de poissons gras (saumon, hareng, maquereau, sardine...) est très intéressante sur le plan nutritionnel, car ces poissons sont riches en acides gras insaturés dont les oméga 3, acides gras essentiels qui participent notamment au bon fonctionnement du système cardiovasculaire.

Six types d'aliments sont cités par au moins les ¼ des enfants interrogés comme devant être privilégiés. Ils évoquent les légumes (93%, +6 points par rapport à 2013), les fruits (90%, +12 points), l'eau (81%, +32 points) les produits laitiers (77%, +5 points), la viande (74%, +7 points), et **les poissons (66%, +10 points)**.

Malgré l'attrance gustative que les enfants manifestent pour les produits sucrés, ils sont peu nombreux à souhaiter leur donner une place privilégiée dans leur alimentation (9%).

Graphique 25 : A ton avis, quels aliments faut-il privilégier pour avoir une bonne alimentation ?

Base : Enfants de 9 à 14 ans (N=588 en 2016)



Source : CRÉDOC, Enquêtes CCAF 2003, 2007, 2010, 2013 et 2016

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La communication n'a pas d'impact sur la consommation de produits de la mer.

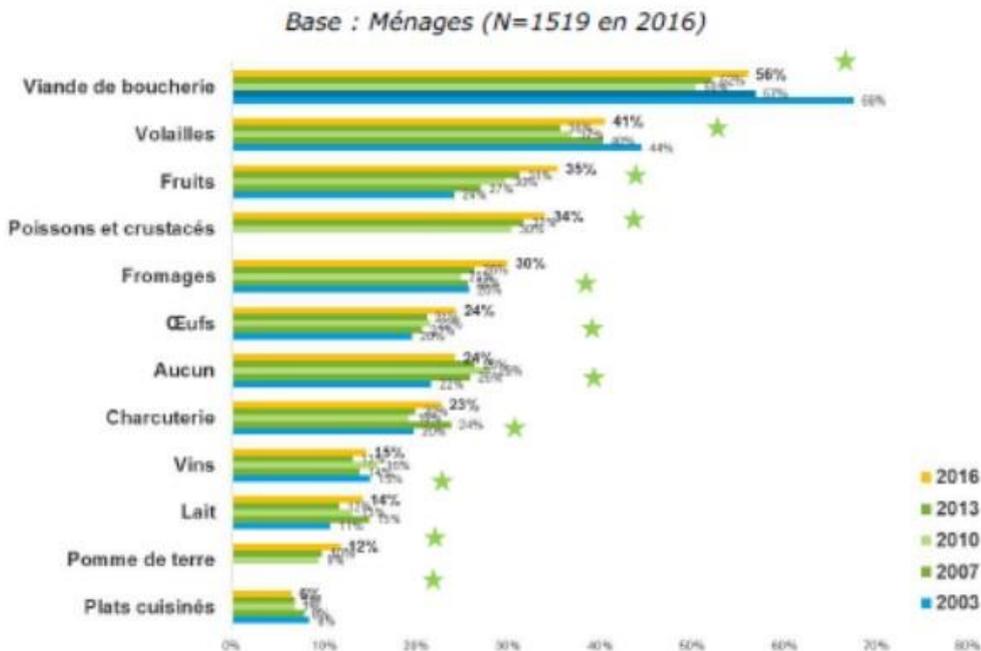
Les consommateurs sont prêts à payer plus cher un produit labélisé s'il correspond à leurs attentes de qualité supérieure.

4.6.4 Etre prêt à payer plus pour un signe de qualité

De façon générale, la propension à payer plus cher un produit de meilleure qualité croît fortement en 2016. 75% des adultes partagent cette opinion (+8 points / 2013 et +14 points / 2010).

Cette attitude favorable à payer le prix de la qualité se retrouve pour tous les types de produits alimentaires. C'est particulièrement le cas pour la volaille (+5 points / 2013), les fruits (+4 points), les fromages (+4 points).

Graphique 50 : Etes-vous prêt à payer plus cher que ce que vous payez actuellement pour la présence d'un signe de qualité ? (Réponse « oui »)



Source : CRÉDOC, Enquêtes CCAF 2003, 2007, 2010, 2013 et 2016

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les consommateurs sont peu réceptifs aux labels de qualité et le prix est le critère de choix privilégié.

Les ventes de produits refresh augmentent (praticité, dessaisonalisation, logistique,...).

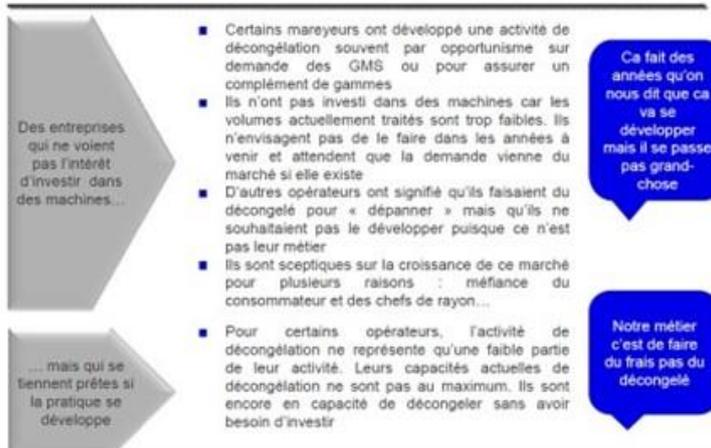
Prospective

Les entreprises ayant investis dans des machines performantes



Prospective

Les entreprises sceptiques sur le développement de cette pratique



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les ventes de produits refresh stagnent voire reculent (réticence des consommateurs)

Hypothèse :

785mod

Les innovations produits (ex. pasteurisation à froid) en élargissant l'offre traiteur de la mer au rayon libre service permettent aux GMS de se désengager du rayon marée qui dégage des marges trop faibles

LE BANC MAREE

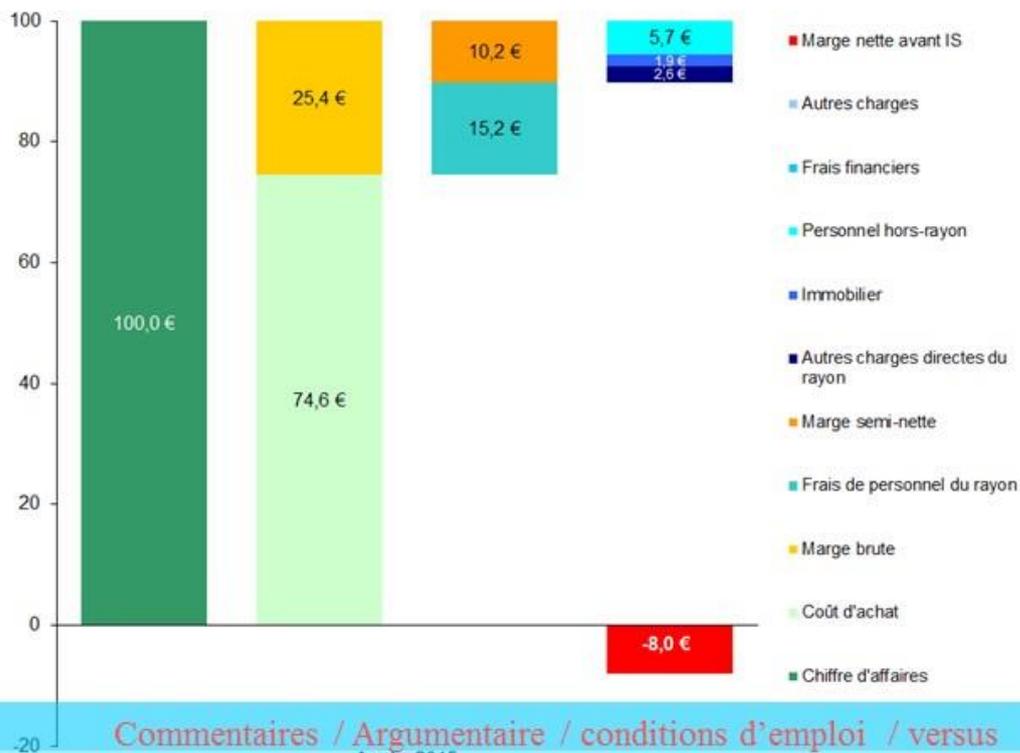
- Le banc marée : une image plus qu'une rentabilité.....
- ... mais indispensable à l'équilibre du magasin, tant pour son image de professionnels maîtrisant les produits frais que pour l'attractivité
- Un développement des achats d'impulsion qui repose sur un renforcement de la « théâtralisation »
- Le chef de rayon: une personne clé
- Une saisonnalité différente entre littoral/terres



Etude sur la politique d'approvisionnement en produits aquatiques frais de la grande distribution en France – Gressard pour FranceAgriMer – février 2017

Observatoire de la Formation des Prix et des Marges

Compte du rayon Marée pour 100 € de CA mise à jour : mai 2017 (comptes 2015)



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Année 2015

Versus : L'absence d'innovation (ou le coût trop élevé de leur développement) et le regain de demande des consommateurs pour le poisson frais maintient l'attractivité des rayons marée en GMS.

Certains produits de la mer sont spécifiquement choisis par les consommateurs pour leur impact sur la santé.



Le top 10 des aliments les plus riches en oméga-3

Les aliments à privilégier pour faire le plein d'oméga-3 au quotidien

De nombreux aliments autres que le poisson sont riches en **oméga-3** et peuvent facilement compléter le menu de tous les jours pour un apport quotidien suffisant et adapté. Appartenant à la famille des **acides gras essentiels**, ces matières grasses jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement du système nerveux et de la formation des cellules.

Le poisson et l'huile de foie de morue

Plus de mystère sur le **poisson**. Les poissons gras, tout comme les poissons maigres et les fruits de mer, avec une teneur moins importante, sont des sources conseillées d'oméga-3. Parmi les poissons à privilégier figurent le **saumon, le hareng, le maquereau, le thon, les sardines...** ou les « **poissons blancs** » comme la sole, la raie, le merlan...

La très célèbre huile de foie de morue est également recommandée pour ses apports en acides gras. Contrairement aux anciennes préconisations où une cuillère suffisait pour retrouver toute son énergie, désormais, il est possible de se préparer de temps en temps un savoureux petit toast de foie de morue, sans tomber dans l'excès bien sûr !

(...)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *La santé n'est pas un facteur de différenciation entre les produits de la mer pour les consommateurs.*

Le poisson est bon pour la santé.

Consommation de poissons et exposition au méthylmercure

A haute dose, le méthylmercure est toxique pour le système nerveux central de l'homme en particulier durant son développement in utero et au cours de la petite enfance. La consommation de poisson constitue la principale source d'exposition alimentaire de l'homme au méthylmercure. Au regard des bénéfices nutritionnels liés à la consommation de poissons, l'Agence a évalué les risques liés à cette substance afin de déterminer des fréquences de consommation de poisson sans risque pour la santé à cet égard.

La consommation de poisson constitue la principale source d'exposition alimentaire de l'homme au méthylmercure. Le niveau de contamination des poissons varie selon les espèces. Il a tendance à être plus élevé chez celles qui se situent en haut de la chaîne alimentaire (les grands prédateurs). **Pour l'ensemble de la population, l'Anses estime que la consommation de poissons ne présente pas de risque pour la santé au regard du risque lié au méthylmercure. En effet, l'apport de la population en méthylmercure est inférieur à la dose journalière tolérable⁽¹⁾ définie par l'Organisation mondiale de la santé.**

Au regard des bénéfices nutritionnels liés à la consommation de poissons (acides gras essentiels, protéines, vitamines, minéraux et oligoéléments), l'Agence recommande :

- de consommer du poisson deux fois par semaine dont les poissons gras (saumon, maquereau, sardine, anchois, truite fumée, hareng...);
- de diversifier les espèces de poissons consommées.

Pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants en bas âge (moins de 30 mois), l'Agence recommande de prendre des précautions particulières :

- éviter à titre de précaution de consommer les poissons les plus contaminés : requins, lamproies, espadons, marlins (proche de l'espadon) et sikis (variété de requin)
- limiter la consommation de poissons susceptibles d'être fortement contaminés⁽²⁾ à 150 g par semaine pour les femmes enceintes et allaitantes et à 60 g par semaine pour les enfants de moins de 30 mois.

⁽¹⁾ La dose journalière tolérable est la quantité de substance qui peut être quotidiennement ingérée par le consommateur sans effets néfastes pour sa santé.

⁽²⁾ baudroies ou lottes, loup de l'Atlantique, bonite, anguille et civelle, empereur, hoplostète orange ou hoplostète de Méditerranée, grenadier, flétan de l'Atlantique, cardine, mullet, brochet, palomète, capelan de Méditerranée, pailona commun, raies, grande sébaste, voilier de l'Atlantique, sabre argent et sabre noir, dorade, pageot, escolier noir ou stromaté, rouvet, escolier serpent, esturgeon, thon ...

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Manger du poisson est risqué (parasites, histamine, métaux lourds, ...)

Hypothèse :

1014

Le poisson est de plus en plus un produit alimentaire technologique (DLUO longue, détoxification, aromatisation, complémentation,...)



En 5 ans, les ménages français ont diminué leurs achats de poissons frais de 800 g ; toutefois, en 2016, on notera la hausse de 3 % des volumes achetés de poissons frais préemballés parallèlement à la baisse de 6 % sur les poissons entiers, mode de présentation qui représente moins de 30 % des achats de poisson frais. Source Kantar world panel

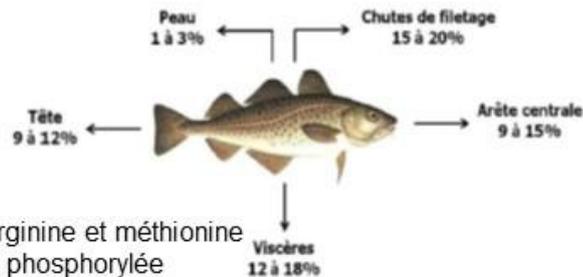


Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le poisson est principalement apprécié par sa naturalité.

La chimie biosourcée se développe à partir de produits issus de la mer.

La transformation du poisson halles à marées, mareyeurs, GMS) génère d'importantes quantités de sous produits (40 à 60 % du poisson est destiné à la consommation)
Volume de coproduits de poisson Selon les différentes sources recoupées pour cette étude, 30 000 à 45 000 t/an de coproduits de poisson sont générés dans le Grand Ouest (la moitié est traitée en Cornouaille).



Valorisation potentielle: la créatine

- Acide alpha-aminé,
- Synthétisé à partir de glycine, arginine et méthionine
- Peut exister sous forme libre ou phosphorylée
- Poids moléculaire 113 Da 2 à 5 % (MS) de la chair de poisson (surtout dans le muscle) .

Hareng > saumon > cabillaud

Était utilisée dans les années 70 pour son potentiel ergogénique par des athlètes soviétiques . Aujourd'hui la créatine est largement répandue chez les sportifs pour l'amélioration des performances :

- Approvisionnement des muscles lors d'efforts intenses
- Augmentation de la masse maigre

Autres propriétés biologiques :

- Neuro-protection contre l'ischémie, dommages oxydatifs du cerveau, maladie de Parkinson
- Réduction de la neuro – dégénérescence liée à la maladie d'Huntington
- Régénération des muscles squelettiques, entretien du muscle cardiaque

Conclusion

Les coproduits de poisson (chutes de filetage) sont abondants et concentrés dans les lieux de transformation . De plus, cette biomasse est relativement spécifique au territoire .

L'extraction de la créatine peut être associée à la production d'un hydrolysate protéique, qui peut être valorisé par ailleurs . Des acteurs industriels bretons maîtrisent déjà ce type de procédé d'hydrolyse (Mane Lyras , Abyss Ingrédient, Laboratoire Dielen , Phoshotech ...)

La créatine est un produit très populaire et très répandu dans l'ensemble du milieu sportif .

La créatine peut trouver des applications sur le marché des nutraceutiques à destination des seniors . Ces marchés sont en croissance : nutraceutique (sportifs ou seniors) .

Source : Journée La chimie bio
sourcée dans l'Ouest 21/9/2017



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La chimie biosourcée ne se développe pas à partir de produits issus de la mer.

›Thématique Interprofession, ONG, image, partage de l'espace maritime : 18 hypothèses

- 73 - Accusée d'être environnementalement irresponsable ou sanitaires dangereuse, la pêche ne parvient pas à se défendre **Versus** *Accusée d'être environnementalement irresponsable ou sanitaires dangereuse, la pêche parvient à restaurer son image et est valorisée comme durable et responsable* 92
- 97 - L'occupation du territoire maritime par les pêcheurs se réduit au profit d'autres activités maritimes (éolien, offshore pétrole, zones natura2000...) **Versus** *Les pêcheurs stabilisent ou augmentent leur occupation du territoire maritime* 93
- 460 - Une information transparente sur les métiers, leur impact social et environnemental stimule la demande. **Versus** *Une information transparente sur les métiers, leur impact social et environnemental détruit le mythe du petit pêcheur rentrant le matin avec sa pêche de la nuit et nuit à la consommation de produits de la mer* 94
- 463 - La filière met en œuvre une politique de communication positive sur la filière pêche **Versus** *La filière renonce à mettre en œuvre une politique de communication positive* 95
- 468 - L'espace maritime est partagé pour favoriser la rentabilité des différentes façons de l'exploiter. **Versus** *L'espace maritime est partagé pour en limiter l'exploitation et le préserver* 96
- 479 - La mer est un sujet stratégique, objet d'intérêts économiques majeurs que ciblent des ONG qui mettent en péril la filière pêche **Versus** *La mer n'est pas un sujet stratégique ciblé par les ONG* 97
- 482 - L'espace maritime est privatisé et ses propriétaires louent des droits de pêche aux pêcheurs. **Versus** *Les Etats conservent la maîtrise de la régulation de la pêche* 98
- 494 - La filière développe une stratégie collective de défense de ses intérêts face aux attaques des ONG **Versus** *La filière reste désorganisée face aux attaques coordonnées des ONG*
Commentaire recto : quitte à monter des attaques en réputation contre elles 99
- 606 - La chaîne de constitution de la valeur du poisson est lisible et fiable **Versus** *L'opacité demeure sur la constitution de la valeur dans la filière des produits de la mer* 100
- 696 - Une grande interprofession est créée pour tous les produits de la mer **Versus** *Différentes structures interprofessionnelles (associations,...) coexistent pour les produits de la mer* 101
- 699 mod - Après avoir identifié un manque, une mission non remplie,... la filière pêche parvient à s'organiser en interprofession **Versus** *L'organisation en interprofession vue comme une contrainte pour la filière n'est pas choisie* 102
- 710 mod - La reconnaissance d'une interprofession (représentativité) permet au secteur de la pêche maritime une pérennité de son financement (CVO rendue obligatoire pour l'ensemble des acteurs du secteur par l'extension des règles par l'Etat) **Versus** *L'absence d'une interprofession dans le secteur de la pêche maritime conduit à une incertitude structurelle sur la pérennité de son financement (recours aux fonds publics nécessaire, dépendance à la GD,...)* 103
- 713 mod - Le recours à l'importation par l'aval de la filière empêche la création d'une interprofession **Versus** *Le recours à l'importation par l'aval de la filière n'empêche pas la création d'une interprofession* 104
- 1008 - L'acidification et/ou le réchauffement des eaux induisent une disparition des espèces commercialisables. **Versus** *L'acidification et/ou le réchauffement des eaux permet l'accès à de nouvelles espèces pour la pêche nationale* 105
- 1009 - Le changement climatique apporte une instabilité plus fréquemment dangereuse du régime dépressionnaire en Europe (force et soudaineté des tempêtes) et limite l'activité de la pêche (petits et grands bateaux). **Versus** *Le changement climatique n'a pas d'impact significatif sur la dangerosité de la pêche* 106
- 1011 - L'image de la mer comme espace pollué contamine l'image des produits de la mer **Versus** *L'image de la mer comme espace pollué ne dégrade pas l'image du poisson* 107
- 1012 - L'algoculture est bien gérée et n'est pas une menace environnementale **Versus** *L'algoculture est mal gérée et la prolifération d'espèces invasives menace l'environnement* 108
- 1013 - Les pêcheurs participent aux décisions sur les conditions de la répartition de l'espace marin entre différentes activités **Versus** *Les pêcheurs ne participent pas aux décisions sur les conditions de la répartition de l'espace marin entre différentes activités* 109

Accusée d'être environnementalement irresponsable ou sanitaires dangereuse, la pêche ne parvient pas à se défendre.

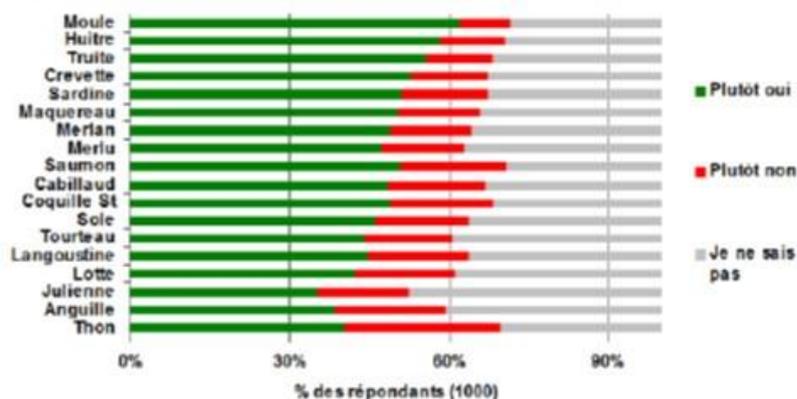
« Qu'attendez-vous d'un produit aquatique dit durable ? »



Source : baromètre d'image, mai 2016/Via Aqua et Toluna

D'après la question précédente, le mode de production est vu comme un critère essentiel de la durabilité. Toutefois, en regardant espèce par espèce, il semble qu'un nombre significatif de personnes enquêtés ne sache pas dire si ces productions ou captures lui semblent durables (entre 30% et 50%). Pour les enquêtés, les espèces d'élevage obtiennent le meilleur score de durabilité à l'exception du saumon. L'huître et la moule arrivent en tête avec plus de 50 % de résultats positifs. Les espèces jugées le moins durables sont d'abord le thon (30 % d'avis négatif) puis l'anguille. Cette perception est, probablement, influencée par les médias concernant l'élevage de saumon, la pêche au thon rouge, et plus récemment par la campagne médiatique sur le thon tropical.

« Selon vous la pêche ou l'élevage des espèces suivantes peuvent-ils être durables ? »



Source : baromètre d'image, mai 2016/Via Aqua et Toluna

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Accusée d'être environnementalement irresponsable ou sanitaires dangereuse, la pêche parvient à restaurer son image et est valorisée comme durable et responsable.

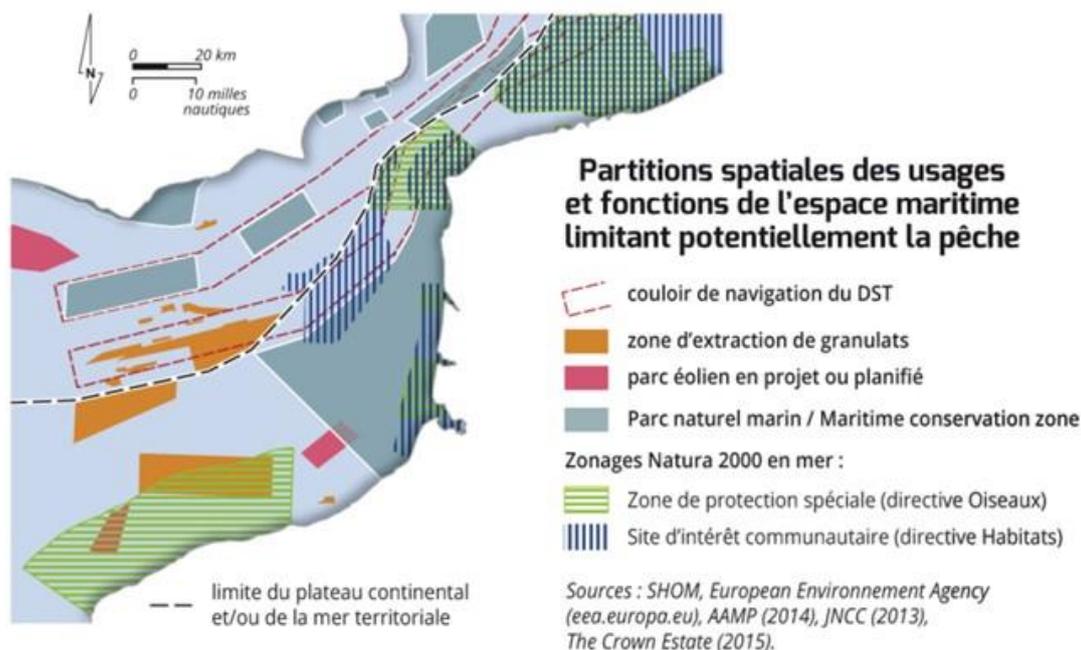
L'occupation du territoire maritime par les pêcheurs se réduit au profit d'autres activités maritimes (éolien, offshore pétrole, zones natura2000...)

Au regard de la logique de Planification Spatiale Marine, la question de la place de pêche est posée...

D'autant que ses promoteurs mêlent des lobbyistes aux intérêts variés... mais convergents aux dépens de la pêche (Jentoft & Knol, 2014) :

- Industriels (énergie, extraction...)
- Environnementalistes (AMP)
- avec des frontières parfois poreuses

La dimension politique de la PSM est aujourd'hui largement cachée (Kidd & Ellis, 2012), il convient de la révéler : l'aménagement n'est pas (seulement) une affaire technico-technique !! Les outils sont encore aujourd'hui partiellement inadaptés au domaine marin et aux activités « discrètes » du fait de leur caractère dynamique et « extensif » (mobile, changeant...) et de la cohabitation possible de plusieurs usages exploitant différents compartiments du domaine marin : argumenter sur l'incompatibilité est une stratégie risquée ! Réduire la problématique à des questions techniques l'est encore plus ; il faut définir plus clairement les contours d'une stratégie maritime dans laquelle la question de la pêche ne devra pas être éludée.

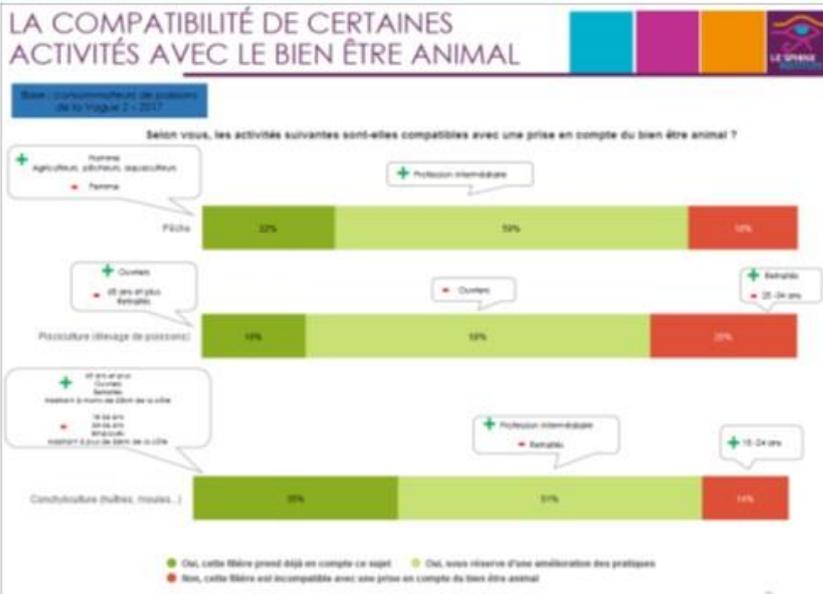


Brice Trouillet, 2015, Université de Nantes

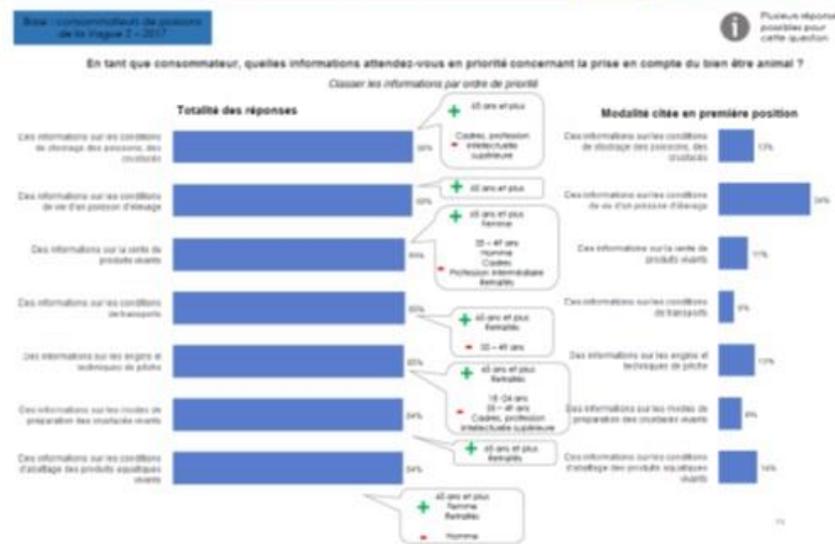
Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les pêcheurs stabilisent ou augmentent leur occupation du territoire maritime.

Une information transparente sur les métiers, leur impact social et environnemental stimule la demande.



INFORMATIONS PRIORITAIRES SUR LA PRISE EN COMPTE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Une information transparente sur les métiers, leur impact social et environnemental détruit le mythe du petit pêcheur rentrant le matin avec sa pêche de la nuit et nuit à la consommation de produits de la mer.

La filière met en œuvre une politique de communication positive sur la filière pêche.



Extrait de la
« newsletter »
de France
Filière
Pêche



CELSELECT (SÉLECTIVITÉ EN MER CELTIQUE)

De 2014 à 2016, France Filière Pêche a soutenu une étude menée à l'initiative des Pêcheurs de Bretagne, en collaboration avec les scientifiques d'Ifremer et des pêcheurs volontaires. L'objectif : améliorer la sélectivité en Mer Celtique.

La sélectivité toujours au cœur du métier de pêcheur, plus encore avec l'obligation progressive de débarquement prévue par la Politique Commune des Pêches qui n'a fait que renforcer cette préoccupation. « Triar sur le fond plutôt que sur le pont » selon la formule consacrée, éviter le gaspillage, la perte de temps et préserver l'écosystème. L'enjeu est donc de laisser s'échapper les espèces et les tailles non désirées, tout en préservant la capture commerciale.

Retour d'expérience

3 dispositifs ont été testés : Le T90 en 100mm, le cylindre de mailles carrées et les grilles à loto. Les résultats ont été particulièrement significatifs pour le T90. Mais une « boîte à outils » à destination des professionnels est en cours d'élaboration afin de laisser, à chaque patron, la possibilité de choisir un dispositif en fonction de son activité et de ses contraintes.



AVEC CELSELECT, CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS FAVORISENT LA PÊCHE AUX POISSONS « UTILES »

Marianne ROBERT Chercheuse halieutique à l'Ifremer



Sa spécialité ? La dynamique des populations des pêcheries. Après des études universitaires et un doctorat, Marianne Robert occupe, chez Ifremer, un poste qui vise à améliorer la gestion des pêcheries mixtes en Mer Celtique. Elle a donc été tout naturellement associée au projet CELSELECT.

INTERVIEW

France Filière Pêche a choisi de soutenir en grande partie CELSELECT, CELTIQUE SELECTIVITE, un projet porté par les Pêcheurs de Bretagne et Ifremer. Parce qu'à l'aube de la politique « zéro rejet en mer » imposée par la réglementation européenne, la sélectivité semble être une solution intéressante pour aider les pêcheurs à faire face à cette obligation. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ifremer.fr/celselect

Quel est l'objectif de CELSELECT ?

Dans un avenir proche, la politique européenne des pêches va étendre l'obligation d'embarquement à l'ensemble des espèces sous quotas. C'est ce cadre qui a porté le projet. Il fallait étudier des solutions pour aider les pêcheurs à diminuer les quantités de rejets à ramener à terre tout en préservant la rentabilité de leur activité.

Et le rôle d'Ifremer ?

Ce projet a été mené en concertation avec les professionnels. Compte tenu de leurs objectifs, Ifremer a défini le protocole : comment récolter les données, les valider, les bancariser et ensuite, les analyser.

Sur les 3 dispositifs testés, lequel a eu les résultats les plus marquants ?

Clairement, c'est le plus ambitieux qui a été le plus performant. Le T 90 en 100 mm est ambitieux car il a de la ralinge et le cul de chalut en maille sélective.

Cela aboutit à de très bons résultats sur un bon nombre d'espèces problématiques pour cette pêcherie (par exemple plus de 70% des rejets de sangliers, espèce pour laquelle la France a un

TAC⁰ égal à zéro dans le cadre d'obligation de débarquement). Évidemment, c'est associé à des pertes commerciales pour les petites catégories qui peuvent être plus ou moins acceptables en fonction des stratégies de pêche des marins.

*Taux admissible de capture

ZOOM SUR LE T90

Le T90 est un filet dont les mailles sont tournées à 90° par rapport au sens usuel de montage. Ainsi les forces ne s'exercent plus dans le sens de fermeture des mailles.

Comment va-t-on exploiter les résultats ?

Les principaux résultats ont été présentés aux professionnels. Ensuite, des synthèses seront diffusées plus largement dans la communauté pour servir à tous.

Quels sont les effets de la sélectivité sur l'écosystème ?

L'objectif de la sélectivité est d'améliorer le diagramme d'exploitation des pêcheries, c'est-à-dire, d'éviter de prendre les juvéniles pour laisser les poissons non matures grandir et contribuer à la reproduction du stock.

Dans quel délai peut-on espérer un effet bénéfique sur les stocks ?

C'est censé être vertueux à moyen terme. Évidemment, tout dépend de l'ampleur de la mise en place de ces dispositifs. Il va de soi que si 100% des bateaux amélioraient leurs pratiques, l'impact se verrait plus vite.

TEMOIGNAGE

MOINS DE REJET... ET DU POISSON PLUS BEAU !

Yves ROUX a testé le T90 sur son bateau Laperouse.

« Impressionnant, nous confie-t-il. Le résultat se voit à l'oeil nu puisque le test est fait simultanément sur deux chaluts : l'un équipé du T90, l'autre, le chalut jumeau, non. Nous pêchons moins d'espèces non ciblées, et le poisson est plus qualitatif, moins abîmé par la pêche. »

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La filière renonce à mettre en œuvre une politique de communication positive

L'espace maritime est partagé pour favoriser la rentabilité des différentes façons de l'exploiter.

L'importance des Aires Marines Protégées

Les mers et les services rendus par leurs écosystèmes constituent un patrimoine naturel exceptionnel. Malheureusement, la pression anthropique et les impacts associés au changement climatique affectent les milieux marins mais aussi les économies nationales et les populations qui en dépendent.

C'est pour réduire ces impacts que les Aires Marines Protégées (AMP) ont été créées. Leur but ? Améliorer la conservation de la biodiversité marine dans les zones qui sont sous leur juridiction.

Les Aires Marines Protégées françaises ont des appellations multiples : Parcs nationaux (Port-Cros, Calanques, Guadeloupe), Parc naturels Marins (Iroise, Golfe du Lion, Mayotte...), réserves naturelles (Bouches de Bonifacio), Parcs Naturels (Mer de Corail)... Depuis de longues années, le WWF soutient la création de ces sites. Ces aires naturelles préservent l'étonnante vie marine, garantissent la subsistance de la pêche, stimulent l'économie locale et permettent aux touristes de découvrir des trésors de biodiversité préservée.

En France, la plupart des AMP sont multi-usages, c'est-à-dire qu'il s'y pratique de nombreuses activités humaines, comme le tourisme ou la pêche, dans le cadre d'une réglementation visant à protéger le milieu des impacts des activités. Dans de nombreuses Aires Marines Protégées, on crée des zones de non-prélèvement dans lesquelles la pêche est interdite. Les poissons grossissent, et ce faisant, produisent de plus en plus d'œufs, qui sont disséminés par les courants aux alentours, contribuant ainsi à la reconstitution des ressources de pêche.



7,4% du bassin méditerranéen est couvert par des Aires Marines Protégées. Mais seulement 0,04% fait l'objet d'une protection forte.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *L'espace maritime est partagé pour en limiter l'exploitation et le préserver.*

La mer est un sujet stratégique, objet d'intérêts économiques majeurs que ciblent des ONG qui mettent en péril la filière pêche.

La pêche en eau profonde, un nouvel enjeu géopolitique?

Richard Honvault Conseiller municipal (UDI/Nouveau Centre) de Boulogne-sur-Mer et Secrétaire national du Nouveau Centre en charge de la pêche, de la mer et de l'économie portuaire sur Huffpost

Une vaste opération, à caractère géostratégique, est menée pour confisquer de vastes espaces maritimes et océaniques au bénéfice exclusif des intérêts américains. Cette manipulation est relayée en France et dans le monde par des ONG en relation étroite avec les acteurs américains de cette entreprise.

D'après l'excellente enquête de Yan Giron sur le trust caritatif américain PEW et l'article de Stéphane Foucart paru dans Le Monde Planète le 9/07/2014, se dessine un nouvel eldorado et les prémices d'une guerre économique violente, au détriment des océans, sous bannière écologique. La France, 2ème espace maritime mondial, après les USA, doit-elle laisser faire?

Le 10 décembre 2013, les eurodéputés rejettent l'interdiction de la pêche en eau profonde mettant en échec l'association Bloom un puissant lobby écologique. La méthode de Bloom, dirigé par Claire Nouvian, illustre la stratégie de communication dite "création de certitudes" visant à contredire les rapports scientifiques d'Ifremer, favorables à la pêche en eaux profondes, par des contre rapports légitimant cette interdiction et par une pétition de 300 scientifiques, tous liés au trust caritatif PEW!

1/3 des pétitionnaires sont étudiants ou doctorants d'institutions scientifiques américaines directement financées par PEW et les 2/3 restants sont des bénéficiaires via des réseaux comme Sea Around Us doté à plus de 2à millions de dollars, par PEW.

Au nom de la défense de l'environnement et de la faune maritime, la pêche de grand fond serait interdite dans des Aires Marines Protégées (AMP) ce qui faciliterait de futures extractions minières offshore au profit d'intérêts politico-économiques américains. Les trusts caritatifs comme PEW sont au cœur du lobby des ONG visant à la création des AMP dans le monde.

En 2009, le Royaume-Uni, ciblé par les lobbies écologiques américains, a adopté le "Marine and Coastal Access Act" (loi d'accès maritime et côtier) qui instaure une catégorie spécifique d'AMP, les MCZ (marine conservation zone) ou zones de préservation de la biodiversité des fonds marins. Prévue en 2013, l'officialisation par le gouvernement britannique des 127 MCZ, est différée.

La communauté maritime française craint que ces MCZ ne menace gravement l'activité des flottes de pêche. La sanctuarisation de plus de 50% des zones, interdisant de fait la pêche induit la disparition du droit de pêche, de 5 000 emplois directs et de notre souveraineté maritime. Interrogé sur ce point, par Hervé Morin, (question parlementaire JO du 18/12/2012), le ministre des transports, F Cuveillier s'est voulu rassurant (réponse p7578, JO du 16/07/2013). Depuis lors, aucun point d'étape n'a été communiqué par les services de l'État.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La mer n'est pas un sujet stratégique ciblé par les ONG.

L'espace maritime est privatisé et ses propriétaires louent des droits de pêche aux pêcheurs.

Les Etats-Unis promeuvent la privatisation des mers en Amérique Centrale

En 2006, l'agence des Etats-Unis pour le Développement (USAID) a financé une enquête sur les opportunités et les défis pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes littoraux en Amérique latine. Les résultats ont servi à initier un programme quinquennal en 2009 sur les deux côtes de l'Amérique Centrale, dont Belize [1] et Panama. L'USAID obtint ainsi un accord avec le « Système d'intégration d'Amérique Centrale » (SICA) pour adopter l'objectif stratégique néo-libéral : « liberté pour l'économie, expansion économique, ouverture et diversification » dont les buts spécifiques sont de promouvoir les mécanismes de marché, les droits d'accès aux ressources et la sécurisation de ces accès. Ce dernier doit être atteint par des Quotas Individuels Transférables (QIT), ce qui signifie que, suivant les études de population des espèces ciblées (par ex les requins, les vivaneaux, les langoustes, les crustacés...), le TAC (Total Autorisé de Captures) est fixé et une part de ce TAC est attribuée à un individu ou un bateau. Ensuite, le bénéficiaire peut utiliser cette concession avec tous les droits inhérents à une propriété individuelle qui peut être transférée par vente, location, héritage, etc. En outre, avec les mécanismes précités, des zones de pêche exclusives, en cogestion public/privé, peuvent être attribuées sous le contrôle d'entreprises privées [2]. En résumé, les gouvernements nationaux réalisent seulement l'attribution initiale. La biodiversité et les écosystèmes sont privatisés par des entités nationales ou étrangères ; la régulation par les bénéficiaires est encouragée (!) ; les pêcheurs disparaissent ou deviennent des locataires ou des valets des propriétaires de QIT. Les QIT à eux seuls n'atteignent pas leur but de conservation et l'Etat perd en fait sa souveraineté sur la mer et son rôle dans la gestion des pêches. L'USAID espère, entre autres résultats, pour 2014 : au moins l'établissement et la mise en œuvre de 10 systèmes de QIT pour chacune des dix espèces sélectionnées. Tous les pays d'Amérique Centrale doivent adopter dans leur législation des mécanismes qui garantissent les droits des nouveaux propriétaires des mers. 100 000 pêcheurs artisans dans la zone et pas moins de 1,2 million d'ha seront affectés positivement ou négativement par ce programme sur les deux océans d'Amérique Centrale.

Le Congrès du Honduras, connu pour être très « obligeant », est sur le point d'approuver les diktats de l'USAID, inscrits dans un nouveau projet de loi sur la pêche et l'aquaculture.

Les autres gouvernements d'Amérique Centrale seront-ils aussi « obligeants » ?

6 mai 2013

Jorge Varela Marquez

Goldman Environmental Award 1999

[1] Belize est un micro-état choyé par les fondations et ONG comme lieu d'expérimentation sur la gestion des réserves et AMP. (NDE)

[2] Ces entreprises peuvent être des ONGE. (NDE)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les Etats conservent la maîtrise de la régulation de la pêche.

La filière développe une stratégie collective de défense de ses intérêts face aux attaques des ONG .



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : La filière reste désorganisée face aux attaques coordonnées des ONG.
Commentaire recto : quitte à monter des attaques en réputation contre elles

La chaîne de constitution de la valeur du poisson est lisible et fiable

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires / rapport au Parlement / 2017

Graphique 180

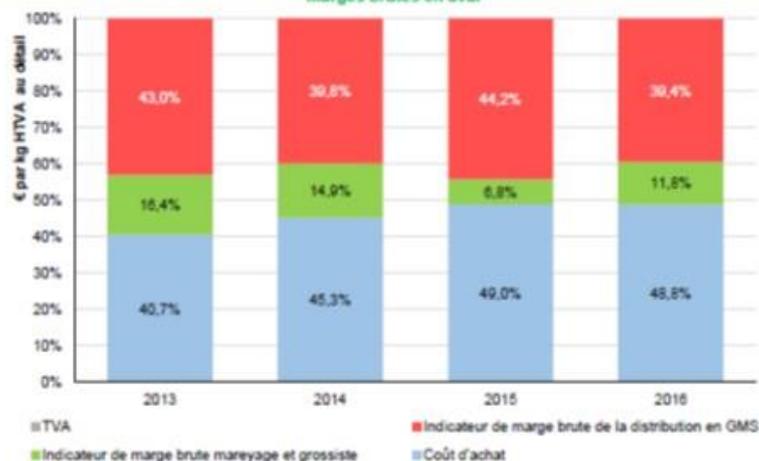
Composition du prix moyen annuel au détail du lieu noir en GMS en coût d'achat en criée et marges brutes en aval



Source : OFPM, d'après FranceAgriMer-réseaux inter-crêes, réseaux des nouvelles des marchés et Easter Worldpanel

Graphique 181

Composition en pourcentage du prix moyen annuel HT au détail du lieu noir en GMS en coût d'achat en criée et marges brutes en aval



Source : OFPM, d'après FranceAgriMer-réseaux inter-crêes, réseaux des nouvelles des marchés et Easter Worldpanel

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : L'opacité demeure sur la constitution de la valeur dans la filière des produits de la mer

Une grande interprofession est créée pour tous les produits de la mer



Plan de filière – Novembre 2017

Filière des produits de la mer et d'eau douce

(extrait)

Mieux se connaître au sein de la filière : entre pêche et aquaculture, amont et aval, la connaissance mutuelle est encore insuffisante alors qu'elle est un préalable à des collaborations fructueuses et à la naissance d'un esprit de filière. Par exemple, dès la formation, il est primordial que les jeunes aient conscience de s'inscrire dans une filière, de connaître les autres acteurs et leurs contraintes : en passant quelques jours dans une poissonnerie pour un futur matelot, et inversement en faisant embarquer un apprenti poissonnier sur un navire de pêche. Cette curiosité réciproque doit être stimulée et entretenue tout au long de la carrière, en facilitant les rencontres et le dialogue interprofessionnel.

Assurer une animation interprofessionnelle aux différentes échelles : la structuration interprofessionnelle de la filière des produits de la mer, à l'échelle couverte par le présent plan de filière, n'existe pas. Une meilleure coordination des organisations professionnelles et interprofessionnelles du secteur apparaît désormais indispensable pour répondre à un ensemble d'enjeux communs. Il apparaît également pertinent de proposer un dialogue interprofessionnel entre représentants ou opérateurs au niveau des façades maritimes ou des régions.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Différentes structures interprofessionnelles (associations, ...) coexistent pour les produits de la mer.

Hypothèse :

699mod

Après avoir identifié un manque, une mission non remplie, ... la filière pêche parvient à s'organiser en interprofession.



Plan de filière – Novembre 2017

Filière des produits de la mer et d'eau douce

(extrait)

Organisation interprofessionnelle

Partager les informations entre maillons : l'insuffisance de fluidité dans la circulation de l'information entre les opérateurs est remarquée. La juxtaposition de systèmes de transmission de données d'ordre réglementaire (contrôle des pêches et traçabilité) et commercial, la multiplication des formats de données, la diversité des prestataires informatiques rendent particulièrement complexe le système d'information global de la filière, et limitent la possibilité de récupérer et d'exploiter ces données pour mieux comprendre et orienter la filière. Cette dernière s'efforce de promouvoir la transparence, en particulier sur le fonctionnement des marchés à tous les stades, de la production à la distribution. Un point de vigilance doit être porté sur les opérateurs de la première mise en marché des produits de la pêche.

Mieux connaître la filière : une meilleure valorisation et mobilisation des données doit permettre d'améliorer la connaissance de la filière, mieux appréhender les coûts de revient, analyser les ressorts de la compétitivité des entreprises et détecter la dégradation de leur performance, notamment via la mise en place d'indicateurs reconnus, partagés et fiables. Plusieurs zones d'ombre, insuffisamment documentées, demeurent dans la filière des produits de la mer et d'eau douce que les organisations à caractère interprofessionnel doivent éclairer. Le cadre permettant cette collecte et ce partage de données de production ou de marché doit être modernisé en utilisant les outils numériques et en partageant de manière ouverte cette connaissance.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *L'organisation en interprofession vue comme une contrainte pour la filière n'est pas choisie*

La reconnaissance d'une interprofession (représentativité) permet au secteur de la pêche maritime une pérennité de son financement (CVO rendue obligatoire pour l'ensemble des acteurs du secteur par l'extension des règles par l'Etat).

Quelques caractéristiques des interprofessions françaises

- La **représentativité** de toutes les professions membres dans l'instance décisionnelle est obligatoire pour être reconnue par les pouvoirs publics
- La **parité** entre professions au sein de l'instance décisionnelle est obligatoire pour être reconnue par les pouvoirs publics
- Les pouvoirs publics peuvent promulguer l'**extension** des décisions de l'interprofession à l'ensemble de la filière
- Il faut l'**unanimité** pour pouvoir faire étendre une décision. L'interprofession doit s'exprimer et agir au nom de tous ses membres
- La **subsidiarité** est importante. Une interprofession n'existe pas pour effectuer les fonctions des associations membres de l'interprofession
- Financement par cotisations des membres, prélèvements volontaires des membres et prélèvements obligatoires sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de la filière (CVO)

Bien que fort répandu à travers le monde, le mode d'organisation interprofessionnel en matière agricole notamment développé en France, n'est pas sans rival. Ainsi bien que les Etats-Unis nous aient emboîté le pas depuis 1996 sur le plan fédéral et que l'équivalent de leur CVO (check-offs) fasse parfois l'objet de contestations victorieuses devant le juge suprême (voir infra (encadré)), plus proche de nous, nos voisins britanniques et hollandais ont expérimenté deux modes d'évolution de l'organisation interprofessionnelle des filières qui fournissent des exemples alternatifs intéressants.

Le Royaume-Uni a fait le choix dès 2005 de rationaliser la structure de ses interprofessions (*levy bodies*), effective à compter de 2008, permettant de dégager des économies substantielles et de concentrer les opérations de recherche et de promotion des filières dans un opérateur unique l'AHDB (*Agriculture & Horticulture Development Board*).

La Hollande à compter de 2011 (pour une mise en application à compter du 1^{er} janvier 2015) a décidé de supprimer l'ensemble de ses interprofessions (*commodity (agriculture) and industrial boards*), y compris l'équivalent des CVO existantes, pour en reverser les activités dans une SA à capitaux publics, *The Netherlands Enterprise Agency (Rijksdienst voor Ondernemend Nederland)*. (...) 09 mars 2016 • Samuel-Frédéric Servièrre IFRAP

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : L'absence d'une interprofession dans le secteur de la pêche maritime conduit à une incertitude structurelle sur la pérennité de son financement (recours aux fonds publics nécessaire, dépendance à la GD,...)

Le recours à l'importation par l'aval de la filière empêche la création d'une interprofession.

Les membres d'Interfel

Les membres d'Interfel sont les associations représentatives au niveau national des différentes professions de la filière. En 2016, le Syndicat national de la restauration collective (SNRC) a rejoint l'interprofession, et au début de l'année **2017 la Chambre syndicale des importateurs français de fruits et légumes frais (CSIF) ainsi que le Syndicat national des importateurs / exportateurs de fruits et légumes (SNIFL)** ont également adhéré à la Filière

COLLÈGE AMONT (50%)
FNPF :
 Fédération Nationale des Producteurs de Fruits

LEGUMES DE FRANCE :
 Producteurs de Légumes de France

FELCOOP :
 Fédération Française de la Coopération Fruitière, Légumière et Horticole

GEFeL :
 Gouvernance Economique des Fruits et Légumes

CR :
 Coordination Rurale
 Syndicat agricole
Confédération paysanne :
 Syndicat agricole à vocation générale, représentatif au niveau national

COLLÈGE AVAL (50%)
ANEEFEL :
 Association Nationale des Expéditeurs et Exportateurs de Fruits et Légumes

UNCGFL :
 Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes

Saveurs Commerce

FCD :
 Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution

RESTAU'CO :
 Réseau qui anime le secteur de la restauration collective, valorise ses métiers et s'engage pour l'amélioration des pratiques

SNRC :
 Syndicat National de la Restauration Collective

CSIF :
 Chambre syndicale des importateurs français de fruits et légumes frais

SNIFL :
 Syndicat national des importateurs / exportateurs de fruits et légumes

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Le recours à l'importation par l'aval de la filière n'empêche pas la création d'une interprofession.

L'acidification et/ou le réchauffement des eaux induisent une disparition des espèces commercialisables.

Biodiversité marine exploitée et changement climatique



www.ocean-climate.org

Philippe Cury (IRD sète)

L'IMPACT SUR LES PÊCHERIES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Poissons et d'invertébrés marins réagissent au réchauffement des océans grâce à des changements de distribution, généralement vers les hautes latitudes et les eaux plus profondes (Cheung *et al.* 2009). Les modifications du potentiel mondial de capture pour 1066 espèces de poissons marins et d'invertébrés exploités entre 2005 et 2055 peuvent être projetées sous différents scénarios de changement climatique. De ces analyses (Cheung *et al.* 2009) il ressort que le changement climatique peut conduire à une redistribution à grande échelle du potentiel global de capture, avec une augmentation moyenne de 30 à 70 % dans les régions de haute latitude et une baisse allant jusqu'à 40 % dans les régions tropicales. Parmi les 20 régions de pêche les plus importantes de la zone économique exclusive (ZEE) en termes de débarquements, régions ZEE avec la plus forte augmentation du potentiel de captures par 2055 sont la Norvège, le Groenland, les États-Unis (Alaska) et la Russie (Asie). Au contraire, les régions ZEE avec la plus grande perte de potentiel de capture maximale comprennent l'Indonésie, les États-Unis (sauf Alaska et Hawaï), le Chili et la Chine. De nombreuses régions fortement touchées sont situées dans les tropiques et sont socio-économiquement vulnérables à ces changements.

Des études complémentaires, prenant en compte d'autres facteurs que la température des océans, mettent en évidence la sensibilité des écosystèmes marins aux changements biogéochimiques et la nécessité d'intégrer des hypothèses probables de leurs effets biologiques et écologiques dans l'évaluation des impacts (Cheung *et al.* 2011). Ainsi les projections en 2050 de la distribution et du potentiel de capture de 120 espèces de poissons et d'invertébrés démersaux exploités dans l'Atlantique Nord montrent que l'acidification des océans et la réduction de la teneur en oxygène pourraient réduire les performances de croissance et abaisser les potentiels de capture estimés (moyenne sur 10 ans de 2050 par rapport à 2005) de 20 à 30 % par rapport à des simulations faites sans tenir compte de ces facteurs. Les changements de la structure de la communauté phytoplanctonique pourraient de plus réduire le potentiel de capture projetée de ~ 10 %. Ces résultats mettent en évidence la sensibilité des écosystèmes marins aux changements biogéochimiques (Cheung *et al.* 2011).

Les changements observés sont d'ores et déjà visibles dans la composition spécifique des captures de 1970-2006 qui sont en grande partie attribuables au réchauffement de l'océan à long terme (Cheung *et al.* 2013). Le changement en milieu marin continuera de créer d'énormes défis et des coûts pour les sociétés dans le monde entier, en particulier ceux des pays en développement (Hoegh-Guldberg & Bruno 2010).

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : L'acidification et/ou le réchauffement des eaux permet l'accès à de nouvelles espèces pour la pêche nationale.

Le changement climatique apporte une instabilité plus fréquemment dangereuse du régime dépressionnaire en Europe (force et soudaineté des tempêtes) et limite l'activité de la pêche (petits et grands bateaux).

Quel est le record en matière de hauteur de vagues mesurée ?

Il faut bien distinguer la hauteur d'une vague et la hauteur moyenne des vagues. Les valeurs généralement utilisées en météo marine sont des moyennes, et c'est pour la valeur moyenne que nous venons d'établir le nouveau record du monde : 20,1 m, le 14 février 2011, au sud-ouest de l'Islande. Cette valeur a été enregistrée par l'altimètre radar du satellite Jason, opéré par le Cnes, Eumetsat, la Nasa et la Noaa. Ce type de mesures existe depuis 1993. Il s'agit d'une hauteur moyenne, déterminée à partir de la forme des échos radar. La hauteur de la vague la plus grande dans ces conditions dépasse vraisemblablement 36 m.

Peut-on faire confiance à cette mesure ?

Nous avons d'abord vérifié qu'elle était cohérente avec les autres informations disponibles. Pour faire un fort état de mer, il faut des vents forts qui soufflent longtemps sur une grande étendue. De ce point de vue, les conditions étaient favorables avec une tempête qui s'est déplacée à la même vitesse que les vagues. Par ailleurs, les vagues très hautes doivent aussi avoir de très grandes périodes (le temps entre le passage de deux crêtes). Cette période change peu lors de la propagation de la houle. Justement, les houles qui ont atteint toutes les côtes européennes entre le 15 et le 16 février avaient effectivement des périodes records, jusqu'à 25 secondes. Il y avait donc des hauteurs de vagues exceptionnelles au coeur de la tempête.

La mesurer à cet endroit était-il prévisible ?

Oui. Déjà, d'un point de vue statistique, l'Atlantique Nord est l'endroit du globe où l'on trouve les plus hautes vagues. Le précédent record était dans le même secteur. En février 2011, l'Atlantique a été très agité et les prévisions étaient fiables. Après ça, on a eu la chance que le satellite passe juste au dessus de la région la plus agitée. Le mois de février 2013 a aussi commencé très fort. Le record de hauteur moyenne mesuré par une bouée, a probablement été battu ce 4 février au nord de l'Écosse avec 19 m.

Que peut-on déduire de cette succession de mesures hautes ?

Entre les hivers 2011 et 2013, l'année 2012 a été assez calme : l'intensité des tempêtes varie beaucoup d'une année sur l'autre. **Toutefois, des études récentes suggèrent que les fortes hauteurs de vagues dans l'Atlantique Nord augmentent d'environ 0.5% par an sur les 20 dernières années.** Cette augmentation semble associée à un décalage vers les pôles des trajectoires des tempêtes, causé par le réchauffement du climat. Mais, contrairement à la température de la mer, les séries de mesures des vagues sont un peu trop courtes pour savoir si cette tendance va durer.

Si les méthodes s'affinent, les prévisions sont-elles meilleures ?

Oui, les prévisions sont plus précises. En 2013, on connaît mieux la hauteur des vagues 5 jours à l'avance qu'en 1990 un seul jour à l'avance. Le défi est désormais dans le détail : la répartition de l'énergie en fonction des directions et périodes, les effets des courants... cela permet d'optimiser les opérations délicates ou la production d'énergie. Pour cela on peut compter sur les futures missions spatiales Sentinel 1A et 1B de l'Agence Spatiale Européenne et le radar SWIM, un nouveau type de radar, qui sera embarqué sur le satellite Sino-Français CFOSAT. Des essais, sur avion, sont en cours en Méditerranée et en mer d'Irlande (...)

F. Arduin IFREMER

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : *Le changement climatique n'a pas d'impact significatif sur la dangerosité de la pêche.*

L'image de la mer comme espace pollué contamine l'image des produits de la mer.

Poissons contaminés: Quelles espèces privilégier pour ne pas s'empoisonner?

Nous sommes en avril et il est ici question de poissons. Mais l'histoire racontée par *60 millions de consommateurs* ne fera pas rire grand monde : selon le magazine, qui a testé 130 produits de la mer, dont une grande partie à base de poisson, nombre d'entre eux contiendraient des métaux lourds, dont les effets néfastes sur la santé sont connus. Plutôt inquiétant. Mais pas de quoi non plus mettre un terme à vos « vendredis poissonnerie ». Il suffit tout simplement de bien choisir les poissons que vous achetez. *20 Minutes* vous donne quelques conseils.

Préférer les poissons en début de chaîne...

La pollution et la contamination des poissons « touchent particulièrement les espèces situées au bout de la chaîne alimentaire », explique Jennifer Maherou, chargée de la documentation scientifique à l'Association Santé Environnement France (Asef). Logique : les grands prédateurs que sont le requin, le thon, l'espadon, le marlin, la daurade ou la lotte portent en eux les métaux lourds qu'ils ont ingérés, mais aussi ceux contenus dans les poissons qu'ils ont avalés, eux-mêmes contaminés par leurs proies, et ainsi de suite. Par ailleurs, plus un poisson est gros, plus il a vécu longtemps, accumulant au cours de sa vie quantité de métaux lourds et autres contaminants.

...associer poissons maigres et gras...

Les poissons dits maigres sont peu chargés en métaux lourds, pour la raison simple que leur chair contient moins de gras. Il s'agit par exemple de la sole, du bar, du turbot, de la morue ou du maquereau. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il faut se priver de manger des poissons gras. Car ces poissons-là sont riches en oméga-3, qui assurent « une protection cardiovasculaire importante » et jouent un rôle dans « le développement du cerveau », comme l'a rappelé le cardiologue Alain Ducardonnet ce jeudi sur BFMTV. L'Anses (l'agence de sécurité alimentaire) recommande d'ailleurs aux adultes « de consommer du poisson deux fois par semaine en associant un poisson à forte teneur en oméga 3 et un poisson maigre ».

...et varier sa consommation

Impossible, évidemment, de tester son poisson avant de le manger. « De toute façon, toutes les régions du monde sont plus ou moins polluées », explique Jennifer Maherou, qui conseille donc de « varier l'origine des produits que l'on consomme pour ne pas être toujours exposé aux mêmes polluants ». Dans le détail, diverses études portant sur la production piscicole peuvent vous aider à faire vos choix. Dans le cas particulier du saumon, une étude de *60 millions de consommateurs* de 2014 invitait par exemple à délaisser la production européenne (Norvège, Irlande, Ecosse) au profit de celle en provenance du Chili, et à acheter des saumons surgelés sauvages au détriment des saumons d'élevage. Interrogé par *20 Minutes* à la même période, l'agronome Marc Dufumier conseillait lui aussi de « manger du saumon d'élevage pêché dans l'océan Pacifique », ou de se tourner vers le « saumon d'élevage bio ».

N. Beu 21 avril 2016 20minutes

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : L'image de la mer comme espace pollué ne dégrade pas l'image du poisson.

L'algoculture est bien gérée et n'est pas une menace environnementale.

L'algoculture

Elodie Martinie-Cousty et Joëlle Prévot-Madère –Avis du CESE juin 2017

75% des algues produites dans le monde sont directement consommées par les populations contrairement à ce qui se passe dans notre pays où 75% de la production sont destinés à la transformation pour l'agroalimentaire, la chimie et la biochimie. Aujourd'hui, les travaux de R&D portent sur deux marchés potentiels: les biomatériaux et les bioénergies.

En France, la production de macroalgues se limite quasi exclusivement au nord de la Bretagne. Elle s'effectue selon deux techniques : en pleine mer, par l'exploitation des gisements existants par 35 bateaux (à 90% dans le Finistère) et, sur la côte, par le ramassage ou la cueillette des algues par 500 récoltants. Cette activité est très saisonnière. En dehors de la période de récolte, les entreprises de valorisation et de transformation d'algues des secteurs de l'agroalimentaire et de la chimie se voient contraintes d'importer la ressource manquante, fraîche et séchée, (environ 125 000 t du Chili, des Philippines et de Tanzanie) et exportent à leur tour principalement vers l'Europe, 20 000 t d'algues transformées en équivalent frais. L'enjeu français est donc de répondre à la demande par deux solutions : la culture ou l'exploitation de nouveaux stocks de macroalgues, ce qui nécessite des sites dans des eaux froides d'excellente qualité sans présence d'espèces exotiques invasives qui rendent l'exploitation difficile. Cette activité est donc elle-aussi tributaire pour son développement durable, de l'état des milieux naturels.

Par ailleurs, pour la cueillette et le ramassage des algues en bord de mer, l'octroi des licences par les seuls Comités régionaux des pêches et des élevages marins (CRPEM), comme l'encadrement des travailleurs saisonniers par des entreprises dans une organisation où les conditions de travail sont loin d'être respectées, posent question.

Préconisation n°41

Le CESE recommande qu'à l'instar des plans Breizh'Alg* et du projet IDEALG**, le développement de la culture d'algues ou de son ramassage soit mieux encadré dans le respect des milieux et que tout projet de développement ou d'accès à de nouveaux champs, soit soumis à une évaluation environnementale et sociale, très stricte.

De plus, le CESE demande que l'octroi de licences d'autorisation de cueillette sur l'estran relève du préfet de Région en lien avec le CRPEM et le Syndicat des algues, afin de garantir des règles de concurrence et des règles sociales transparentes. Dans la mesure où cette activité est susceptible de se développer au-delà des seuls littoraux bretons, notre assemblée estime nécessaire que le CNPEM soit également partie prenante dans la délivrance de ces licences afin de veiller à la bonne cohérence des critères utilisés au niveau régional.

* BREIZH'ALG est un projet fédérateur soutenu par la Région Bretagne ayant le double objectif d'apporter des opportunités de diversification aux conchyliculteurs et de produire par culture une matière algale traçable et de qualité.

** Dans le but de développer les biotechnologies auprès de la filière des macroalgues, IDEALG, réunit des partenaires scientifiques (CNRS, Ifremer, UEB, UBO, UBS, ENSCR, Université de Nantes, INRA, AgroCampus), technique (CEVA) et industriels (C-WEED, Bezhin Rosko, Aleor, France Hal

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus: *L'algoculture est mal gérée et la prolifération d'espèces invasives menace l'environnement.*

Hypothèse :

1013

Les pêcheurs participent aux décisions sur les conditions de la répartition de l'espace marin entre différentes activités.

Stratégies de façade maritime

Manche Est-mer du Nord Nord Atlantique-Manche Ouest Sud Atlantique Méditerranée Connexion

Quel avenir pour la mer et le littoral ?

Pour mieux vivre sur le rivage, en mer et sur le littoral, construisons tous ensemble les réponses aux défis de demain.

Comprendre Participer

881 contributions
5982 votes

Étapes

Annonce de la concertation préalable 11 janvier - 25 janvier 2018	Concertations en ligne et en régions (en cours) 25 janvier - 25 mars 2018	Synthèses Avril 2018
---	---	--------------------------------

Voir toutes les étapes

Les cookies assurent le bon fonctionnement du site, en continuant la navigation vous acceptez leur utilisation. [Oui, j'accepte](#) [En savoir plus](#)

Comprendre

Avec ses espaces maritimes et littoraux la France possède un patrimoine naturel remarquable et un potentiel de développement socio-économique important. La mer et le littoral font déjà l'objet de nombreux usages, ils sont aussi soumis à de nombreuses pressions du fait du changement climatique, des pollutions terrestres ou de l'impact des activités humaines. Afin de garantir le bon état écologique et une meilleure valorisation économique et sociale de la mer et du littoral, la stratégie nationale pour la mer et le littoral a été adoptée en février 2017.

Cette stratégie

- fixe les objectifs de long terme, la transition écologique, le développement d'une économie bleue durable, le bon état écologique du milieu marin et l'influence internationale de la France en tant que nation maritime ;
- définit un cadre d'action au travers de quatre orientations stratégiques : s'appuyer sur la connaissance et l'innovation ; développer des territoires maritimes et littoraux durables et résilients ; soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins ; promouvoir une vision française au sein de l'Union européenne et dans les négociations internationales et porter les enjeux nationaux.

Pour chacune des façades maritimes en métropole, un document de planification – le document stratégique de façade – doit préciser les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale en fonction des spécificités locales. Il comportera une planification spatiale sous la forme d'une carte des vocations. Les documents stratégiques de façade sont élaborés par l'État en concertation avec les acteurs maritimes et littoraux rattachés dans le conseil maritime de façade et font l'objet d'une concertation préalable avec le public.

En savoir plus sur le site [Sémiotisme](#)

Les cookies assurent le bon fonctionnement du site, en continuant la navigation vous acceptez leur utilisation. [Oui, j'accepte](#) [En savoir plus](#)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

Versus : Les pêcheurs ne participent pas aux décisions sur les conditions de la répartition de l'espace marin entre différentes activités.

